



La doctrine de Marine Le Pen et les nationalismes français du XIXe siècle : continuité ou rupture ? Une étude comparée

Matthieu Pincemaille-Champion

► To cite this version:

Matthieu Pincemaille-Champion. La doctrine de Marine Le Pen et les nationalismes français du XIXe siècle : continuité ou rupture ? Une étude comparée. Science politique. 2016. dumas-01560581

HAL Id: dumas-01560581

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01560581>

Submitted on 11 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Dossier de recherche
Master 2 Science politique,
Sociologie et Institutions du politique

**La doctrine de Marine Le Pen et les nationalismes
français du XIXe siècle : continuité ou rupture ?
Une étude comparée.**

Matthieu PINCEMAILLE-CHAMPION

Année universitaire 2015-2016

Directeur de recherche

Paul ZAWADZKI

Je remercie mon Directeur de recherche M. Paul Zawadzki pour le temps qu'il m'a consacré, sa disponibilité et ses précieux conseils qui m'ont permis d'ordonner au mieux mes recherches et d'élaborer ce mémoire dans de bonnes conditions.

J'adresse également mes remerciements à l'Université de Paris 1 pour la variété et la qualité des enseignements dispensés durant mon cursus qui m'ont enthousiasmé et m'ont conduit à pousser plus avant mes questionnements.

**La doctrine de Marine Le Pen et les nationalismes
français du XIXe siècle : continuité ou rupture ?
Une étude comparée.**

Introduction

Le rapprochement idéologique entre les deux grands partis français au cœur de notre système bipartisan, à savoir Les Républicains et le Parti socialiste, non démenti par la présidence de François Hollande, a contribué à alimenter un discours portant sur la caducité des clivages politiques actuels. C'est sur cette érosion des clivages partisans traditionnels, ainsi que sur le désarroi d'une fraction importante de l'électorat de gauche, que se construit le discours porté par Marine Le Pen, renvoyant dos à dos les deux principales forces politiques françaises. Or, force est de constater que ce discours n'est pas neuf.

En effet, le retour de la République à la fin du XIXe siècle, a lui aussi porté son lot de désillusions, contribuant à forger le premier nationalisme français d'extrême droite. Ce nationalisme faisait écho à la politique économique libérale mise en œuvre par les républicains opportunistes, alors à gauche de l'échiquier politique, accusés de trahison envers l'idéal républicain qui s'est vu adjoindre, lors de la Révolution de 1848, une dimension sociale.

L'émergence de ce nationalisme prenait place, comme c'est le cas pour la nouvelle doctrine de Marine Le Pen, en pleine crise économique et financière européenne, crise ayant débuté aux premières heures de la Troisième République, et s'éternisant jusqu'à la fin du siècle. Elle s'accompagnait par ailleurs d'un profond sentiment de déclassement de la France sur le plan international amorcé par la défaite contre la Prusse. L'époque charriait, en même temps que la crise économique, une crise morale portant sur les fondements même de l'identité française. Crise morale que l'on retrouve aujourd'hui, et sur laquelle le Front national de Marine Le Pen prospère. Cette dernière met aux prises, aujourd'hui comme hier, libéraux et anti-libéraux, qu'ils soient conservateurs ou socialistes.

Ce mémoire a pour point d'origine notre étonnement quant à la surprise d'une partie des médias de voir le Front national se doter d'un discours prétendument social à destination des déshérités. Le nationalisme, exaltant les liens entre les membres d'une communauté, supposée naturelle à l'image d'une famille, se devait d'emporter une solidarité tout aussi naturelle entre les membres de cette communauté. Nous nous sommes donc interrogé sur le fait de savoir si le discours du Front national était

réellement neuf, où s'il s'avérerait similaire à celui qui naquit plus d'un siècle auparavant dans des circonstances analogues.

Nous procéderons pour ce faire à une comparaison de la doctrine mariniste avec les doctrines nationalistes ayant vu le jour en France à l'orée de la crise boulangiste. Etant donné les contraintes inhérentes aux délais et à la taille du mémoire, nous nous concentrerons exclusivement sur les figures emblématiques du nationalisme français de ces deux époques. Pour le XXI^e siècle, ce sera Marine Le Pen, car, si le Front national, comme tout parti, est traversé de courants internes, l'hyperpersonnalisation dont il fait preuve les dissimule, au moins en partie. Nous nous intéresserons strictement à la ligne officielle du parti défendue par Marine Le Pen, qui a d'ailleurs pris soin d'évincer toute personnalité exprimant trop ostensiblement une opinion divergente du nouveau catéchisme édicté. Et pour le XIX^e siècle, Maurice Barrès, Paul Déroulède, et Charles Maurras.

Pour les informations concernant ces derniers, nous puiserons dans les très nombreux ouvrages historiques consacrés à l'époque et à leurs personnes. Quant à Marine Le Pen, notre étude se fondera sur l'analyse de ses discours, depuis son accession à la tête du parti, ainsi que sur le programme du Front national pour l'élection présidentielle de 2012.

L'adjectif « nationaliste » et son substantif « nationalisme » sont dans le langage courant des termes aux contours flous et connotés péjorativement, et de ce fait des attributs visant à délégitimer un adversaire politique. Pour ce mémoire, nous retiendrons comme définition du nationalisme l'idéologie de droite apparaissant avec le boulangisme, au sens de corps de doctrine tourné vers l'action, rompant avec l'acception du nationalisme désignant une forme d'organisation sociale. Ce nationalisme particulier envisage la nation d'après ce que l'on nomme ordinairement, à titre idéal-typique, la conception allemande, ou « nationalisme fermé », qui comprend la nation comme un ensemble culturellement et linguistiquement homogène et qui s'impose aux individus indépendamment de leur volonté.

La comparaison devra bien évidemment tenir compte des événements historiques séparant ces deux époques. Nous pensons particulièrement à l'antisémitisme, composante essentielle du nationalisme au XIX^e siècle, et même plus largement de la vie

politique, mais qui est strictement proscrit du discours public après la seconde guerre mondiale.

De surcroît, elle ne s'attachera qu'aux idées politiques revendiquées par les acteurs, ainsi qu'à la filiation idéologique à l'intérieur de laquelle ils s'inscrivent, et non à la sociologie de leur électorat.

Si le Front national a sans conteste fait l'objet d'études pléthoriques, l'accession de Marine Le Pen à la présidence du Front national étant tout à fait récente, les investigations sur le nouveau nationalisme professé par ce parti sont, en revanche, peu nombreuses. Nous citerons notamment les travaux d'Alexandre Dézé¹, de Cécile Alduy et Stéphane Wahnich², ainsi que l'ouvrage collectif, « Les faux-semblants du Front national », paru en 2015. Ce dernier a surtout pour objet une étude critique du discours dominant dans les médias dans le but de démontrer que la stratégie, dite de « dédiabolisation », n'est pas actée, et que le Front national n'est ni « le premier parti de France », ni aux « portes du pouvoir ». C'est sur cette stratégie de « dédiabolisation », et sur le décryptage du discours de Marine Le Pen afin de mesurer son écart réel avec celui de son père, que se concentre l'essentiel des études sur le Front national sous direction mariniste. Dans un registre plus large, Pierre-André Taguieff s'intéresse à la similitude des discours portés par les partis nationalistes dans les différents pays européens³, et qui connaissent un essor conséquent ces dernières années.

A *contrario*, l'œuvre sur le nationalisme durant la Troisième République est abondante. Dans la rédaction de ce mémoire, nous nous sommes surtout appuyé sur les travaux de Michel Winock et Zeev Sternhell, le premier pour le cadre général, et le second pour ses recherches très poussées sur Maurice Barrès, bien que nous ne partagions pas ses conclusions sur les origines du fascisme.

A l'inverse de Zeev Sternhell qui établit une ligne de séparation claire entre les adeptes du rationalisme et les tenants de la pensée déterministe, les nationalistes étant alors rangés de façon indifférenciée dans la seconde catégorie, ce mémoire se donne pour objectif de montrer la différence, dans la similitude, des pensées nationalistes. Car,

¹ Dézé (Alexandre), *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012.

² Alduy (Cécile) et Wahnich (Stéphane), *Marine Le Pen prise aux mots : Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Seuil, 2015.

³ Taguieff (Pierre-André), *La revanche du nationalisme : néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, Paris, PUF, 2015.

s'ils se trouvent renvoyés au même bord de l'échiquier politique, leurs héritages intellectuels, ainsi que leurs imaginaires, sont souvent antagonistes.

Il s'agira également d'inscrire la filiation de l'idéologie du Front national mariniste dans une temporalité plus longue que la simple comparaison avec le nationalisme de Jean-Marie Le Pen. Le nationalisme d'extrême-droite est couramment renvoyé, de manière un peu simpliste, à une simple xénophobie mise en scène par un démagogue, sans concevoir la possibilité qu'il soit plus qu'un simple populisme, et qu'il véhicule un système de représentation et d'explication du monde particulier et cohérent.

Cette étude a été engagée dans l'idée qu'il existe deux courants nationalistes français bien distincts. Le premier, traditionnaliste, d'origine contre-révolutionnaire, est illustré par la personne de Charles Maurras, cherchant à instaurer un ordre social à partir de fondements transcendants. Le second, plébéen et social, dont Déroulède et Barrès furent les instigateurs, que prolongerait aujourd'hui Marine Le Pen, et qui se situe dans une ligne révolutionnaire amendée, à travers laquelle s'exprime la prégnance d'un imaginaire d'inspiration jacobine. Ce dernier est davantage tourné vers l'avenir et la capacité de la nation à agir sur le réel. Les différences entre ces deux courants se retrouvent au sein des programmes politiques préconisés, ainsi que dans les mythes politiques avancés comme système d'explication du monde.

La persistance des clivages politiques et intellectuels issus de la Révolution est apparue de façon flagrante dans l'étude des origines de ces divers courants. Si le nationalisme dont nous parlons naît pratiquement un siècle après la Révolution, il n'en demeure pas moins que les deux courants que nous avons identifiés continuent à se définir par rapport à elle. Cette persistance des lignes de fracture nous a permis de nous rendre compte de la prégnance dans le temps des mythes politiques dans l'imaginaire et dans les représentations politiques, et donc de leur importance dans la structuration des doctrines. Nous avons également pu observer la nécessité, pour des systèmes de pensée que l'on juge souvent comme relevant de la sphère de l'émotion, le nationalisme étant censé attiser les passions, de se justifier à travers une rhétorique de scientificité.

Afin de mener à bien cette comparaison, nous opérons par idéaux-types afin de souligner les principaux points de convergences, mais plus encore les différences entre les deux courants nationalistes que nous nous proposons d'étudier.

Au vu de l'importance de la Révolution française dans la constitution de nos nationalismes, il nous est apparu nécessaire de remonter jusqu'à elle, et à partir de là de procéder à l'historiographie des courants politiques et intellectuels qui en ont émergé. Ceux-là même qui contribuent, dans un second temps, à la matrice conceptuelle de ces nationalismes. Nous concluons par la traduction, en propositions politiques concrètes, de ces deux courants nationalistes.

Première partie
Aux sources du nationalisme

S'il y a bien un mythe commun aux imaginaires nationalistes, c'est celui de la décadence. Or, penser la décadence n'est envisageable que si l'on conçoit le temps en termes de continuité. C'est la continuité temporelle qui permet d'établir des séries historiques, et rend possible la construction d'un roman national. Nous nous pencherons donc, en tout premier lieu, sur les changements des modes d'appréhension du temps qui permettent de penser à la fois la décadence, mais aussi la nation car, puisque le temps cesse d'être figé, il permet aux individus, séparés par la géographie, de se figurer comme vivant simultanément. Ce changement des modes d'appréhension du temps se cristallise avec la Révolution.

C'est également avec la Révolution que naît la nation et le mythe de l'Unité. C'est à partir d'elle que vont se structurer les deux courants nationalistes du siècle suivant, entre ceux qui rejettent l'héritage révolutionnaire, et ceux qui l'acceptent, parfois à leur corps défendant. Toutefois, quels qu'ils soient, ces courants nationalistes vont grandement s'inspirer du développement des sciences sociales et des sciences naturelles qui connaissent une progression croissante au cours du XIXe siècle.

Chapitre 1 : L'entrée dans la modernité

De la Révolution naissent les grands clivages qui vont structurer la vie politique pour, au moins, le siècle à venir. La Révolution française marque l'entrée dans la modernité (pour les européens tout du moins) telle qu'elle est définie par Marcel Gauchet, c'est-à-dire comme le passage d'une société hétéronome à une société autonome. De cette prétention à l'autonomie naît la nation moderne qui est intrinsèquement une communauté politique, non plus religieuse, qui s'en remet à un principe extérieur pour la gouverner, et qui va être le projet porté par les républicains.

C'est également sur cette prétention à l'autonomie que va s'organiser la réaction, qui va voir dans le jacobinisme le début de la décadence des sociétés occidentales. Décadence qui est sans aucun doute le thème qui structure les pensées nationalistes qui vont naître, qu'elles s'inscrivent ou non dans le sillage de la pensée contre-révolutionnaire.

Or, pour penser la nation comme pour penser le temps comme décadent, il faut en premier lieu se représenter ce dernier comme une relation de cause à effet, une vision sérielle qui permette d'introduire une relation de causalité et donc d'imputer la responsabilité de cette décadence à un événement précis : la Révolution.

Section 1 : Un changement de perception du temps

Au Moyen-Age, les européens éprouaient un rapport au temps différent du nôtre aujourd'hui. L'historien Marc Bloch montre que dans l'imaginaire des individus la fin des temps était proche et cite Otton de Freising, évêque et chroniqueur du XIIe siècle qui disait : « nous qui avons été placé à la fin des temps¹ ». Ils ne percevaient pas le temps comme un enchevêtrement sans fin de causes et de conséquences, de ruptures et de

1. Bloch (Marc), *La société féodale*, p.131-133, cité in Anderson (Benedict), *L'imaginaire national : réflexions sur l'essor et l'origine du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1983], p. 36.

continuités, mais comme ce que Walter Benjamin appelle un temps « messianique », c'est-à-dire « la simultanéité du passé et du futur dans un présent instantané² ».

Afin de rendre compte de ce rapport au temps qui nous est étranger, Anderson a recours à une citation d'Auerbach³ :

Interpréter [...] un évènement tel le sacrifice d'Isaac tel une préfiguration du sacrifice du Christ, de telle sorte que le premier annonce et promet le second, et que le second « accomplit » le premier [...] -, procéder ainsi, c'est établir une relation entre deux évènements qui ne sont reliés ni temporellement ni causalement, une relation qu'il est impossible de postuler raisonnablement dans la dimension horizontale. [...] On peut seulement établir ce rapport en rattachant les deux évènements verticalement à la providence divine, seule capable de tracer le plan d'une telle histoire, et de fournir la clef de sa compréhension. [...] Le hic et le nunc n'est plus un simple élément d'un processus terrestre, mais simultanément quelque chose qui a toujours été et qui s'accomplit dans le futur ; au fond, devant le regard de Dieu, il est quelque chose d'éternel, d'omnitemporel, qui s'est déjà réalisé fragmentairement dans le domaine des évènements terrestres.

L'exploration du monde par ces mêmes européens, avec la découverte de civilisations aux mœurs différentes évoluant parallèlement à eux, va avoir pour conséquence une remise en perspective de cette façon de voir et va laisser la place à un « temps vide et homogène⁴ », une conception marquée par la coïncidence temporelle. Avec cette nouvelle appréhension du temps on peut alors envisager que des milliers d'individus non seulement vivent parallèlement à nous, mais accomplissent simultanément les mêmes actions et partagent les mêmes convictions quand bien même on ne les connaît pas. Pour Anderson cela s'illustre à travers le développement de deux genres littéraires qui connaissent un essor prodigieux au XVIII^e siècle, à savoir le roman et la presse qui témoignent du nouvel imaginaire des individus capables de se représenter cette nouvelle perception du temps. Il prend l'exemple d'Hegel pour lequel la lecture matinale du journal s'apparentait à une véritable cérémonie de masse. Chaque individu lit son journal seul, dans le secret de sa conscience, mais tout en sachant pertinemment que des centaines de milliers d'autres dont il ignore l'identité procèdent de la sorte simultanément. Pour Anderson, c'est cette transformation des modes d'appréhension du monde qui va permettre de penser la nation.

2. Benjamin (Walter), « Sur le concept d'histoire », *Ecrits français* (cité *ibid.* p. 36).

3. Auerbach (Erich), *Mimesis*, p.84-85. (cité *ibid.* p. 36).

4. Benjamin (Walter), *op.cit.*

Mais ce changement de perception du temps est lié au développement de l'imprimerie et du « capitalisme de l'imprimé⁵ » qui va permettre l'essor du sentiment national en fixant la langue écrite autour d'une grammaire de référence permettant alors d'homogénéiser linguistiquement des territoires, de fixer des frontières linguistiques en somme, sur lesquelles se superposeront les nations européennes. Mais également en permettant à des individus éloignés dans le temps et l'espace, autrement dit vivant à des époques et dans des lieux différents, de lire les mêmes ouvrages, de partager les mêmes références et d'avoir conscience de les partager avec des personnes qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne rencontreront probablement jamais. En d'autres termes, pour Anderson, le langage permet de penser la simultanéité/coïncidence avec ceux de nos contemporains dont nous partageons la langue, mais également la simultanéité/continuité avec ceux qui nous ont précédés et que nous allons être amenés à considérer comme nos compatriotes quand bien même la nation n'a pas encore d'existence. Le langage contribue à forger, dans l'imaginaire des individus, cette « communauté imaginée⁶ » qu'est la nation. Anderson voit dans les hymnes, qui sont connus et fredonnés par des individus qui ne se connaissent pas et qui pourtant entonnent ces airs, une matérialisation concrète de cette « communauté imaginée ».

C'est cette conscience commune d'être liés entre nous, présentement, mais également à ceux qui nous ont précédés qui permettra à Michelet de parler au nom des morts, et donc d'élaborer la grande saga du roman national.

Ce changement des modes d'appréhension du temps, en cela qu'il permet de penser l'Histoire comme une chaîne infinie de causes et de conséquences, contribue alors à un reflux des croyances religieuses et des certitudes qu'elles renfermaient et du sens qu'elles donnaient aux fatalités de la vie quotidienne. La communauté religieuse cesse d'être l'alpha et l'oméga, l'horizon indépassable de toute conception du monde social. Et dans le même temps, ce changement des modes d'appréhension du temps permet également de penser la nation pour les raisons que nous avons vues. Pour autant, ce changement ne devient véritablement effectif dans le monde social qu'à partir d'un

5. Anderson (Benedict), *L'imaginaire national : réflexions sur l'essor et l'origine du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1983].

6 *Ibid.*

moment charnière, qui incarne la rupture entre les deux temporalités. Ce moment, c'est la Révolution.

Section 2 : La rupture (Modernité/autonomie et décadence/ hétéronomie)

Bien sûr, le changement des modes d'appréhension du temps n'est pas le seul facteur à concourir à la sortie de la religion. Pour Marcel Gauchet, le christianisme est la « religion de la sortie de la religion⁷ », c'est-à-dire qu'il porte en lui les germes de la sécularisation. La Révolution française est l'aboutissement de ce processus de sécularisation. La sécularisation est définie selon Jean Baubérot comme « le passage d'une culture religieuse, plus ou moins socialement englobante, à une croyance religieuse, où la religion s'est transformée en un sous-système culturel livré au choix privé et existentiel⁸ ».

Ce qui différencie le christianisme des polythéismes qui l'ont précédé est que le Dieu unique, qui a créé le monde, en est extérieur. Cette séparation a permis l'émergence d'une institution, l'Église, ayant pour but de guider les hommes dans leur relation avec le divin. La « spécialisation » de cette institution dans le spirituel a permis le développement d'un pouvoir politique, distinct, qui prétendait régir le monde d'ici-bas. Cette autonomisation du pouvoir temporel vis-à-vis du pouvoir spirituel s'est accrue au fil des siècles, non sans conflits entre la papauté et les grandes royautés de l'époque menant, en France, au gallicanisme, et trouve son aboutissement, selon Gauchet, au XVIIIe siècle. L'une des plus grandes illustrations de cette séparation entre politique et religion se trouve sûrement dans la doctrine de la Raison d'État⁹ établie par le Cardinal de Richelieu et qui consacre l'intérêt supérieur de la France sur celui de la chrétienté.

7. Gauchet (Marcel), *La désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985.

8. Baubérot (Jean), « Sécularisation, laïcité, laïcisation », *Empan* 2013/2 (n° 90), p.31-38.

9. On peut ainsi dire que Richelieu inaugure le *leitmotiv* de la Machtpolitik qui est la façon dont les nationalistes de la fin du XIXe siècle conçoivent les relations internationales.

Ce processus de sécularisation est concomitant et concourt au développement du rationalisme et de l'individualisme qui permettent aux individus de ne plus seulement être tournés vers un passé instituant, mais également sur un devenir volontaire¹⁰.

Mais la modernité, puisqu'elle se définit par le passage de l'autonomie à l'hétéronomie, n'est véritablement atteinte que lors de la Révolution lorsque le lien politique se substitue au lien religieux entre les individus. La Révolution marque la fin de la communauté religieuse et le commencement de la communauté nationale. La société ne se veut plus dépendante d'un pouvoir transcendant qui la gouvernerait, mais se revendique au contraire d'un pouvoir immanent, d'une capacité à s'instituer elle-même.

Il est à noter que la fin de la religion ne signifie pas la fin du religieux, mais la « sortie d'un monde où la religion est structurante, où elle commande la forme politique des sociétés et définit l'économie du lien social¹¹ ». Ce qui nous définit à présent, c'est notre appartenance nationale. Elle devient le fondement de notre identité. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que le mot « identité » vient du latin *idem* qui signifie le même. L'identité n'est donc pas quelque chose qui nous appartient en propre, *intuitu personae*, mais elle est un vécu collectif.

Grâce au changement des modes d'appréhension du temps qui permet de penser la nation en tant que communauté imaginée abstraite (simultanéité/coïncidence), et au développement concomitant du rationalisme et de l'individualisme, les révolutionnaires mettent fin à la communauté instituée de l'extérieur et lui substituent une communauté politique contractuelle, fondée sur la volonté des individus à présent acteurs à la fois individuels et collectifs de leur devenir.

Les révolutionnaires eux-mêmes ont conscience de la nouveauté dans laquelle ils évoluent. Ils ont le sentiment d'entrer dans une nouvelle ère comme en témoigne

10. Le changement d'appréhension du temps est essentiel dans le développement de l'autonomie. C'est lui qui permet de penser que *tout ce qui est n'est pas tout ce qui peut être*. D'où l'affirmation de l'homme moderne : « On ne sait jamais de quoi demain sera fait ». Une telle pensée est inconcevable au Moyen-Âge, il était évident alors que le monde de demain serait identique au monde d'avant-hier.

Il ne faut pas négliger l'empreinte qu'a pu laisser un tel mode de pensée, même au XVIII^e siècle alors que les conditions intellectuelles du passage à la modernité étaient réunies. Il fut la cause de l'erreur des physiocrates qui estimaient que toute richesse venait de la terre. En conséquence, la surface cultivable étant en quantité limitée, il leur apparaissait évident que l'enrichissement des uns consistait en l'appauvrissement des autres. La quantité de richesse totale ne variait pas. Ils n'avaient pas imaginé qu'il puisse y avoir, un jour, des gains de productivité liés à l'organisation du travail ou au progrès technique qui feraient gonfler le volume de richesse totale permettant à chacun de s'enrichir simultanément.

11. Gauchet (Marcel), *La Religion dans la Démocratie*, Gallimard, Paris, 1998.

l'établissement d'un nouveau calendrier, un calendrier républicain qui remplace le calendrier grégorien hérité de l'ancien monde, et dont l'an I prend place le jour de la proclamation de la République. Le symbole est très fort, c'est dire que la naissance de la République a autant d'importance pour la société moderne que les révolutionnaires pensent créer, que la naissance du Christ, le Sauveur, en avait pour la société religieuse.

C'est cette prétention à s'auto-instituer émergeant avec la Révolution, et symbolisant le passage d'une forme de société à une autre, qui crée le sentiment d'une rupture radicale entre deux mondes, pour citer Anderson, « une brèche dans la continuité de l'Histoire », et qui permettra de penser cette nouvelle ère comme un temps de décadence par rapport à un âge d'or situé avant cette césure. La brèche permettra, *a posteriori*, de dater pour les réactionnaires le moment à partir duquel les hommes se rendent coupables d'*hubris*. *A posteriori*, car au moment où se déroule la Révolution on se trouve encore dans l'instant où la coupure se produit. On ne sait pas encore si celle-ci sera définitive ou simplement une impasse. La perception en termes d'avant et d'après n'intervient véritablement qu'à partir du moment où la rupture est consommée.

En effet, l'épisode révolutionnaire passé, le calendrier grégorien est de retour. Mais la nouvelle perception du temps, « vide et homogène », permet de penser en terme de rupture et continuité, de considérer qu'il y a définitivement un avant et un après : « L'an I cède la place à 1792 A.D., et les ruptures révolutionnaires de 1776 et de 1789 se retrouvèrent inscrites dans les mêmes séries historiques, faisant ainsi figure de précédents et de modèles historiques¹². » Les conditions sont alors réunies pour que l'on commence à étudier l'Histoire. L'université de Berlin en 1810, et la Sorbonne en 1812, vont créer les premières chaires d'Histoire, matière qui deviendra la discipline reine des sciences sociales d'ici la fin du siècle.

Ainsi, le changement de temporalité a permis de penser la nation en tant que communauté imaginée abstraite/contractuelle (simultanéité/coïncidence), mais également comme communauté historique (simultanéité/continuité).

12. Anderson (Benedict), *L'imaginaire national : réflexions sur l'essor et l'origine du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1983].

Section 3 : Le poids de l'Histoire

Les sociétés sortent du sens donné par la religion, pour autant le caractère parfaitement abstrait du lien contractuel entre les individus ne suffit pas à fonder un sentiment d'appartenance. Les sociétés modernes, qui ne sont plus alors déterminées par le pouvoir instituant de la religion, vont se chercher un fondement existentiel qu'elles vont puiser dans l'Histoire. « En un sens, ce sont les historiens qui créent les nations¹³ », ce sont eux qui les naturalisent.

Anderson nous dit que les consciences nationales naissent « quand il n'est plus possible d'expérimenter la nation comme quelque chose de nouveau, au fait de la rupture¹⁴ ». Pour Anderson, encore, « la conscience d'être pris dans un temps sériel, séculaire, avec tout ce qu'il suppose de continuité, et pourtant d'« oubli » de l'expérience de cette continuité – produit des ruptures de la fin du XVIIIe – rend nécessaire un récit d'identité ». Ce récit d'identité qui appartient en propre à une nation est ce que Dominique Schnapper nomme *l'institution de la singularité nationale*¹⁵ : « Il s'agit de remplacer l'adhésion des individus aux ethnies préexistantes par leur participation objective et symbolique à un autre collectif : l'écriture et la diffusion d'une histoire et d'une mémoire commune et, plus généralement la scolarisation ont alors un rôle prééminent¹⁶. » Ce récit commun contribue à la transcendance des particularismes qui existent nécessairement dans une communauté rassemblant des millions d'individus. Transcendance sans laquelle il n'y a pas de communauté politique car celle-ci est fondée sur l'existence d'un intérêt commun qui est au fondement de ce que l'on peut appeler son « conatus ». La construction de ce récit n'est donc pas uniquement le fruit d'historiens isolés, mais aussi un processus étatique, via la scolarisation, car il ne s'agirait pas d'oublier que : « L'État constitue la nation, au sens plein, en lui donnant un corps et en ordonnant le système social autour de lui. Elle ne peut rester la pure abstraction qu'est

13. Renan (Ernest), cité dans Schnapper (Dominique), *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2003 [1994].

14. Anderson, *Ibid.*

15. Schnapper, *Ibid.*

16. *Ibid.*

une communauté de citoyens [...] Les institutions de l'État inscrivent la nation dans la continuité historique¹⁷. »

Toutefois, par l'action des historiens, les nations semblent se réveiller d'un long sommeil et se redécouvrir elles-mêmes. Paradoxalement il a fallu attendre que l'on puisse penser en termes de continuité pour s'imaginer les nations alors que celles-ci « semblent s'enraciner dans un passé immémorial¹⁸ ». D'ailleurs les nationalistes d'extrême-droite sont tels l'Ange de l'histoire de Walter Benjamin¹⁹, poussés vers la modernité, à laquelle ils ne peuvent échapper, mais à laquelle ils tournent le dos tout de même, les yeux rivés vers le passé. Il y a chez ces derniers un rapport quasi-fétichiste à l'Histoire.

Cette façon de voir le temps en termes de continuité permet, comme dit supra, à Michelet de parler au nom des morts, de donner un sens à leurs actions, un sens dont eux-mêmes n'avaient peut-être pas conscience. Il permet également d'en ériger certains en symboles et en martyrs²⁰, telle Jeanne d'Arc ou encore Vercingétorix qui, sous la plume de Michelet, se trouve soudainement enrôlé dans le vaisseau France, faisant remonter les racines de celle-ci jusqu'à la colonisation de la Gaule par les Celtes.

A l'instar d'Auguste Comte qui affirmait que « l'humanité était faite de plus de morts que de vivants », on pourrait dire que la nation elle aussi est faite de plus de morts que de vivants. Ce poids des morts dans la détermination de l'inconscient national sera un des éléments majeurs de la réflexion de Barrès. « Le chant spartiate : “ Nous sommes ce que vous fûtes : nous serons ce que vous êtes ” est dans sa simplicité l'hymne abrégé de toute patrie²¹. » La nation est ainsi étroitement liée à la notion d'héritage.

Mais le roman national, bien que construit en terme de continuité, s'arrange fort bien d'ellipse temporelle. Celui d'Israël en donne un parfait exemple, puisqu'il commence par l'histoire du peuple hébreu tel qu'il est conté dans la bible jusqu'à l'exil, puis reprend directement avec la Shoah et la création d'Israël. Il fait ainsi l'impasse sur toute la période que les israéliens n'ont pas en commun.

17. *Ibid.*

18. Anderson (Benedict), *L'imaginaire national : réflexions sur l'essor et l'origine du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1983].

19. Benjamin (Walter), *Sur le concept d'histoire*, Gallimard, « Folio essais », 2000 [1940].

20. Car : « Des souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes [...] On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts ». Renan (Ernest), « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », 1886.

21. Renan (Ernest), « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », 1886.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'importance des valeurs dans la construction d'une identité, d'une singularité nationale. Ces valeurs :

font partie du projet politique. La nation française ou la nation américaine, fondées sur une idée proprement politique et non ethnique, se prétendent ouvertes, au moins dans l'idéal, à tous ceux qui sont prêts à accepter leurs valeurs politiques, en particulier à adhérer aux principes des droits de l'homme. Les États-Unis ou la France se sont pensés comme des exemples politiques et moraux. Ils se prétendaient chargés d'une mission universelle, destinée à répandre les bienfaits de la civilisation²².

Cette vision de soi, porteuse d'un projet presque messianique²³, que l'on nomme « l'exceptionnalisme » peut expliquer en partie la politique étrangère de ces États. Nous verrons plus loin que durant la première partie du XIXe siècle, ce sont, en France, les républicains les plus belliqueux car il s'agit alors de reprendre les guerres révolutionnaires afin de libérer les peuples européens du joug des despotes. Ce fut aussi une des justifications du colonialisme sous la IIIe République.

En définitive, le roman national se construit sur un mode narratif, ce qui explique que les différents courants politiques nationaux puissent ne pas avoir les mêmes références historiques, comme nous aurons l'occasion de le constater. Chaque roman national renvoie à un imaginaire spécifique possédant ses propres mythes et mythologies.

22. Schnapper (Dominique), *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2003 [1994].

23. Peut-être même qu'elle l'est dans le cas des États-Unis qui est la nation élue par la destinée manifeste.

Chapitre 2 : L'antagonisme entre autonomie et hétéronomie

C'est avec la Révolution française que la nation moderne va naître. Cette dernière va être indissociable de l'idée d'autonomie. Si les hommes sont libres individuellement, c'est au travers de la nation qu'ils se gouvernent et qu'ils se donnent leurs propres lois grâce à la raison dont ils sont pourvus. Ainsi les institutions politiques procèdent du fait de l'Homme et ne retranscrivent plus la société traditionnelle voulue par Dieu et exprimée par l'Eglise. L'ordre politique prime sur l'ordre religieux.

Cette nouvelle vision du monde, comme étant le résultat d'un principe immanent, n'est pas du goût de l'élite déchue qui s'attachera à défendre un ordre transcendant à l'opposé de la société révolutionnaire, et à chercher à expliquer la Révolution.

Section 1 : La naissance de la Nation

Une Révolution marquée du sceau de l'Unité

La Révolution n'était pas planifiée. Les révolutionnaires n'avaient, à ses débuts, aucune idée de ce à quoi elle devait aboutir. Mais les événements se précipitant, il apparut très vite qu'elle constituait une rupture avec l'ordre ancien, un état de maturation de l'humanité où celle-ci, après un long éveil, avait enfin réussi à s'affranchir de l'arbitraire des coutumes héritées du passé qui s'étaient transformées en privilèges héréditaires. Dorénavant, les hommes pouvaient espérer se gouverner par eux-mêmes. Ils n'étaient plus sujets, ils formaient tous ensemble une communauté politique libre de choisir son destin. C'est en elle que réside la légitimité du pouvoir, comme l'explicite l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer une autorité qui n'en émane expressément ».

De cette vision de la souveraineté procède la loi Le Chapelier entraînant la suppression des corps intermédiaires. Rien ne doit faire écran entre la nation, source de

la légitimité, et l'Assemblée qui assure l'exercice de cette souveraineté nationale. Cela tranche avec la vision bodélienne du pouvoir dans laquelle le roi est en même temps la source de la souveraineté et la personne qui l'exerce. La souveraineté et son exercice sont dorénavant séparés. Cet écart entre les deux sera la source de la critique portée par les populistes au régime parlementaire, qui fustigeront l'écart entre les représentants et les représentés.

Mais cette nouvelle forme d'exercice du pouvoir doit être remise dans le contexte révolutionnaire et la nouvelle perception de l'être ensemble qui naît sous la Révolution et que Rosanvallon nomme la *Culture politique de la généralité*. Rosanvallon nous dit que : « La *généralité* doit d'abord être comprise comme une forme sociale. Le rejet des corps intermédiaires et l'aspiration à une société Une en ont forgé dès 1789 le trait majeur¹. » C'est une conception inédite de l'Unité qui naît à ce moment-là et de laquelle découle l'exaltation de la République *une et indivisible*. Rosanvallon parle de *polarisation*² pour rendre compte de la structuration de la société envisagée comme une « société des semblables, une coappartenance à un monde de pairs³ ». Il n'y a plus que des citoyens d'un côté et de l'autre l'Etat, au sens de la *res publica*.

Rosanvallon identifie trois dimensions dans cette *généralité* : « comme forme sociale (la célébration du « grand tout national »), comme qualité politique (la foi dans les vertus de l'immédiateté), et comme procédure de régulation (culte de la loi)⁴ ».

Le culte de la loi provient de ce qu'elle est « l'expression de la volonté générale », c'est-à-dire la matérialisation de la souveraineté nationale, la nation étant devenue le légitimateur absolu. On célèbre ainsi le *grand tout* qui n'est autre que cette nation dans laquelle se fond chaque individu, abandonnant ses anciennes identités de corps, au profit d'une identité nationale, et par conséquent identique pour tous. Cependant, la loi n'est pas pour les révolutionnaires une simple norme édictée par des moyens légaux, elle n'est pas un simple instrument, elle revêt une capacité à instituer le social. La loi étant l'expression du *grand tout*, et le *grand tout* constituant tout ce qui est (la France se

1. Rosanvallon (Pierre), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Ed du Seuil, « Point Histoire », 2006 [2004], p.13.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.* p.25.

4. *Ibid.* p.13.

considérerait comme étant La Grande Nation), alors la loi exprime ce qui est. Dans cette perspective, le législateur est avant tout un démiurge, l'instituteur du monde.

Par ailleurs, la généralité conduit à exclure toute identification de l'intérêt national avec un intérêt particulier quel qu'il soit. L'intérêt national se situe au-delà de la simple agrégation d'intérêts particuliers, fussent-ils les intérêts de l'ensemble des citoyens. L'intérêt national se confond avec l'intérêt du corps politique, en cela que celui-ci est indivisible, et non avec l'intérêt de la société d'individus qui le compose. La nation agit comme un seul être. Elle ne peut être qu'unanime en tout lieu et à chaque instant, d'où *l'immédiateté*.

On saisit ici le caractère véritablement englobant de l'Unité chez les révolutionnaires. Pour autant, ceux-ci sont conscients du caractère abstrait du lien qu'ils cherchent à faire naître entre les individus, d'où l'importance des fêtes sous la Révolution censées être une manifestation tangible de cette unité. D'où, également, l'importance de la fraternité comme devoir moral, non comme devoir juridiquement contraignant, afin de remplacer les anciennes solidarités de corps à présent dissoutes.

Une Révolution plurielle : entre libéralisme et jacobinisme

Ce mythe de l'Unité aura des résonances différentes parmi les différents courants révolutionnaires. Tandis que chez les libéraux elle n'implique pas la disparition des particularités, les jacobins vont en avoir une vision totalisante allant jusqu'à rejeter toute singularité. Cette différence de l'Unité dans l'imaginaire des libéraux et des jacobins, car il s'agit réellement d'une fiction, d'une représentation de l'ensemble/société, et en quelque sorte nous rejoignons ici la « communauté imaginée » d'Anderson, se retrouve dans la conception de la représentation des uns et des autres.

Les libéraux, malgré l'importance que revêt l'unité de la nation, n'iront pas pour autant jusqu'à confondre représentés et représentants. Ils chercheront à rendre vraisemblable l'identité entre représentés et représentants, mais sans remettre en cause l'autonomie de ces derniers supposés comme étant les plus compétents dans la production d'une volonté rationnelle. On retrouve ici un certain élitisme inhérent au régime représentatif.

A l'inverse, les jacobins chercheront sans relâche à résorber cette distinction entre gouvernants et gouvernés. D'abord en réclamant le mandat impératif, et même la mise en place de certaines procédures de démocratie directe (prévue par la Constitution de 1793 qui ne fut jamais promulguée), puis finalement en confondant les représentants avec le peuple à travers une forme de fiction relevant de l'incarnation. Dans cette représentation imaginaire, les représentants incarnent littéralement le peuple, se confondent avec lui. C'est ce que Rosanvallon appelle la *démocratie immédiate* car le mythe de l'Unité est devenu une telle obsession chez les jacobins qu'il les a amenés à élaborer un artifice dans le but de récuser toute distinction entre l'Etat et la société, et finalement confondre de nouveau, comme chez Bodin, en un seul et même corps la source de la souveraineté et l'exercice de cette même souveraineté. Nous verrons *infra* qu'à partir de cette vision de la souveraineté nationale qui serait incarnée il est aisé de franchir le Rubicon et de la confier à un despote, un César, dont on supposerait alors qu'il personnifie le peuple.

Cette obsession jacobine destinée à exclure toute prétention à la particularité associée à la capacité créatrice de la loi, va donner naissance à une forme d'« absolutisme » de la part des jacobins lorsque ceux-ci accéderont aux commandes de la Révolution. Ils vont prescrire une certaine forme de société, plutôt qu'un mode d'organisation politique. Ils vont être davantage préoccupés d'instaurer une société morale, plutôt qu'une société autonome, car, en bons disciples de Rousseau⁵, ils ne partagent pas l'optimisme des libéraux en l'Homme, ni leur foi dans le Progrès. Ils désirent créer un homme vertueux. Peut-être cherchent-ils à compenser la perte normative qu'implique la disparition de la religion. Après tout, pour Robespierre, l'athéisme est préjudiciable à la société. Il a institué, par la loi, l'Etre suprême. Son culte se confondra avec le culte civique. Il est tout de même cocasse que la Révolution, prétendant émanciper l'Homme de la tutelle de toutes les contingences héritées afin qu'il se gouverne par sa seule raison, rétablisse un moralisme légal afin de le régénérer⁶. Saint-Just dira dans ses *Fragments* : « S'il y avait des mœurs, tout irait bien ; il faut des

5. Robespierre agaçait assez son entourage à répéter à qui voulait l'entendre qu'un jour Rousseau l'avait reçu chez lui.

6. Cf. Ozouf (Mona), *L'Homme régénéré : essai sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.

institutions pour les épurer. La terreur peut nous débarrasser de la monarchie et de l'aristocratie, mais nous délivrera-t-elle de la corruption⁷ ? »

Ainsi, l'imaginaire jacobin renvoie à l'idée d'une certaine dégénérescence des sociétés humaines. Sans forcer l'analogie avec le mythe du péché originel, on retrouve ici la référence rousseauiste chérissant les mœurs des origines qui auraient été perdues au moment où les hommes se seraient rassemblés et où l'être et le paraître devinrent deux choses différentes. L'Homme aurait alors privilégié le paraître et se serait perdu sur le chemin de la corruption en confondant l'amour de soi avec l'amour propre. Il en résulte une dénonciation de la ville qui est associée à la corruption : « Les hommes ne sont pas faits pour être entassés en fourmilière. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. La ville est le gouffre de l'espèce humaine⁸. » De plus c'est dans les villes que se déroule le commerce et donc dans les villes que les lois du marché, la recherche du profit se substituent à la moralité : « L'opulence est une infamie⁹ ». Les jacobins ne sont certes pas libéraux. Lucien Jaume montre que la raison de cet *illibéralisme* jacobin, illustré par la défiance vis-à-vis des intérêts privés et de la pluralité des opinions ressentie comme un signe de corruption, est en réalité un héritage du catholicisme¹⁰.

De ce pessimisme découle une volonté de retour à une société morale, c'est-à-dire austère de mœurs. Le modèle spartiate en miroir, ils préconisent une éducation militaire et ascétique : « L'éducation des enfants de dix à seize ans est militaire et agricole », les citoyens devant vivre de « racines, de fruits, de laitage, de pain et d'eau¹¹ ». Les jacobins aussi éprouvent de la nostalgie pour un Age d'or fantasmé révolu, mais ce n'est pas le Moyen-Age, malgré l'exaltation de la vie rurale comme ce sera le cas pour les nationalistes d'extrême droite, mais l'Antiquité (et bien que la forme communautaire de référence de l'Antiquité idéalisée soit la Cité).

Ce moralisme passera également par une dénonciation virulente de l'individualisme, ce dernier portant bien évidemment atteinte à l'Unité de la nation. Le culte rendu à l'Unité vient lui aussi de Rousseau, mais il convient de préciser que si Rousseau a pu dire : « Tout ramener à l'unité politique sans laquelle jamais État ni

7. Cité dans Girardet (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, « Point Histoire », 2002 [1986].

8. Rousseau (Jean-Jacques), *L'Emile ou l'éducation*, Paris, Flammarion, 1966, p. 66.

9. Saint-Just (Louis Antoine), Cité dans Girardet (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, « Point Histoire », 2002 [1986].

10. Jaume (Lucien), *Echec au libéralisme, les jacobins et l'Etat*, Kimé, 1991 [1990].

11. *Ibid.*

gouvernement ne sera bien constitué¹² », la religion civile qu'il propose n'a jamais eu pour vocation de se substituer aux religions déjà installées. Elle se superpose à ces dernières, permettant à l'homme religieux d'être en même temps citoyen. Elle est le symbole d'une société réconciliée avec elle-même. L'interprétation qu'en firent les jacobins est en fait un dévoiement de cette philosophie, comme plus tard, selon nous, lorsque l'extrême droite dévoiera l'idée de démocratie directe, la confondant avec la *démocratie immédiate* à laquelle nous faisons référence supra.

Section 2 : Le refus de l'Hubris révolutionnaire

Une opposition inévitable entre deux systèmes de croyances se réfutant mutuellement

Le divorce entre les principes révolutionnaires et la société de l'Ancien Régime ne se fit pas attendre. Très vite Pie IV condamna la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La Révolution, en proclamant des principes naturels et universels, énonça une vérité autre que celle de l'Eglise car, à l'instar des droits de l'Homme, le catholicisme se pense comme étant universel¹³. Or entre deux vérités absolues, l'une fondée sur l'autonomie, l'autre sur l'hétéronomie, aucun compromis ne peut exister.

Pour les contre-révolutionnaires de l'époque, comme pour ceux du XIXe siècle, les hommes de 1789 se rendent coupables d'*hubris* à la seule idée de penser qu'ils peuvent raisonnablement se gouverner par eux-mêmes. N'ont-ils pas été chassés du jardin d'Eden pour avoir cru qu'ils pouvaient devenir tout-puissants et avoir refusé d'accepter leur condition de créatures ? En conséquence ils doivent se soumettre humblement à l'expérience, à la tradition, à l'ordre établi par Dieu. On retrouve cette idée sous la plume d'auteurs comme Joseph de Maistre marqué par la philosophie augustinienne. C'est l'orgueil de l'Homme qui l'a amené à penser qu'il pouvait avoir une autorité en dehors de

12. Rousseau (Jean-Jacques), *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2011, p. 168.

13. « Catholique » vient du grec *katholikós*, signifiant « universel ».

la religion, une autorité qui émane de lui-même qui le conduit à dissocier religion et politique, en accordant la primauté à la seconde. Le discours réactionnaire prend parfois la forme d'un prophétisme apocalyptique dans lequel l'arrogance humaine est amenée à connaître les foudres du *Dies Irae*, « Il n'y a point de châtement qui ne purifie¹⁴ ».

Le mépris des révolutionnaires pour la création divine est allé jusqu'à la proclamation que les hommes sont par *nature* égaux entre eux. Or la nature est précisément du ressort du divin, et celui-ci l'a voulu hiérarchique, et par conséquent inégalitaire. La seule égalité qui vaille est celle des hommes devant Dieu. C'est sur ce point que la pensée contre-révolutionnaire se heurte le plus au jacobinisme dans lequel l'obsession de l'Unité va jusqu'à refuser la distinction entre gouvernants et gouvernés en ayant recours à la fiction de l'incarnation. La détestation dont Rousseau sera la victime n'est pas un hasard. Rivarol ira jusqu'à dire qu'il est « le plus ardent ennemi de l'ordre politique », car prétendre que les hommes sont égaux c'est aller à l'encontre de l'ordre naturel, par essence inégalitaire, sur lequel l'ordre politique doit être calqué : l'égalité entraîne donc le désordre.

L'idée sous-tendue par cette doctrine est claire. L'Homme doit se conformer à l'ordre naturel voulu par Dieu qui, parce qu'il est issu de sa volonté, est parfait en tant que tel et doit demeurer figé. Les lois éternelles qu'il défend sont inscrites dans la coutume et la tradition qui doivent conditionner les institutions politiques. L'Homme et la condition humaine sont déterminés par une volonté transcendante à laquelle il est impudent, voire fou, de penser pouvoir déroger. Nulle souveraineté n'émane de la nation, elle ne peut provenir qu'exclusivement de Dieu qui la délègue au monarque.

Une volonté d'explication

En même temps que les contre-révolutionnaires tentent de théoriser leur vision du monde dans le but de s'opposer au corpus doctrinal révolutionnaire, ils cherchent l'origine de cette Révolution afin d'en comprendre les raisons. Ce sera le cas pour des contre-révolutionnaires français comme étrangers.

Très vite il leur apparaît qu'elle est le produit d'une corruption morale de la société européenne dans son ensemble, le point d'orgue d'une décadence intellectuelle

14. De Maistre (Joseph), *Considérations sur la France*, Genève, Edition Stalkine, 1980, p.63.

s'exprimant à travers une philosophie de la raison et l'individualisme. Certains, comme Joseph de Maistre, accuseront le protestantisme d'être la cause de l'individualisme et du libéralisme.

Pour Edmund Burke, le défaut de la Révolution française est de ne pas être la Glorieuse révolution. Selon lui l'intelligence anglaise a su conserver les traditions et coutumes tout en effectuant des réformes. Contrairement aux auteurs français, il n'est pas contre le libéralisme, mais il reproche à la Révolution d'avoir voulu faire table rase. Pour lui aussi la Révolution n'est que le symptôme d'un mal européen, celui de la décadence : « L'âge d'or de la chevalerie est passé. Celui des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé : la gloire de l'Europe est à jamais éteinte¹⁵. »

L'abbé Barruel cherchera également les causes matérielles de la Révolution. Mais à ses yeux la décadence n'est pas simplement le fruit du temps, elle a été ourdie en secret par les francs-maçons, dont l'hostilité à l'Eglise n'a plus à être prouvée. On sait que les Lumières en France ont pris un tour parfaitement anticléricale. Il se peut même que la franc-maçonnerie ait été sous le contrôle d'une autre société secrète, celle des Illuminés de Bavière, qui, elle-même, était sous l'influence des « princes d'Israël », et qui planifièrent depuis longtemps la destruction de la France, fille aînée de l'Eglise, afin d'installer le libéralisme en France pour porter un coup sévère à la chrétienté, mais aussi pour installer un régime libéral satisfaisant leur quête de profits. Il ira même jusqu'à affilier la dictature jacobine à la franc-maçonnerie bien que les jacobins, au nom de la sacro-sainte Unité de la nation, aient poursuivi les loges car la République ne pouvait admettre aucune assemblée secrète. L'abbé Barruel redécouvre, de manière assez caricaturale, le mythe du complot comme mode d'explication.

Que ces explications soient d'ordre transcendant ou au contraire d'ordre matériel, elles ont toutes pour point commun de situer après coup la Révolution comme la concrétisation d'un déclin de la société européenne entamé bien avant.

L'exception herderienne

Tout refus du rationalisme ne doit pas pour autant être assimilé à une aspiration à une forme de théocratie. Johann Gottfried von Herder, qui préfigure le courant

15. Burke (Edmund), *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette Littératures, 1989, pp. 95-96.

romantique allemand, s'oppose aux Lumières en cherchant à démontrer la spécificité de chaque peuple. Chaque nationalité possède une essence qui lui est propre et que l'on peut déduire de sa culture. Cette culture fournit aux individus une structure de perception et d'interprétation du monde particulière, s'exprimant à travers le langage, qui est ainsi l'expression du génie national. En conséquence, les nations ne doivent pas tendre à l'universel mais au contraire préserver leurs identités propres.

Suivant cette logique, et à l'inverse des thèses contractualistes, l'appartenance à une nation ne se décrète pas, elle est le produit d'une détermination à la fois intérieure aux individus, inconsciente dira-t-on plus tard, mais aussi supérieure à eux.

La vision culturaliste qu'il propose est inédite pour l'époque. Il est également novateur par sa façon d'envisager les nations à l'image d'organismes vivants qui évolueraient historiquement suivant des règles inscrites dans la nature. Contrairement aux contre-révolutionnaires français il n'envisage pas de société qui soit figée dans le temps, ni même que les hommes soient par nature inégaux, au contraire. Il préfigure en cela la pensée de certains nationalistes français, et européens, du XIXe et XXe siècle.

Chapitre 3 : Le développement de la pensée conservatrice

La Révolution fut très vite perçue comme allant à l'encontre de la marche normale du monde. Le divorce fut rapidement consommé entre les révolutionnaires et les tenants de l'ordre « ancien ». Après la condamnation de la DDHC, l'épisode des prêtres réfractaires, la déchristianisation, puis le culte de l'être suprême achevèrent la séparation. La Révolution, pourtant loin d'être homogène, sera dénoncée en bloc par les contre-révolutionnaires. La charte consentie par Louis XVIII ne les satisfera pas complètement. On lui reprochera de ratifier certains des acquis révolutionnaires et donc, paradoxalement, la Restauration sera accusée d'entériner la Révolution. La *bataille des deux France* engagée se poursuivra dès lors inexorablement et ne pourra prendre fin qu'avec la disparition complète de l'un des deux camps.

Ce rejet intransigeant de la Révolution se poursuivra tout au long du XIXe siècle. La Révolution sera vue *a posteriori* comme le point d'aboutissement des idées des Lumières qui seront solennellement dénoncées par Pie IX après les mouvements révolutionnaires de 1848. Il ira même jusqu'à conspuer l'ensemble du monde moderne avec le *Syllabus*, document destiné à rappeler les positions de la papauté contre le libéralisme, le socialisme, le rationalisme, le progrès, et même le gallicanisme. C'est aussi lui qui, au terme du concile de Vatican I, fera voter le dogme de *l'infaillibilité pontificale* énonçant que le Pape ne saurait se tromper lorsqu'il se positionne sur la foi ou la morale.

Certains contre-révolutionnaires avaient déjà pour ambition de théoriser leur vision du monde et de la société. Ce sera chose systématique au cours du XIXe siècle. Cette insistance à fonder l'organisation de la société à partir d'une volonté transcendante s'illustrant à travers la nature sera telle que certains tenteront de légitimer un ordre transcendant directement par celle-ci, sans recourir à Dieu, en usant d'un discours inspiré par les découvertes scientifiques de l'époque.

Section 1 : Une vision sociétale opposée à l'abstrait

Ce refus total de l'autonomie par les réactionnaires, motivé par la croyance en un monde voulu et organisé par un principe transcendant, se solde par une négation, tout du moins une dévaluation du politique. En effet, le politique, en cela qu'il prétend organiser la vie des différentes sociétés humaines selon des principes qu'elles se sont données à elles-mêmes, entre en conflit avec la perception d'une réalité intangible.

Pour eux, l'ordonnement de la société tel qu'il était avant la Révolution, c'est-à-dire à l'époque où il était fidèle à la volonté transcendante organisatrice, est la meilleure forme d'organisation sociale qui puisse être. A leurs yeux si le politique et le religieux sont liés par un lien de réciprocité, ce doit être le religieux qui tient le politique. En conséquence, les contre-révolutionnaires vont s'acharner à défendre l'ordre social tel qu'il existait sous l'Ancien Régime¹, c'est-à-dire hiérarchique, et par essence inégalitaire.

Il n'est alors guère étonnant de voir la religion tenir une place centrale dans la vision qu'ils se font de la société. L'Eglise, en tant qu'instructrice du dogme, détient la vérité absolue, dans l'espace comme dans le temps, universelle et immuable. Elle ne peut connaître d'altération en fonction des époques. L'Eglise doit donc retrouver la place qu'elle a perdue car les révolutionnaires, en revendiquant leur autonomie, l'ont réduite à un acte privé. Pire, ils ont même été amenés à considérer que cette vérité ne serait qu'une des vérités possibles, laissée à la libre interprétation des hommes.

L'Eglise, en tant qu'autorité millénaire, est vue comme un facteur de stabilité car, si le catholicisme constitue l'élément central de la doctrine réactionnaire, il est avant tout envisagé par certains sous son aspect instrumental : « Il ne s'agit pas de savoir si la religion est vraie ou fausse mais si elle est nécessaire². » Le catholicisme est vu comme indissociable de la France. C'est un repère, à l'instar de la monarchie héréditaire de droit divin. Or faute de repères nécessaires, les individus sombrent dans l'anomie, parce qu'en

1. Il faudra attendre la chute de Napoléon III et l'échec des légitimistes pour voir un transfert se produire du religieux au politique. Ce sera l'office de Charles Maurras qui défendra une même conception de la société, non au nom du respect de la création mais au nom de l'intérêt national. Les premiers contre-révolutionnaires sont étrangers au culte de la nation, qui est pour l'heure une idée révolutionnaire, mais ils vont donner naissance au courant intégriste qui sera alors un allié de fait de Maurras malgré son *leitmotiv* : « Politique d'abord ».

2. De Rivarol (Antoine), cité dans Winock (Michel), *Histoire de l'Extrême droite en France*, Ed. du Seuil, « Point Histoire », 1994 [1993].

tant que prescriptrice de normes, l'Église empêche l'éclatement du corps social, sa dissolution, son atomisation en une multitude d'individus égoïstes échappant à toute morale et donc potentiellement violents.

L'argument qui se cache derrière cette vision instrumentale du rôle dévolu à l'Eglise, est au centre de la rhétorique des contre-révolutionnaires : à l'inverse des liens sociaux abstraits, et donc en réalité inexistants, postulés par la pensée jacobine, ils sont eux, dans le réel, le concret, au fait des réalités³.

Suivant cette logique instrumentale découle toute la structure sociétale. Les corporations sont elles aussi envisagées comme un lieu de socialisation, où s'exercent des solidarités. Elles fournissent ainsi une identité à l'individu et lui permettent de s'insérer dans la société, une société hiérarchisée où chacun est à la place qui lui convient, car à chacun échoit une fonction particulière, pour le plus grand bien de tous. On observe ici les ressorts d'une conception organique de la société qui sera celle de Maurras, et de laquelle procèdera sa vision mythifiée de l'Unité de la nation. Pour autant, cette logique instrumentale préfigure le positivisme dont il se revendiquera.

Associés à la famille, cellule de base de la société, les corps intermédiaires exercent un rempart contre l'individualisme vu comme un facteur de désagrégation de la société. L'individu doit être subordonné à celle-ci car il n'a d'existence que par elle, et elle-même que par Dieu. Cette conception de la société peut être résumée par les quatre piliers énoncés par Frédéric Le Play : la famille, le travail, la propriété, la religion.

La société qu'ils exaltent traduit le refus de la mobilité historique des opposants à la Révolution. Elle n'est autre qu'une vision mythifiée de la société d'hier. On voit déjà transparaître l'imaginaire d'une vie simple, villageoise, besogneuse, morale, loin de l'orgueil de l'homme moderne, bref un Age d'or qui ressemble à s'y méprendre à la société d'ordre moyenâgeuse telle qu'ils se la représentaient. Au final, ce n'est pas tant l'idéal d'organisation sociale qu'ils regrettent de cette époque, mais les valeurs qu'elle évoque et qui contribuent à forger le mythe d'un passé harmonieux loin des tumultes du monde moderne.

3. On est ici au fondement de l'anti-intellectualisme du nationalisme. L'intellectuel est un penseur abstrait, avant tout préoccupé de grands principes, méconnaissant les choses du monde réel. C'est ainsi que seront dénoncés les intellectuels dreyfusards et les valeurs universelles, abstraites, qu'ils défendront au détriment de cette « réalité » qu'est la nation. C'est ainsi qu'il en est encore aujourd'hui. Le qualificatif « droit de l'homme » en est un exemple. C'est également l'une des raisons qui ancre la figure de l'« intellectuel » à gauche.

Cette pensée providentialiste exclut, de fait, la constitution d'une doctrine sociale. Au contraire, la société est vue comme étant par essence hiérarchique et inégalitaire. Si la société est telle c'est que cela a été voulu. L'égalité proclamée par les révolutionnaires n'est qu'un principe abstrait qui nie la réalité.

Les réactionnaires se mettent en porte-à-faux avec la philosophie révolutionnaire à laquelle ils reprochent, en raison de sa pensée abstraite, d'avoir voulu créer une société nouvelle sans tenir aucun compte des solidarités existantes qui étaient au fondement de son unité. A cette philosophie de l'abstrait ils opposent leur connaissance du réel. Au rationalisme, ils opposent l'empirisme.

C'est au nom de cet empirisme qu'ils vont enrichir leur argumentation via le truchement des sciences de la nature et des sciences sociales naissantes.

Section 2 : Une tentative de relégitimation de la transcendance par un discours scientifique

L'essor des sciences de l'homme et du vivant va être un puissant légitimateur pour les pensées réactionnaires, et les pensées conservatrices en général. Nous l'avons vu plus haut, la première des sciences sociales à émerger est l'Histoire. La sociologie vient peu après avec Auguste Comte, l'inventeur du terme, mais ce sont des penseurs comme Espinas ou Spencer qui vont véritablement la mettre au service de la doctrine réactionnaire.

La sociologie se présente comme l'étude des faits réels à partir de laquelle on peut établir des lois. Les réactionnaires se trouvent tout de suite en affinité avec une telle démarche. Dorénavant, ils vont pouvoir s'opposer au jacobinisme, non sur un plan purement philosophique et moral, mais sur un plan « scientifique ». Ce sera notamment le cas sur la question de la disparition des corps intermédiaires, emblème de la destruction des hiérarchies traditionnelles et de la désagrégation de la société. En effet, les sociologues vont mettre en avant la présence intrinsèque de corps intermédiaires au sein des sociétés, et par là porter un coup au jacobinisme et à la société *polarisée* qu'il

véhicule. La sociologie permet de corroborer la vision de la société des auteurs contre-révolutionnaires, et même de lui adjoindre une force probante quasi-scientifique.

La critique de l'individualisme n'est plus exclusivement portée sur un plan moral, mais également sur un plan scientifique car la sociologie de Spencer ou d'Espinas nourrit une vision organiciste de la société dans laquelle l'individu est jugé par rapport à son apport au tout.

La sociologie va se doter d'un discours biologisant avec le développement des sciences du vivant. Par l'observation il serait alors possible d'établir les lois immuables du vivant à partir desquelles on pourrait déduire l'organisation « naturelle » des sociétés, c'est-à-dire la plus pure, car conforme aux lois qui régissent le monde, et donc la plus naturelle. Le discours sociologique va alors se doubler d'analogie biologique. La thèse de l'organicisme prend tout son sens. L'analogie entre société pour l'heure, et plus tard nation, et organisme vivant est employée par tous les nationalistes, quand bien même ils ne perçoivent pas tous cet organisme de manière similaire. On retrouve cette vision dans les termes employés : si une construction, fut-elle sociale comme l'est une société contractuelle, *intègre*, un organisme, ou une organisation naturelle comme la nation est perçue, *assimile*. On parle même de naturalisation quand il s'agit de conférer la nationalité à un étranger.

Le fond rhétorique reste inchangé, il s'agit de démontrer de quelque manière que ce soit que la société jacobine, en détruisant les hiérarchies traditionnelles, se met en porte-à-faux avec le réel, et par là l'ordre « normal », si ce n'est naturel, des choses car puisque ces lois sont immuables, elles valent en tout lieu et à toute époque. On assiste simplement à une substitution d'une légitimation par un ordre divin transcendant et universel à un ordre naturel immuable scientifiquement observé auquel s'opposerait, à tort, la raison. L'observation de la « réalité » restant le fondement rhétorique, la nature demeurant l'étalon du vrai.

Parallèlement à cette tentative de naturalisation de la société d'ordre par la science, se développe avec la théorie de l'évolution de Darwin, et son importation dans le domaine social, une vision de l'histoire inspirée par les lois naturelles de l'évolution, qui vont devenir les lois de l'évolution historique. Contrairement à la pensée précédente, qui ne cherche qu'à instituer par la « science » une forme d'organisation sociale supposée intangible, et qui par conséquent s'accommode fort bien d'une histoire figée, postuler

qu'il existe des lois de l'*évolution* historique c'est se placer d'emblée dans une histoire en mouvement.

Cette évolution historique se retrouve fort bien dans la métaphore de l'arbre qui est prisee par bon nombre de conservateurs. Dans celle-ci, la nation⁴ est assimilée à un arbre, un organisme vivant, qui croit et se complexifie mais qui reste toujours déterminé par son passé. A l'instar d'un arbre la nation ne peut survivre sans ses racines. Celles-ci déterminent la forme qu'elle est amenée à prendre. Bien sûr, elles l'empêchent de se mêler aux autres organismes similaires. Les racines ancrent l'organisme/nation sur un sol qui ne peut être partagé avec un autre organisme/nation, et il en va de sa survie, car un arbre a besoin d'espace pour se développer.

Cette interprétation, quoiqu'elle aussi biologisante, diffère des précédentes en cela que ce n'est pas tant la structure sociale qui est définie par la nature, mais l'évolution des sociétés. Contrairement à la pensée réactionnaire qui consiste à tenter d'identifier des lois immuables de l'organisation sociale, et par conséquent fixes dans le temps et l'espace (les mêmes qui ont toujours existé avant la Révolution), les lois de l'évolution historique ne peuvent prendre place que dans la vision d'une histoire non statique. Cette dernière métaphore est d'ailleurs particulièrement intéressante lorsque l'on sait le rôle et le poids de l'Histoire dans la pensée nationaliste telle qu'elle va apparaître à l'extrême droite. Elle introduit également l'imaginaire de la vitalité, très puissant pour les nationalistes, et qui explique certaines de leurs positions politiques, notamment leur obsession pour la démographie.

Ces lois « darwiniennes » peuvent se retrouver jusque dans la manière d'envisager les relations internationales en termes de Machtpolitik : système hobbesien où les organismes (nations) les plus aptes survivent. Elles ont pu également inspirer des doctrines racistes basées sur le même schéma.

Quoiqu'il en soit, il ressort de ces tentatives de légitimation par la science une volonté de naturaliser certains faits sociaux. Et l'on comprend pourquoi : donner à croire que les ordres sociaux sont des ordres naturels, c'est laisser entendre qu'ils seraient immuables comme tels, et donc rejeter d'office toute revendication de changement social. Par ailleurs, dans un siècle où l'idée de raison a tracé son chemin et où la société

4. Nation et non société car cette métaphore ne se retrouve pas chez les conservateurs d'origine contre-révolutionnaire.

commence à se désenchanter, la science devient bien plus légitimatrice que la religion. Il s'agit donc de prouver à travers la science que les énonciations de la religion s'avèrent exactes⁵.

Cette insistance à dégager des lois régissant le monde peut également s'interpréter comme une réaction à l'incertitude née de la modernité. Pour la première fois, on sait que le monde de demain ne sera pas identique à celui d'hier. Face au vertige d'un futur unimaginable, dégager les lois organisatrices du monde permet de croire que malgré tout celui-ci est borné, fini. Elles laissent imaginer un monde que l'on pourrait saisir dans son ensemble. Ce pourrait être également un symptôme de la modernité que de penser que l'on peut tout expliquer.

Par ailleurs, cette insistance n'est pas l'apanage des futurs nationalistes. D'autres penseurs conservateurs, élitistes mais pas monarchiques, vont également se servir des découvertes récentes telles que les travaux de Pasteur sur la contagion, de Charcot pour l'hypnose et la suggestion verbale, des réflexes conditionnés de Pavlov, ou encore la loi naturelle de l'imitation de Piaget afin de postuler des lois du comportement des masses. Cela donnera naissance à la psychologie des foules, l'ancêtre de la sociologie des mobilisations, qui sera utilisée pour discréditer l'usage du suffrage universel. Les masses étant naturellement irraisonnées et irraisonnables, leur participation ne ferait que contribuer à accroître la médiocrité de notre époque.

Le discours scientifique dans lequel se drape une partie des conservateurs afin de légitimer un ordre naturel n'exclut nullement l'existence du courant contre-révolutionnaire né de la Restauration, l'ultracisme, qui continuera d'exister en parallèle tout le long du siècle. En 1878, Albert de Mun écrira encore : « Elle [la Révolution] n'est ni un acte ni un fait ; elle est une doctrine sociale, une doctrine politique qui prétend fonder la société sur la volonté de l'Homme au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu, qui met la souveraineté de la raison humaine à la place de la loi divine⁶. »

5. Nous pouvons prendre ici l'exemple de la théorie de l'évolution de Darwin qui a été, et qui est encore, combattue par ses opposants sur le terrain scientifique, la dénonciation religieuse ne suffisant pas. Au XVe siècle, le phénomène de dissonance cognitive était résolu au contraire par l'alignement de la science sur le dogme ecclésiastique.

6. Cité dans Winock (Michel), *La France politique du XIXe-XXe siècle*, Ed. du Seuil, « Point Histoire », 2003.

Chapitre 4 : L'évolution de la pensée révolutionnaire

Les républicains se trouvent relégués à la Restauration à l'extrême-gauche de l'échiquier politique. Ils continuent à défendre les valeurs révolutionnaires, mais celles-ci s'enrichiront d'un volet social au début de la révolution de 1848, ce qui contribuera à accroître le fossé existant entre les deux principaux courants révolutionnaires qui se manifesteront lors de la Commune de Paris, et se concrétisera sous la IIIe République.

Parallèlement, l'Histoire commence à être étudiée et le roman national républicain s'enrichit. La nation française cesse d'être une union purement contractualiste. Toutefois, l'imaginaire, ainsi que les valeurs, ne sont pas tout à fait les mêmes entre les différentes factions républicaines, qu'elles soient libérales ou d'origine jacobine.

Section 1 : L'imaginaire national républicain

Le fondement de l'identité de la nation française telle qu'elle émerge à la Révolution, vient de ce qu'elle s'est pensée comme étant *La Grande Nation*, le peuple qui a réussi à s'affranchir des contingences non-désirées, héritées du passé, à fonder une société d'individus libres et égaux, et à qui il incombait dorénavant d'émanciper les peuples frères. Convaincue de sa supériorité morale et intellectuelle, la France a longtemps confondu sa raison particulière avec la raison universelle. Le patriotisme français de l'époque est alors un curieux mélange formé de ce sentiment de singularité et d'internationalisme. Alors même que l'essence d'une nation réside dans sa souveraineté interne et externe, la France, nation souveraine, se pense comme universelle. Tandis que le nationalisme qui s'exprimera à la fin du XIXe siècle sera fermé sur lui-même et tourné vers le passé, le nationalisme révolutionnaire est à vocation universelle et ne tient aucun compte de l'histoire passée, il est entièrement tourné vers l'avenir.

Cette mission que la France s'est donnée à elle-même, et qui sera fustigée plus tard par l'extrême-droite comme relevant du « messianisme révolutionnaire », restera la base du nationalisme de gauche (pléonasme pour l'époque ?) durant la première moitié du XIXe siècle.

Les républicains, alors à l'extrême gauche, sont les premiers à exalter la légende napoléonienne. Napoléon n'était pas un tyran qui s'était accaparé le pouvoir, mais le protecteur des humbles, le soldat de la liberté qui exporta les valeurs révolutionnaires, l'homme de la conciliation. Après tout, ne s'opposait-il pas aux monarques qui avaient tenté de mettre à bas la Révolution et qui réinstallèrent les Bourbons ? A sa décharge l'époque était confuse, et il s'était lui-même proclamé un jour Empereur de la République française sans qu'il en soit troublé.

Ainsi, l'amour du genre humain brocardé par les républicains n'était nullement incompatible avec un certain bellicisme. L'une des questions brûlantes de l'Assemblée constituante de 1848 portait sur la reprise des guerres révolutionnaires. Il faudra attendre Lamartine au ministère des affaires étrangères et son *Manifeste à l'Europe* pour que le républicanisme passe à un patriotisme défensif. Toutefois, la gauche avait déjà épousé le principe nationalitaire qui veut que chaque peuple doit être souverain sur lui-même, confondant ainsi le principe national et le principe démocratique qui seront au cœur de la diplomatie wilsonienne, rompant alors avec la vocation universelle du nationalisme républicain hérité de la Révolution.

Pour autant, ce n'est pas parce que les républicains rompaient avec leurs tendances belliqueuses qu'ils abandonnaient une certaine xénophobie¹. Les ennemis de la France étaient tout désignés : les Autrichiens, oppresseurs des nationalités, la Russie symbole du conservatisme et de l'Ancien Régime, et bien sûr l'Angleterre. Cette dernière était haïe à la fois en raison de l'anticapitalisme, de l'anti-protestantisme, voire, parfois, d'une forme d'antisémitisme de certains socialistes. Tous ces reproches sont dirigés contre l'individualisme et le libéralisme économique. Nous sommes à l'époque où l'aile gauche républicaine, héritière des jacobins, double les libertés révolutionnaires de libertés économiques et sociales. On distingue couramment les « droits de », issus de la Révolution de 1789, des « droits à » (au travail, au logement, au bonheur...) issus de la Révolution de 1848. C'est d'ailleurs lors de celle-ci que l'on ajoute la « Fraternité » à la devise républicaine. Face à tout cela, l'Angleterre apparaissait comme l'exact opposé.

1. Sous la Révolution déjà il ne faisait pas bon être étranger. *L'étranger* était à certaines heures synonyme d'ennemi, de monarchiste. Louis XVIII, selon l'expression consacrée, était revenu dans les fourgons de l'étranger. Il n'était pas alors tant perçu comme le roi des français que comme le représentant d'une dynastie.

Il est intéressant de noter que l'anti-protestantisme de l'aile gauche républicaine, et même l'antisémitisme de certains socialistes, ont les mêmes causes que l'anti-protestantisme et l'antisémitisme d'origine catholique, cette critique de l'individualisme et du libéralisme. Après tout les jacobins sous la Révolution sont *illibéraux*, et les reproches faits aux anglais et aux juifs sont les mêmes. Une des dénonciations de l'extrême droite plus tard sera d'ailleurs celle du « juif anglais ». L'historien Henri Martin, disciple de Michelet, dira même craindre de voir « anglaiser la France » ; « Tant de héros auraient donné leur sang [...] pour aboutir à transformer finalement les fils de Gaulois en une nation de commis, de prolétaires et de laboureurs faméliques, gouvernés par un sanhédrin de Juifs et de Lombards². » Guizot sera, lui, accusé de trahir les intérêts de la France en s'inclinant devant le « parti de l'étranger », c'est-à-dire l'Angleterre.

En attendant, les dernières ardeurs belliqueuses des révolutionnaires vont être considérablement refroidies par le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. Le mythe des soldats de l'An II s'écroule. Les républicains découvrent avec amertume que l'armée peut être une force réactionnaire. L'institution du *remplacement* permettant aux français les plus fortunés d'être dispensés du service militaire renforcera la défiance vis-à-vis de l'armée, et cela ne s'améliorera pas sous la IIIe République lorsque les aristocrates vont progressivement réinvestir la carrière militaire. A partir de ce moment la gauche commence à devenir pacifiste et à se méfier du patriotisme.

Au final, la République sociale qui naquît en février 1848 sombra très vite dans le conservatisme. De plus, le suffrage universel avait montré que le peuple n'était pas nécessairement républicain puisqu'il avait porté au pouvoir un despote. L'éducation deviendra une priorité. Il s'agira d'instruire le peuple afin que celui-ci vote correctement, c'est-à-dire républicain. Le suffrage universel sera pour sa part totalement discrédité, et l'usage du plébiscite sous le Second Empire achèvera de convaincre les républicains que l'appel direct au peuple est l'arme des dictateurs et des démagogues, les rapprochant ainsi de l'aile libérale des révolutionnaires de 1789.

2. Martin (Henri), *De la France, de son génie et de ses destinées*, 1847, cité dans Cabanel (Patrick), « La gauche et l'idée nationale », in Jean-Jacques Becker et al., *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 506-521.

Section 2 : La République opportuniste

Les républicains de retour au pouvoir, c'est comme si une longue parenthèse venait de se refermer. Les frontons des mairies s'ornent du triptyque républicain, la *Marseillaise* redevient l'hymne national. Le Parlement retrouve sa prépondérance au sein des institutions, renouant ainsi avec la tradition républicaine, malgré la place considérable accordée au Sénat qui, contrairement à l'Assemblée, ne peut être dissout et donc pouvait entraîner la chute du gouvernement (ce qui sera le cas avec le gouvernement Blum de 1937). Ce bicaméralisme est contraire à l'idée que la volonté nationale ne peut être divisée.

Tirant les leçons des épisodes précédents, les opportunistes mettent en place l'école publique gratuite, laïque et obligatoire, portant un coup sévère au catholicisme politique. L'Eglise ayant constitué l'un des piliers de l'état autoritaire de Napoléon III, l'anticléricalisme républicain en sort vivifié. C'est d'ailleurs l'un des rares sujets sur lequel les différentes factions républicaines se retrouvent.

L'école permet de lancer une grande entreprise de nationalisation des masses afin de faire de tous les français des républicains. Cela passe par l'instruction civique et morale, qui met en œuvre l'enseignement de Michelet : « La France supérieure comme dogme et comme légende » car « La France est une religion³ ». L'école devient l'emblème de la République. C'est par elle que passe l'émancipation des individus, et que la méritocratie peut devenir une réalité.

Mais cette nationalisation passe également par l'instauration du service militaire obligatoire pour tous. Celui-ci, allié au suffrage universel, sera censé associer le citoyen à la souveraineté nationale intérieure comme sur la scène internationale.

Pour le reste, les divisions entre républicains restent nombreuses. Les libéraux estiment avoir achevé l'œuvre de la Révolution en instaurant le régime parlementaire, les libertés de 1789 et l'école publique gratuite et laïque. Les républicains d'extrême gauche, eux, sont déçus. Ils estiment que la République ne va pas assez loin dans le social, et que l'égalité des droits doit se doubler d'une égalité réelle.

3. Michelet (Jules), *Le Peuple*, 1846, cité dans Cabanel (Patrick), « La gauche et l'idée nationale », in Jean-Jacques Becker et al., *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 506-521.

Cette opposition entre les deux camps républicains se retrouve jusque dans les références politiques issues de la Révolution. Pour les « Jules », c'est 1789 qu'il convient d'exalter car c'est la vraie Révolution, celle qui met fin à l'absolutisme, et ils voient en Robespierre un dictateur. Pour le camp d'en face, c'est 1793 ou la Commune⁴. Les néojacobins ne jurent que par la Constitution de 1793, jamais appliquée, et qui prévoyait des procédures de démocratie directe. Quant aux blanquistes, ils ont pour référence Hebert et désirent imposer la Révolution à la France à partir d'une dictature parisienne.

Cette extrême gauche se situe principalement à Paris, le lieu par excellence des révolutions. L'un d'entre eux dira : « Définissons d'abord le libéral : c'est un avorton issu du flanc bourgeois de la Révolution de 1789 qui entend par liberté le privilège de jouir du statut quo social, du collège, des diplômes, des immunités de sa caste, des bénéfices réels cachés sous les illusions démocratiques du régime représentatif [...] c'est l'esprit voltairien dans tout son empâtement bourgeois. »⁵. C'est dit, la République des opportunistes est une République bourgeoise.

Ce divorce entre républicains et cette défiance vis-à-vis du régime parlementaire en place préfigure déjà le boulangisme.

4. Rappelons que l'origine de la Commune fut dans le refus des parisiens des termes de la capitulation face à la Prusse. Elle est donc d'origine patriotique, mais d'un patriotisme universaliste. Les « rouges » s'opposaient par ailleurs à certains républicains, la plupart futurs opportunistes, ainsi qu'aux conservateurs.
5. Andrieu (Jules), *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871*, Payot, 1971, p.44.

Chapitre 5 : La crise de fin de siècle

Le retour à la République ne fut sans doute pas celui escompté. La pérennité du régime resta longtemps incertaine. Il fallut attendre 1875 et les 3 lois constitutionnelles pour que les républicains osent enfin se projeter dans l'avenir. Toutefois, ces lois étaient le fruit d'un compromis avec les monarchistes les plus modérés, ce qui ne plut que modérément aux républicains les plus farouches. Les opportunistes seront longtemps fustigés par leur propre camp, autant que par le camp d'en face. A cette contestation s'ajoute l'émergence d'une gauche socialiste sur la scène politique venant contester les origines libérales de la nouvelle république.

Comble de malchance, une crise économique d'ampleur européenne se déclencha en 1873. Les conservateurs se sont empressés de voir le marasme économique qui s'ajouta à la désillusion provoquée par la République « bourgeoise » et à la crise politique sortie de la défaite de 1870, comme la conséquence des idées abstraites du XVIII^e siècle et du matérialisme.

Section 1 : La Grande Dépression, 1873-1896

La crise économique de la fin du siècle trouve ses origines dans la libéralisation bancaire des débuts des années 1870. Celle-ci conduisit à une double spéculation, à la fois boursière et immobilière, aboutissant à la crise bancaire de 1873. L'Europe entière est touchée, le volume de ses ventes ralentit son essor en passant de 5 ou 6% pour les décennies précédant 1873, à 2,3% entre 1873 et 1894. En Europe continentale, le taux de croissance du PNB par habitant par an diminue également, passant de 1,1% entre 1850-1870 à 0,2%. Ce n'est donc pas à proprement parler une dépression, mais un ralentissement conséquent, voire une stagnation de l'économie¹.

En ce qui concerne la France, dans la décennie précédant 1892, date de l'adoption d'une politique protectionniste (qui avait déjà réussi à plusieurs autres pays européens),

1. La source de ces chiffres, ainsi que de ceux du paragraphe suivant, sont à trouver dans l'ouvrage de Bairoch (Paul), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1999 [1993].

le PNB annuel par habitant se trouve n'être que de 1,2%. Il ne sera que de 1,3% et 1,5% pour la première et seconde décennie suivantes.

La croissance commerciale française est, elle, négative, et la croissance annuelle des exportations quasi-nulle. Le taux de croissance annuel est inférieur à la moyenne séculaire entre 1883 et 1896, et cela malgré le plan Freycinet qui, après quelques signes encourageants, échoue avec la crise financière de 1882 qui voit la faillite de l'Union Générale, grande banque d'affaire liée aux milieux monarchistes catholiques.

La crise touche plusieurs secteurs de l'économie, principalement la métallurgie et l'industrie textile, aussi bien à Paris qu'en province. La France, alors deuxième puissance industrielle de l'époque, fut rétrogradée à la quatrième place.

On reprocha à Jules Ferry, alors président du Conseil des ministres, l'absence de politique sociale contre ce qui lui-même dénonçait comme les « abus du libéralisme économique ». Il y eut des déclarations mais peu d'actes perceptibles par l'opinion publique, la confortant dans l'idée que la République opportuniste était davantage l'alliée de la bourgeoisie libérale que celle de la masse des Français. C'est d'ailleurs sous la IIIe République que l'on peut réellement commencer à parler de société de masse. Le second empire, conscient que la « question sociale » allait se poser avec plus d'insistance dans une société industrielle, avait fait des efforts afin de retarder l'exode rural, la paysannerie étant l'assise du régime bonapartiste.

La Grande Dépression fut donc l'occasion d'une critique du régime mis en place, et à travers lui d'une critique du libéralisme économique, voire politique, aussi bien à droite qu'à gauche, nourrissant le sentiment de déclassement que la France venait de ressentir après sa défaite militaire face à la Prusse.

Section 2 : La crise politique

Des scandales de corruption à la « Valse ministérielle »

En dehors de toute accusation partisane, le régime de la Troisième République subira une succession de scandales qui feront le lit de la contestation de droite comme de

gauche dénonçant la collusion entre les milieux d'argent et la classe politique et l'influence néfaste de l'argent et des lobbys (juifs ?) en politique. Rappelons que la loi Le Chapelier, figure de la pensée politique révolutionnaire, témoignait d'une aversion sans bornes pour tout groupe suspecté de faire valoir un quelconque intérêt particulier susceptible de corrompre la volonté générale. Les plus emblématiques de ces cas sont ceux du scandale des décorations et du scandale de Panama.

Le premier éclata en 1887 et vit le gendre du président de la République Jules Grévy monnayer des remises de légion d'honneur. En plein épisode boulangiste, des manifestations se rassemblèrent sous le mot d'ordre « A bas les voleurs ». Ce scandale entraîna la démission du président ainsi que la création du délit de trafic d'influence.

Le second, révélé en 1892 par Edouard Drumont, concerna la société de Ferdinand de Lesseps créée afin de mener à bien la construction du canal de Panama, qui soudoya plusieurs personnalités politiques via un intermédiaire juif, Jacques Reinach. Il finira par la condamnation d'un ancien ministre des travaux publics, Charles Baïhaut, ainsi que par la ruine de dizaines de milliers d'épargnants.

Ces scandales seront dénoncés par les opposants comme la manifestation concrète d'une corruption consubstantielle au régime, le régime parlementaire étant perçu comme le régime bourgeois, c'est-à-dire celui du profit à outrance.

Une contestation venue de la gauche illibérale

Etonnamment, la République ne trouve pas nécessairement ses critiques les plus virulentes chez les monarchistes ou les bonapartistes, mais chez d'autres républicains qui sont loin de partager la même idée sur ce à quoi doit aspirer la République. Cette opposition de gauche se trouve chez des anciens communards (dont certains furent un temps interdits de séjour), des néojacobins, des blanquistes, des proudhoniens, mais également chez des plus modérés, les « radicaux ».

Il importe de souligner que le socialisme en France au début de la IIIe République est assez peu pénétré par les idées de Marx, et n'est donc pas internationaliste car il n'est pas imprégné de l'idée de lutte des classes, laissant le champ libre à une dénonciation de

la République « bourgeoise » au nom de valeurs sociales en même temps que nationales². Le marxisme venant d'Outre-Rhin est par ailleurs assez mal considéré en France. Il est qualifié de doctrine d'« allemand » ou venant de l'« étranger ». Il faudra attendre le début des années 1880 pour voir la première importation du marxisme en France par Jules Guesde, Paul Lafargue (gendre de Marx), et Gabriel Deville³. Cette importation ne fut pas du goût de Friedrich Engels pour lequel les trois hommes nuisaient à la diffusion du marxisme tant ils en méconnaissaient la philosophie. Le mot de Marx : « Ce que je sais, c'est que je ne suis pas marxiste⁴ » fut prononcé en pensant aux marxistes français des années 1880.

Il faudra attendre 1893 et la coopération d'un groupe d'écrivains français et italiens pour que se diffuse en France une doctrine fidèle au marxisme. On trouve dans ce groupe d'écrivains George Sorel, celui-là même qui deviendra cinq ans plus tard révisionniste tout en critiquant dans le même temps le socialisme démocratique et sa participation aux gouvernements bourgeois⁵, comme ce sera le cas lors de la formation du Bloc des gauches à la suite de l'affaire Dreyfus. De fait, le socialisme jaurésien se verra lui-même pendant longtemps l'héritier des Lumières et le continuateur de 1789.

Cette gauche sociale et hétérodoxe, le plus souvent républicaine (les blanquistes étant une exception), observe amèrement le retour de cette république libérale, fruit d'un compromis avec les orléanistes, finalement très loin de leurs attentes. C'est cette opposition de gauche, assez peu marxiste en réalité, qui méconnaît donc la lutte des classes et de fait l'internationalisme de la cause ouvrière, qui permettra la constitution d'un nationalisme prolétarien aux aspirations sociales.

2. Le terme « socialiste » a été forgé par le britannique Robert Owen et introduit en France en 1834. Il ne désignait à l'origine qu'un mouvement de réaction à la paupérisation ouvrière et l'atomisation engendrées par le capitalisme émergent.

3. Mc. Innes (Neil), « Les débuts du marxisme théorique en France et en Italie (1880-1897) », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, n°102, juin 1960, p.5-51.

4. Lettre de Marx à Engels le 11 octobre 1882, cité *Ibid*.

5. Sorel fait partie de ces intellectuels que Zeev Sternhell accuse d'avoir contribué à l'élaboration du fascisme. Sans aller jusque-là, il est vrai que pour quelqu'un venant de la gauche il est obnubilé par la décadence morale et la corruption de la culture bourgeoise, et nourrit un imaginaire d'héroïsme viril, cultivant l'action comme autant de manifestations de vitalité, raison de son rapprochement avec le syndicalisme révolutionnaire.

Une critique du libéralisme et du matérialisme venue de la droite

Dans le camp conservateur on s'empresse de voir les principes de 1789 comme la cause de la défaite de 1870. Ernest Renan avait déjà averti Napoléon III afin qu'il adopte un programme conservateur pour contrer ce « jacobinisme âpre, hargneux, pédantesque, qui remue le pays⁶ ». La participation de tous, donc des masses, à la politique ne peut entraîner que la médiocrité. Il écrira au lendemain de la défaite : « La France telle que l'a faite le suffrage universel est devenue profondément matérialiste ; les nobles soucis de la France d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire, ont disparu avec les classes nobles qui représentaient l'âme de la France. Le jugement et le gouvernement des choses ont été transportés à la masse ; or la masse est lourde ; grossière, dominée par la vue la plus superficielle de l'intérêt⁷ ».

La victoire de la Prusse, c'est la victoire de l'Ancien Régime qui a su préserver sa population de la corruption morale de l'individualisme. Elle a su préserver la discipline de l'extension irraisonnée des libertés individuelles qui conduisent inexorablement les individus à se désintéresser du sublime et de l'élan vital pour se consacrer à la satisfaction de bas instincts matériels au détriment de l'agrandissement du peuple dont ils sont membres : « C'est la Prusse, demeurée pays d'ancien régime, et ainsi préservée du matérialisme industriel, économique, socialiste et révolutionnaire, qui a dompté la virilité de tous les autres peuples⁸ ».

Ainsi, les réactions des conservateurs, qu'ils soient catholiques monarchistes, ou autres comme Renan (anticlérical dans son cas), sont teintées d'un préjugé élitiste. La France se serait perdue depuis 1789 en permettant à chacun d'être actif politiquement, car la démocratie s'exprimant par la voie du suffrage universel n'est au final rien d'autre que la dictature des masses, qui emporte nécessairement la décrépitude morale et intellectuelle. L'égalitarisme jacobin a entraîné un nivellement de la société par le bas. La défaite de 1870 n'est autre que la victoire d'une société, d'un mode de vie, sur un autre.

Cette critique de la Révolution se portera sur le régime de la IIIe République, censée en être la réincarnation. Les scandales en cascade ne feront que confirmer le diagnostic

6. Renan (Ernest), « Philosophie de l'histoire contemporaine. La monarchie constitutionnelle en France », *La Revue des Deux Mondes*, t.84, 1^{er} novembre 1869, p.96.

7. Renan (Ernest), *La réforme intellectuelle et morale de la France*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1967, p.25 et p.28.

8. *Ibid.* p.25 et p.93.

d'une société avilie par l'argent. Tandis que la *valse ministérielle* confirmera à leurs yeux qu'un régime parlementaire, dit démocratique, est ingouvernable et inapte à hisser un pays vers les chemins de la grandeur, préoccupé qu'il est par de basses manœuvres électoralistes. Le personnel politique de la République n'est que le reflet du pourrissement de la société sous l'influence des principes de 1789.

Le sentiment de décadence distillé tout au long du XIXe siècle, et justifié de différentes manières, atteint avec la défaite son paroxysme et fournit dès lors les arguments qui seront au fondement de la critique droitière du régime. En chargeant les principes révolutionnaires de toutes les fautes, l'argumentation conservatrice porte en elle les solutions, le retour aux valeurs d'avant.

La République est dès ses débuts contestée à sa gauche et à sa droite. La contestation de gauche est le produit d'une désillusion, la République ayant suscité plus d'espoirs qu'elle ne pouvait, ou voulait, en contenter. Celle de droite provient au contraire d'une hostilité à la société issue de la Révolution. Tous se retrouvent dans la dénonciation de la corruption et du personnel politique. Cela va donner le boulangisme, où chacun va placer dans la figure charismatique du général ses espoirs de modifications, voire d'abolition, du régime en place. Il en résulte non pas une, mais 3 formes d'antiparlementarisme identifiées par Michel Winock⁹ : l'antiparlementarisme de droite, chargé des valeurs d'autorité, d'unité et d'efficacité ; l'antiparlementarisme de gauche, qui dénonce l'oligarchie des politiques et la trahison des représentants : de tradition révolutionnaire, il est hostile au bicaméralisme, et revendique la voix authentique du peuple par l'instauration du mandat impératif ; enfin l'antiparlementarisme protestataire, plus conjoncturel, répondant à la crise d'autorité du régime et aux scandales.

C'est de ce conglomerat de facteurs que sortira le premier nationalisme d'extrême-droite. Sa doctrine se nourrit de la contestation du libéralisme venant de droite comme de gauche. Il se réclame des valeurs d'autorité et d'efficacité, en même temps qu'il se fait l'écho de revendications sociales. Il aspire à l'unité qui n'est point l'apanage d'un camp, n'oublie pas la lutte contre la corruption des politiciens, et leur collusion avec les milieux d'affaires, et fustige les partis soupçonnés de faire prévaloir des intérêts particuliers au détriment de celui de la nation.

9. Winock (Michel), *La France politique XIXe-XXe siècle*, Seuil, « Point Histoire », 2003 [1999].

Deuxième partie

La matrice des nationalismes

La France cesse de se penser comme étant la *Grande Nation*, prédestinée à éclairer le monde, et revoit ses ambitions à la baisse. Elle est une nation parmi d'autres, avec sa culture propre, mise à mal par l'universalisme des Lumières qui, par définition, puisqu'il est un universalisme, se situe au-delà de la nation territorialisée. La contradiction ne choquait pas les révolutionnaires, persuadés d'instituer une ère nouvelle sur une terre dominée par les monarchies. L'identité française se fondait sur ce sentiment de singularité. Par ailleurs, l'encerclement militaire de la France contribuait beaucoup à forger de fait un sentiment d'appartenance entre les Français, l'ennemi commun étant l'une des meilleures sources de lien social.

Les républicains avaient concilié cet universalisme avec le principe nationalitaire émergeant au cours du XIXe siècle car résidait derrière lui, en substance, l'idée d'un monde entièrement démocratique où la guerre s'effacerait devant une union de peuples fraternels symbolisée par le rêve Hugolien des Etats-Unis d'Europe.

La défaite de 1870 est pour certains le signal qu'il faut couper court à cette utopie fondée sur les chimères d'une philosophie abstraite. La France évolue dans un monde formé d'États-nations, chacun possédant sa culture et ses intérêts propres qu'il cherche à défendre. Elle doit faire de même, admettre qu'elle n'est qu'un cas particulier, et que son intérêt puisse ne pas être universel. Il se peut même qu'il soit au contraire antagoniste à celui des autres nations.

Cette remise en perspective intervient sous l'action de conservateurs et de réactionnaires ayant mûri leur doctrine tout au long du siècle, mais aussi de certains républicains. Tous ensemble ils contribueront à produire un nationalisme à l'imaginaire divergeant du roman national républicain officialisé par l'école de la IIIe République.

Mais ce nouveau nationalisme, que l'on range aujourd'hui à l'extrême droite, est loin d'être homogène. Il est possible, selon nous, d'identifier deux courants majeurs naissant à la fin du XIXe siècle. Le premier, d'inspiration contre-révolutionnaire, avec comme architecte Charles Maurras, et un second, en phase avec la modernité, se refusant à rejeter uniformément la Révolution, parfois à son corps défendant, incarné par Maurice Barrès et initié par Paul Déroulède, bien que celui-ci fut d'abord un tribun avant d'être un idéologue¹⁰.

10. N'oublions pas cependant que Barrès, en plus de sa production intellectuelle, fut élu député de Nancy (1889-1893) puis de Paris (1906-1923).

Nous tâcherons de démontrer au cours des deux parties qui suivent que Marine Le Pen se positionne dans la filiation de ce second courant, malgré la nécessaire réserve que l'on peut avoir vis-à-vis d'une femme politique qui, contrairement à Maurras ou Barrès, ne fut jamais une idéologue. Néanmoins, il est essentiel, selon nous, d'envisager le Front national comme un entrepreneur idéologique cherchant à diffuser une certaine interprétation du monde, cohérente et sensée, à laquelle est attaché un modèle de société spécifique. Le Front national puiserait alors, volontairement ou involontairement, dans la doctrine nationaliste de Maurice Barrès. Nous verrons que les quatre mythes identifiés par Raoul Girardet – à savoir : *l'Age d'or*, *l'Unité*, la *Conspiration* et *l'Ordre* – sont omniprésents, et même indispensables à l'élaboration des pensées nationalistes car ils répondent tous les quatre aux hantises des nationalistes¹¹, bien qu'ils s'expriment différemment et avec plus ou moins d'intensité selon les courants.

Cette partie sera consacrée aux représentations attachées et véhiculées par chacune des deux théories nationalistes qui, si elles se rejoignent sur la dénonciation de la philosophie dite « abstraite » des Lumières ainsi que sur la manière d'envisager les relations entre États-nations, ne s'accordent que sur certains fondamentaux de l'identité française. L'Histoire ne leur renvoie pas le même écho, et les conséquences qu'elles en tirent aboutissent à deux imaginaires nationaux discordants. Il faudra avant tout s'attacher à comprendre ce qui fait des systèmes de pensée à part entière, au-delà du simple sentiment d'appartenance nationale communément partagé.

11. Chaque mythe est respectivement le reflet de : la décadence, de la désunion, de la crainte de l'ennemi de l'intérieur, et du désordre. Ils se soutiennent mutuellement, l'ennemi de l'intérieur entraîne la désunion qui mène au désordre et conduit à la décadence.

Chapitre 6 : Le nationalisme comme idéologie

La Révolution est le point de commencement de la modernité et de la bataille des deux France. Elle consacre un changement de rapport au temps en même temps que l'existence de la nation moderne. C'est pour ces raisons qu'elle est au fondement des divergences des deux nationalismes de Maurras et Barrès.

Maurras possède l'originalité de doter la doctrine contre-révolutionnaire d'un programme politique, c'est-à-dire national. Jusque-là, la contre-révolution était hostile à l'idée de nation telle qu'elle avait émergé sous la Révolution. Or, avec l'avènement de la IIIe République, consacrant le monde de l'après Révolution, toute expression politique ne pouvait se faire que dans le cadre national au nom de la nation. La nation était devenue la matrice conceptuelle avec laquelle on se représentait le monde. La chrétienté s'était effacée après 1789 ; quant aux royaumes dynastiques, ils s'étaient pratiquement tous fondus sur le modèle de l'État-nation, même les moins homogènes ethniquement, tel l'Empire austro-hongrois au sein duquel cohabitaient plusieurs groupes ethniques revendiquant chacun une nationalité propre. Les dynasties appartenaient désormais à une nation, comme ce fut le cas en France avec Louis Philippe lorsque celui-ci se proclama roi des Français, et non plus roi de France.

Le mot d'ordre de l'Action française, « le politique d'abord ! », illustre ce renouveau, cette modernisation si l'on peut dire, de la doctrine réactionnaire. Cependant, hormis l'expression de la vision d'une société prérévolutionnaire dans un cadre national, Maurras n'apporte que peu de chose au programme politique réactionnaire. Il pense toujours que le monde est régi par des lois immuables et extérieures qui conditionnent l'organisation de la société.

A l'inverse, Barrès a fait de la Nation le référentiel absolu, celui à travers lequel toute action doit être appréciée. Le bien et le mal n'existent pas de façon intrinsèque, ils n'existent qu'en fonction de l'intérêt national : « Il n'y a pas de vérité absolue, il n'y a que des relatives¹ ». C'est par la nation que l'on accède à la seule vérité qui vaille.

Alors que le nationalisme de Maurras conçoit encore l'irruption, tout du moins instrumentale nous le verrons, d'un principe organisateur de la société et extérieur à elle,

1. Barrès (Maurice), *Mes cahiers*, t. II, p.163, 38, 123.

le nationalisme de Barrès est le fruit d'une véritable re-sacralisation du monde. Barrès, en quête d'absolu, victime du nihilisme de la société industrielle et du désenchantement du monde : « L'ennui bâille sur ce monde décoloré par les savants² » ; finit par transposer son Moi individuel à un Moi collectif dans lequel il se fond totalement et qui devient sa raison d'être. De cette transfiguration découlera la conception barrésienne de l'Unité, conception assez proche de l'imaginaire jacobin car elle postule la nation comme un ensemble d'individus égaux se dépouillant intégralement de toute appartenance particulière afin de se fondre dans ce grand tout qu'est la nation. Car, s'il existe indubitablement un abîme du point de vue de la théorie des idées politiques entre l'unité barrésienne, fondée sur un déterminisme, et le contractualisme révolutionnaire, ce n'est pas le cas lorsque l'Unité est envisagée sous l'angle de la représentation imaginaire. Le jacobinisme révolutionnaire faisait abstraction de l'Histoire et divisait le monde en deux : d'un côté la *Grande Nation*, le *Grand Tout*, et de l'autre l'Étranger, avec tout ce que ce mot impliquait de négatif et de paranoïa chez les révolutionnaires. Ainsi, les frontières de la nouvelle société que pensaient bâtir les jacobins étaient celles du *Grand Tout*, celles de la communauté nationale. L'universel se pensait donc sous l'angle national. L'horizon indépassable, l'absolu républicain jacobin, était la Nation/*Grand Tout* à l'intérieur de laquelle chacun se fond et existe simultanément individuellement et collectivement. Paradoxalement, le relativisme barrésien possède les mêmes frontières que l'universalisme jacobin³. Cela s'explique par le fait que Barrès vit dans un système international peuplé d'États-nations. Afin de faire de sa propre nation l'absolu, il est obligé d'exclure de son système de pensée toutes les autres nations et de s'enfermer dans un relativisme. Tandis que les révolutionnaires, pensant la France comme la *Grande Nation*, la seule nation puisque le nationalisme naît à ce moment-là, pouvaient se permettre d'être universalistes tout en étant nationalistes.

2. Barrès, « Le sentiment en littérature. Une nouvelle nuance de sentir. M. Leconte de Lisle », *Les Taches d'encre*, janvier 1885, p.33.

3. Il faut insister sur le contexte. On est encore dans l'évènement en train de se produire, les jacobins ne se questionnaient pas sur le fondement de l'identité française, que l'on trouvera plus tard dans l'Histoire, celle-ci faisant immédiatement sens pour eux. La chasse ouverte aux étrangers soupçonnés en permanence de comploter contre la Révolution, l'illustre tout à fait bien. On identifie alors intuitivement les étrangers sans poser la question de ce qui fait d'eux des étrangers, des non Français. C'est d'ailleurs à ce moment qu'on se dote de papiers d'identité afin d'identifier les étrangers, peu importe leur nationalité, des gens « normaux », c'est-à-dire des Français.

Dans tous les cas, barrésien ou maurrassien, la nation devient une idéologie dans son sens non normatif, c'est-à-dire : « une conception ou une vision du monde – de l'homme, de l'histoire, de la société – qui relève d'un certain corps de croyances et qui est orientée vers l'action⁴ ». L'Etat-nation cesse d'être un simple cadre, une forme sociétale dans laquelle évoluent les différentes sociétés européennes (et latino-américaine, pour l'heure), et devient un véritable principe moteur de l'action politique à l'intérieur même du cadre national, par opposition aux revendications nationalitaires qui prennent place sur la scène internationale.

De ces deux conceptions élémentaires du nationalisme vont procéder toutes les ramifications que nous allons étudier. Nous constatons une nouvelle fois le rôle structurant de la Révolution dans la vie politique française. C'est à partir d'elle, de son acceptation ou non, que le nationalisme français se trouve scindé en deux, entre réaction/traditionalisme et nationalisme/absolu. C'est donc, tout naturellement, à travers l'appréciation de l'Histoire et donc de la définition donnée à l'identité française que nous allons retrouver cette distinction.

4. Nous empruntons cette définition à Dézé (Alexandre), Chapitre 7, « Le Front national comme entreprise doctrinale », in Heagel (Florence), *Partis politiques et système partisan en France*, Presses de Sciences Po, 2007, p. 255-284.

Chapitre 7 : Les imaginaires nationalistes

Le point de départ des différences entre les imaginaires nationalistes réside dans la façon même d'aborder la représentation du temps. Fidèle à la doctrine contre-révolutionnaire, Maurras refuse la nouvelle conception du temps qui advient avec la modernité, il veut en revenir à la période où le temps demeurerait figé, situation qui réalise selon lui l'état normal du monde. A ses yeux, la Révolution a fait basculer le monde dans l'anormalité. De cette conceptualisation du temps provient la démarche positiviste, et surtout anhistorique de Maurras qui cherche à tirer des lois intangibles de l'organisation des sociétés. Cet anhistoricisme est le très exact opposé de la pensée barrésienne qui postule qu'il existe une loi de l'évolution historique qui a conduit l'humanité à adopter la forme de l'État-nation.

Ce rapport au temps diamétralement opposé va produire deux romans nationaux structurés autour de l'acceptation ou du refus de la Révolution comme héritage national, en tant que contribution à l'identité française.

Section 1 : Un rapport différent au temps et à l'Histoire

Malgré l'originalité de sa démarche, Maurras reste un réactionnaire. En tant que tel, la conception qu'il se fait de l'Histoire et du temps est identique à celle de ses prédécesseurs. La Révolution constitue à ses yeux la rupture entre l'ancien monde, conforme à l'ordre naturel, idéalisé, et le nouveau monde décadent. Ainsi la Révolution, en libérant le temps, autrefois figé, est responsable du déclin de la France. La seule manière de combattre est de revenir à une société d'Ancien Régime, conforme aux lois naturelles, et par conséquent intangibles, donc à cette période de l'Âge d'or où le temps était figé.

Tout le paradoxe du nationalisme maurrassien réside dans cette volonté de revenir à l'avant Révolution. En effet, le nationalisme n'existe que depuis la Révolution. Ce n'est qu'à partir de la Révolution que la nation a conscience d'elle-même et donc qu'elle existe en tant que communauté politique. Revenir à la société d'Ancien Régime, c'est revenir à

un temps où la communauté politique ne s'était pas encore substituée aux communautés religieuses et aux royaumes dynastiques.

Ce paradoxe s'explique par la démarche même de Maurras. Ce dernier, contre-révolutionnaire et positiviste accompli, recherche les lois de la nature à partir de l'observation. Il se situe donc parfaitement dans le courant contre-révolutionnaire du XIXe siècle qui tente de valider sa vision sociétale à travers les sciences dures et les sciences sociales. Celui-ci tente de dégager par l'observation des lois qui valent en tout temps, ce qui constitue une démarche anhistorique. Maurras observe les nations de son temps et postule qu'elles ont toujours existé. Il peut donc prôner le retour à un âge où le temps était figé. Ironiquement, c'est sur cette conception abstraite que se concentrera la critique barrésienne du nationalisme maurrassien.

En effet, à l'inverse de Maurras, Barrès est marqué par l'idée qu'il existe une loi de l'évolution historique. Le nationalisme est l'aboutissement de cette évolution qui nous a conduits de l'Empire romain à la Révolution, en passant par la chrétienté médiévale. Il est le fruit d'un processus historique. Barrès pense en termes de continuité. D'où sa réponse à Maurras :

Je ne date pas l'histoire de France d'un siècle, mais je ne puis méconnaître les périodes plus récentes. Elles ont disposé nos citoyens de telle sorte qu'ils réservent pour le principe républicain ces puissances de sentiment que d'autres nations accordent au principe de l'hérédité et sans lesquelles un gouvernement ne peut subsister¹.

Barrès se soumet au verdict de l'Histoire. Il est indéniable que le nationalisme est né avec la Révolution. Par ailleurs, la République a pris une telle importance dans l'Histoire de France qu'il est impossible d'envisager un régime qui ne soit pas républicain. En conséquence le nationalisme barrésien ne niera jamais l'importance de la Révolution dans la constitution de l'identité française, et n'envisagera jamais la France autrement que comme une république. Toute visée différente, à l'instar de celle de Maurras, ne serait qu'une négation de l'Histoire vouée à échouer.

1. Barrès (Maurice), *Mes cahiers*, t. I, pp. 93-94, cité in Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*, p. 382, Paris, Pluriel, 2016 [1972].

C'est dans cette vision que s'inscrit Marine Le Pen : « Le peuple français est le résultat de quinze siècles, au moins, d'un lent et patient travail d'unification². » Elle se sert par ailleurs de ces lois de l'Histoire aboutissant à l'émergence des nations afin de critiquer toute supranationalité comme étant contraire au sens de l'Histoire, ainsi l'« édifice bruxellois qui ne défiera plus très longtemps les lois de l'équilibre³ ».

La conception d'une histoire en termes de continuité conduit à porter un regard différent sur la décadence à laquelle le pays est en proie. Contrairement à Maurras, qui pense que les plus beaux jours sont définitivement révolus et que l'on ne peut que courir derrière cet âge d'or, pour Barrès, Déroulède, et Marine Le Pen, la décadence n'est pas inéluctable.

Alors que pour Maurras le regard se porte vers le passé, pour les autres il se fixe sur l'avenir. Ainsi Déroulède est convaincu que la France récupérera l'Alsace et la Lorraine, qu'il est impossible d'entériner leur annexion. Marine Le Pen, elle, le dit sans ambages : « je me tourne vers l'avenir⁴ », professant sans cesse lors de ses discours une France renouvelée, prenant parfois des accents quasi-messianiques : « rien ne pourra l'arrêter [notre opposition] car notre combat est noble, notre cause est juste et donc notre victoire inéluctable⁵ ». Pour tous, la nation peut accomplir bien des choses et recouvrer sa grandeur, pourvu qu'elle s'en donne la peine et les moyens. Ces moyens sont divers et parfois propres à chacun, comme le regain de vitalité nécessaire selon Barrès, mais pour tous cela passe par un changement de régime ou un mode de gouvernement.

Nous verrons cela *infra*, car avant tout, ces différents rapports au temps et à l'Histoire engendrent de nécessaires différences dans les romans nationaux de chacun. Ce qui se joue derrière cela, c'est la définition même de l'identité française.

2. Discours du Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

3. *Ibid.*

4. Discours lors de l'Université d'été du Front national à la Baule, 2012.

5. Discours du 1er mai 2015.

Section 2 : Des romans nationaux divergents : entre acceptation et refus de la continuité révolutionnaire

Etant donné que la nation est une *communauté imaginée* par un ensemble d'individus vivant parallèlement les uns aux autres, cet imaginaire doit reposer sur un socle commun, un passé partagé faisant le lien entre eux, un « riche legs de souvenirs communs⁶ ». Or, il est intéressant de constater que les deux nationalismes français ne possèdent pas la même image mythifiée de la France. Ceci est toutefois aisément compréhensible lorsque l'on sait que l'origine de la fracture réside dans l'acceptation ou non de la modernité.

En effet, puisque Maurras refuse l'après 1789, il est évident que la conception qu'il se fait de la France exclut toute référence au-delà de cette date. L'imaginaire national maurassien renvoie à la société d'Ancien régime et à la culture française telle qu'elle était alors, exception faite des Lumières évidemment. L'héritage idéalisé est celui de la culture classique, de Corneille, Racine ou Bossuet. Pour Maurras, le génie de la France réside justement dans cet héritage gréco-romain, auquel appartient à ses yeux le catholicisme. En conséquence, le roman national tel qu'il le conçoit ne renvoie pas à un passé immémorial, comme c'est le cas chez les républicains ou chez Barrès, qui n'hésite pas à faire remonter les racines de la France jusque dans l'Antiquité. Non, Maurras fonde l'identité de la France sur un bloc homogène et figé dans le temps.

A l'inverse, Barrès, fidèle aux lois de l'évolution historique, considère la France comme un tout indivisible. La Révolution n'est pas une coupure, mais l'aboutissement d'un processus historique. Il reproche même aux hommes de 1789 leur anhistoricisme, leur idée de fonder la nation exclusivement sur la volonté des individus, niant de fait le passé partagé, et même, lorsqu'il sera parvenu au terme de l'évolution de sa pensée, le déterminisme historique que constitue la nation. A ses yeux, la Révolution, puis Napoléon, poursuivaient l'œuvre des rois de France qui, par leur volonté et leur ambition, sont parvenus à unifier le peuple français.

Au début de son œuvre, il se gausse du chauvinisme d'un Déroulède, mais il partage pourtant avec lui une idée de la France directement inspirée de Michelet, dont il ne niera

6. Renan (Ernest), *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, 1882.

jamais l'influence par la suite, même aux temps où il reviendra sur son universalisme. Cette image de la France, comme construction historique à considérer comme un tout indivisible, se retrouve également chez Marine Le Pen, pour qui « l'Histoire de France est un bloc⁷ », et qui ne se prive pas elle non plus de se placer sous le patronage de Michelet⁸. On retrouve ainsi, dans les figures exaltées du panthéon national, pêle-mêle : « Clovis, Jeanne d'Arc, Napoléon, Saint-Louis, François 1^{er}, Louis XIV, ou Henri IV⁹ » !

Alors que le classicisme de Maurras l'amène à réduire l'identité française à un corpus bien précis et homogène de l'Histoire de France, cette deuxième version du roman national, se nourrissant d'éléments les plus divers, se trouve aussi être bien plus malléable en fonction des circonstances et source d'ambiguïté. Ainsi, Barrès devenu conservateur ne se privera pas de voir dans la victoire de 1918 la victoire des soldats de l'an II contre l'autoritarisme prussien, rejoignant, comme Déroulède en son temps, l'image de la France républicaine championne du droit. Il réussira à faire de la Lorraine la plus latine des régions françaises¹⁰ et fera paradoxalement l'éloge des hommes du Nord et de l'Est de la France, ses vrais bâtisseurs, laborieux et proches de la terre dans une symbolique toute romantique, par opposition aux méridionaux, paresseux et superficiels, attribuant à leur éloquence « la verbosité, le mensonge, l'artifice du néant¹¹ », bref, accumulant les clichés sur les latins. A l'opposé Maurras exalte le Sud, véritable implantation de la romanité.

Cette flexibilité de l'identité française doit généralement beaucoup au contexte. Déroulède, en renonçant à l'universalisme, n'abandonnera jamais la vision contractualiste de la nation qui, comme chez Ernest Renan, lui permet de s'opposer à l'annexion de l'Alsace-Lorraine qui fut faite selon la conception allemande de la nation. C'est aussi dans l'objectif de se distinguer par rapport à l'Allemagne que Barrès fera de la Lorraine la région étendard de la latinité. Quant à Marine Le Pen, elle prétend s'inscrire dans la continuité de Jeanne d'Arc, égérie de la résistance à l'ennemi extérieur comme intérieur, à laquelle elle lie fréquemment les résistants de la seconde guerre mondiale, citant

7. Discours de Nantes, 25 mars 2012.

8. Discours lors de l'Université d'été du Front national à la Baule, 2012.

9. Discours lors de l'Université d'été du Front national à Marseille, 6 septembre 2015.

10. Al-Matary (Sarah), « A la frontière des « races » : la géographie morale de Maurice Barrès », *Romantisme* 2005/4 (n° 130), p. 95-109.

11. Barrès (Maurice), « un cri d'alarme », *La Patrie*, 17 Juillet 1902.

Maurice Druon¹² qui écrivit les paroles du *Chant des partisans*, voire : « Le Grand Ferré, Jeanne Hachette, les volontaires de l'An deux, les conscrits de 1813, les paysans insurgés de 1870 contre les Prussiens, les bleus horizons de 1914-18, les résistants du Vercors, ou les non du référendum de 2005¹³ » héros de cette « France éternelle qui va d'Alésia au référendum de 2005¹⁴ ». Elle se place ainsi dans la continuité de cet *esprit de résistance*¹⁵ bien français, qu'elle est la seule à incarner car elle est la seule à s'opposer au système, ce qui fait d'elle la seule vraie Française de la vie politique par opposition à ces élites apatrides vendues à la solde de l'étranger. Manipuler le roman national, de façon à se présenter comme étant la seule à être fidèle à l'héritage légué par nos aïeux, lui permet d'exclure ses opposants politiques de la communauté nationale et ainsi les délégitimer dans le cadre d'une compétition politique nationale. Après tout, pour les nationalistes il n'existe qu'un seul parti, celui de la nation. Dès lors que l'on se revendique comme étant le seul parti à travers lequel s'incarne l'esprit national, cela fait des autres des imposteurs, l'esprit national ne pouvant être divisé : « Dites-leur que notre parti à nous c'est la France¹⁶. »

Par ailleurs, cette manière d'utiliser le roman national la place du côté des résistants et finalement des vainqueurs de la seconde guerre mondiale, quand son père était plus facilement assimilé au camp des perdants. Cela lui permet de renverser une image préjudiciable au parti. C'est encore ce qu'elle fait lorsque, à l'occasion de son discours de succession à la tête du parti, elle dit :

Au Front national, nous nous souvenons de ceci : La Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen de 1789 déclare dans son article 2 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

Qui mieux que nous a défendu ces principes tout au long de 40 ans d'histoire politique française¹⁷ ?

12. Discours du 1er mai 2013.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

15. Le terme est employé tel quel dans les discours.

16. Discours du 1er mai 2013.

17. Discours du Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

Elle place ainsi ses thèmes de prédilection, telle la sécurité ou l'opposition à l'*Euromondialisme* (perçue comme étant de la résistance à l'oppression), sous la bénédiction du texte emblématique de la Révolution afin de faire valoir son ascendance républicaine, tandis que le Front national de Jean-Marie Le Pen a longtemps été vu comme un amalgame de toutes les droites extrêmes, allant des néo-fascistes aux catholiques intégristes refusant catégoriquement les évolutions du concile de Vatican II. Posture qu'elle cultive en accusant certaines lois du PS ou de l'UMP d'être « antirépublicaines¹⁸ » et donc liberticides, voire même d'être des « tentatives totalitaires¹⁹ », afin de se positionner à l'antithèse des régimes d'extrême droite du XXe siècle.

Cette aisance à jouer avec le roman national chez Marine Le Pen résulte sans aucun doute de manœuvres purement tacticiennes. Pour un idéologue comme Barrès elle dénote, malgré la tournure déterministe que prendra sa pensée, une certaine conscience de la capacité des nations à s'instituer elles-mêmes.

Section 3 : Un patrimoine commun : le catholicisme

Malgré toutes leurs divergences, les nationalistes d'extrême-droite s'accordent tous sur l'importance du catholicisme, mais une fois de plus pour des raisons divergentes.

Pour Maurras, la religion est nécessaire. On retrouve chez lui le côté instrumental qui existait déjà chez les contre-révolutionnaires un siècle plus tôt. Bien que nationaliste, Maurras ne fait pas de la nation le légitimateur absolu, contrairement à Barrès. La nation n'est pas auto-suffisante. Il lui faut un système de valeurs qui lui soit supérieur et extérieur. C'est ici qu'intervient la religion, et donc le catholicisme qui s'intègre dans l'héritage gréco-romain au fondement de l'identité française. Le besoin d'un fondement extérieur à la nation se retrouve dans le système politique maurrassien qui exhorte au retour à une monarchie absolue de droit divin, car à ses yeux seul le divin a une autorité suffisante pour instituer le temporel.

18. Discours de Marine Le Pen contre le droit de vote des étrangers, 8 décembre 2011.

19. Discours du 1^{er} mai 2015.

Pour Maurras il est donc essentiel de préserver le catholicisme car il est à la fois partie intégrante de l'expression du génie français, mais aussi parce qu'il crée la cohésion indispensable au maintien du corps social à travers les rites partagés qui structurent la vie en communauté. Il permet également de donner du sens, il procure une dimension relevant de l'infini. On retrouve la perspective organiciste dont nous avons parlé, le catholicisme remplit ici une fonction sociale. D'ailleurs, si Maurras était croyant, il n'était pas catholique. Il allait jusqu'à se méfier de cette religion dont l'ensemble du livre saint fut rédigé par des juifs. Le génie de cette religion réside dans son appropriation par le monde gréco-romain²⁰ et le développement d'une hiérarchie ecclésiastique basée à Rome, productrice d'une exégèse.

Si Barrès, devenu conservateur, partage le constat maurrassien sur l'importance du catholicisme pour le patrimoine et l'identité française en vertu de l'héritage historique, il ne souscrit aucunement au rôle qui lui est dévolu chez Maurras. La nation reste le lien privilégié, au-dessus de tout autre, associant les individus entre eux. Le catholicisme reste à ses yeux un facteur d'ordre et d'autorité, car la tradition est importante pour l'équilibre social. Il est également un animateur de vie sociale et un élément de distinction supplémentaire par rapport à l'Allemagne protestante, mais il perd toutefois sa fonction d'ordonnateur de sens, ce qui fait dire à Zeev Sternhell que Barrès : « élimine du catholicisme [...] l'élément de la foi²¹ ». Barrès dira : « Je me place au point de vue national. Je suis mené au catholicisme par un sentiment national plus que religieux²² ». Il retire toute transcendance au catholicisme pour en faire un marqueur identitaire. Contrairement à Maurras, en raison de la continuité historique qui l'amène à embrasser la France d'après 1789, il ne confond pas la France avec le catholicisme. Le catholicisme comme attribut de l'identité française est en revanche absent chez Déroulède, bien qu'il fut opposé à la loi sur la laïcité mais essentiellement pour des raisons de paix sociale, comme chez Marine Le Pen dans l'ensemble des documents étudiés, à une exception près, une référence à Jeanne d'Arc, « sainte catholique », lors du discours du 1^{er} mai 2011. Nous pouvons supposer que cette absence est due à la proclamation sans cesse réaffirmée que le Front national est bien le parti républicain, à l'exclusion de tous les

20. Rappelons que les évangiles ont été rédigés en grec.

21. Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Pluriel, 2016, [1972], p. 338.

22. Barrès (Maurice), *Mes cahiers*, t. VIII, cité in Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Pluriel, 2016 [1972], p. 341.

autres. Or, il est difficile de s'ériger en défenseur de la République tout en revendiquant une affiliation religieuse, en particulier lorsque l'on s'est emparé du thème de la laïcité, devenu « un principe fondamental de la République », un « bien sacré²³ », afin de le brandir comme étendard contre le communautarisme.

Elle n'a toutefois pas de mal à concevoir la République comme la continuité de l'héritage chrétien de la France : « Les principes contenus dans notre devise nationale liberté/égalité/fraternité qui ne sont rien d'autre que les principes chrétiens sécularisés²⁴ ». Défendre la République et ses lois, « au premier rang desquelles la laïcité²⁵ », c'est défendre à travers elles l'héritage chrétien de la France auquel sont étrangers certains immigrés, empêchant leur assimilation et les poussant au communautarisme. On se rapproche alors d'une conception identitaire de la laïcité²⁶.

Quoiqu'il en soit, chaque nationalisme prétend être fidèle à l'identité française telle qu'elle est réellement, c'est-à-dire telle qu'ils la conçoivent. Cette identité provient d'un certain passé. Cela est dû à l'irruption de l'Histoire dans le nationalisme, qui rompt partiellement, et dans certains cas intégralement, avec la conception contractualiste de la Révolution.

L'importance prise par l'Histoire n'est pas l'apanage du nationalisme d'extrême-droite. Comme nous l'avons constaté précédemment cela se produit d'abord chez les républicains. Au XIXe siècle le nationalisme français cesse de se penser comme étant universel, de là naît le courant nationalitaire. Mais la différence entre le nationalisme de droite et celui de gauche réside dans l'héritage mis en avant, et nous ne parlons pas seulement de l'imaginaire et du positionnement par rapport à la Révolution. A gauche²⁷, l'héritage est principalement composé d'idées et de principes censés être les bases du consensus sur lequel repose la nation française, qui garde alors une grande part de contractualisme. Michelet disait à ce propos que la Révolution n'avait laissé pour monument que le vide²⁸ contrairement aux autres régimes qui ont toujours cherché à

23. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 105.

24. Discours du congrès de Tours, 16 janvier 2011.

25. Discours à Paris, 19 novembre 2011.

26. Baubérot (Jean), Chapitre 7 – « Troisième seuil de la laïcité et nouveaux défis », in Baubérot (Jean), *Histoire de la laïcité en France*, PUF, « Que sais-je ? », 2010.

27. Nous employons ici le mot « gauche » de façon extensive, à défaut d'un terme plus approprié, pour désigner l'ensemble des républicains et de la gauche sous la troisième république, les idées de Barrès ne répondant pas à la conception contractualiste de la nation alors qu'il est tout de même républicain.

28. Michelet (Jules), *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2007 [1847].

marquer Paris de leur empreinte. A droite, en revanche, on hérite davantage d'un patrimoine concret, réel, tangible au sein duquel est compris l'ensemble des us et coutumes accumulés par les ancêtres. C'est sur ce patrimoine que repose la distinction de notre nation vis-à-vis des autres nations, et en conséquence c'est ce patrimoine qu'il s'agit de préserver de toute dénaturation. Le nationalisme de droite, même s'il ne tient pas de la tradition contre-révolutionnaire, est indéniablement tourné vers le passé et sa préservation des ravages du temps présent. Son but exprès est la sauvegarde de l'héritage national sous sa forme sociale. En cela, il est nécessairement un conservatisme.

Cette adoration du passé hérité, définissant qui nous sommes collectivement et présentement, peut facilement devenir une contrainte à laquelle l'individu ne peut échapper en vertu des lois de l'Histoire, excluant alors tout libre-arbitre et donc tout contractualisme. Ce nationalisme devient alors un déterminisme.

Chapitre 8 : Le refus des Lumières

La ligne de fracture autour des modes d'appréhension du temps entre les deux nationalismes, entre anhistoricisme et historicisme, les conduit à deux dénonciations différentes de la philosophie des Lumières. Sur le contractualisme, en premier lieu, fondement de l'appartenance nationale pour les révolutionnaires, matérialisé par la fête de la Fédération, auquel est substituée une vision déterministe. Ce déterminisme amène, en second lieu, à un refus de la raison comme source de connaissance menant à l'action.

Les deux courants s'accordent néanmoins pour remplacer l'optimisme révolutionnaire par une conception hobbesienne des relations internationales, où les entités politiques, devenues nations, se regardent en chiens de faïence.

Section 1 : Les deux formes d'anti-contractualisme

Le déterminisme culturel barrésien

Nous avons vu que Barrès trouve dans la nation un réconfort l'aidant à faire face au désenchantement du monde. Cette re-sacralisation lui est permise dès lors que sa pensée en vient à considérer qu'il existe des lois de l'évolution historique car son Moi individuel se perd alors dans un Moi collectif qui comprend non seulement l'ensemble des individus présents, mais également tous ceux qui l'ont précédé. A travers son enracinement, s'exprime la continuité historique lui permettant de s'assimiler à un ensemble plus grand, à la fois dans le temps et dans l'espace. Le nationalisme de la Terre et des Morts est avant tout une manière de surmonter le nihilisme par l'invocation du passé dans le présent immédiat, tout en se projetant dans le futur indéterminé, l'individu n'étant que le maillon d'une longue chaîne : « Nous sommes les maillons d'une chaîne qui nous relie au passé par notre histoire¹. » Le nationaliste est en quelque sorte celui qui accepte sa prédestination. C'est en cela que le nationalisme est « l'acceptation d'un

1. Marine Le Pen, discours du 1er mai 2015.

déterminisme² ». Finalement nous ne sommes que ceux que nous étions destinés à être. La quête de sens s'arrête ici. L'individu n'existe que par la nation, de laquelle il tire son essence.

De cette logique déterministe résulte le refus de toute naturalisation pour Barrès, et la négation du droit du sol pour le Front national qui est une constante du programme du parti depuis sa fondation. En effet, l'enracinement est à la fois physique, dans le sens de l'attachement à la terre de nos pères³ et de leurs pères avant eux, mais aussi généalogique, pour ne pas dire biologique. L'enracinement se fait, à l'instar de la nation à laquelle on s'assimile, dans le temps et dans l'espace, excluant une grande mobilité géographique sous peine pour l'individu de se sentir déraciné. Nous retrouvons ici l'imaginaire nationaliste avec l'éloge de la terre comme patrimoine que l'on reçoit en héritage et qu'il s'agit alors de faire fructifier, renvoyant aux temps préindustriels, avant que les hommes ne quittent les campagnes pour s'entasser dans les villes et travailler dans les usines afin de produire des objets standardisés⁴.

De cette notion d'enracinement dérive une ambiguïté du nationalisme barrésien. Barrès accorde en effet une grande importance à l'attachement régional censé conditionner une part de l'identité individuelle, alors même qu'il conçoit la nation comme un tout unique dont l'abandon de tout particularisme constitue une condition d'entrée *sine qua non*. Il est vrai qu'il s'inquiète du maintien d'un esprit particulariste dans les provinces retrouvées après la guerre. Il semble que son attrait pour les spécificités régionales ne dépassa jamais l'intérêt qu'il portait à la diversité française, qui témoigne selon lui du génie de la France ayant su, par un travail d'unification débuté sous les rois de France, faire de tant de tempéraments différents un peuple unique. Mais encore une fois, il est difficile de démêler la pensée authentique du discours propagandiste. Il se peut que le génie français susnommé relève d'une stratégie de différenciation vis-à-vis de

2. Barrès (Maurice), *Scènes et Doctrines du nationalisme*, t. I, p.16 et 10.

3. Sens premier du terme « patrie ».

4. On aurait tort de penser qu'en vieillissant Barrès opère une révolution à 180° degré avec ses jeunes années. L'opposition à la modernité était en germe chez lui dès son jeune âge. Il a toujours éprouvé un vif intérêt pour les régions de France, et lorsqu'il s'opposait à la modernité technique, c'est-à-dire à la société industrielle, il le faisait au nom de l'homme impersonnel qu'elle faisait naître, de cet homme remplaçable, avili par le travail à la chaîne qui conduit à la négation de son individualité. Avec l'âge il fera de l'enracinement le fondement de l'identité individuelle, mais l'opposition au matérialisme était déjà présente.

l'Allemagne considérée, et enviée par beaucoup pour cela, comme étant un peuple homogène ethniquement.

Il n'en demeure pas moins que de cette affirmation que nous ne sommes que le produit des générations avant nous, réside le corollaire de toute morale. Étant donné que l'héritage que nos aïeux nous ont laissé est en définitive tout ce que nous sommes, il nous revient de le défendre, sans quoi nous n'existons plus. Cela devient notre *conatus* en vertu duquel toute action est évaluée. La défense de l'identité devient un leitmotiv car « lorsque l'on aime son pays, on n'organise pas sa dilution culturelle, à l'inverse on fait tout pour protéger son identité nationale, comme l'on se bat constamment pour sa liberté et son indépendance⁵ », d'où la dénonciation, jamais faillie, du Front national envers ce « mondialisme identicide⁶ » et l'Union européenne qui cherche à « briser les identités et les fiertés nationales⁷ » avec la complicité de nos classes dirigeantes favorisant « une immigration massive qui met à mal notre identité nationale⁸ ». Ce qui dissimule une telle entreprise, c'est la « destruction voulue, programmée, des nations, des peuples, des identités culturelles⁹ ». Cette connivence entre les élites nationales et la technocratie bruxelloise dans le but de détruire les nations relève sans aucun doute du mythe du complot comme système d'explication du monde. Nous le verrons de façon plus détaillée dans la partie suivante, car les élites mondialisées ne font cela que par intérêt, poussées par leur « idéologie » libérale, elles cherchent à réduire l'individu à un « simple consommateur appauvri, isolé¹⁰ ». La différence avec le Front national sous la présidence de Jean-Marie Le Pen étant que la mondialisation est également dénoncée sous son angle libéral, voire comme une idéologie : « Le mondialisme c'est aussi une idéologie, qui va au-delà de la simple mondialisation, et qui vise à uniformiser les cultures, à encourager le nomadisme, la circulation permanente d'hommes déracinés d'un continent à l'autre, les rendre interchangeables, en somme, à les transformer en anonymes¹¹. »

Le Front national voit ainsi, dans la visée politique de l'Union européenne, une négation de l'évolution de l'Histoire ayant poussé les cultures européennes à adopter la

5. Reims, 12 décembre 2011.

6. Discours lors du congrès de Tours, 16 janvier 2011.

7. Discours du 1er mai 2015.

8. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 12.

9. Discours du 1er mai 2015.

10. Discours lors des UDT 2012.

11. Rouen, 15 janvier 2012.

forme national-étatique. A chaque État correspond une nation, et donc une culture. Cette Europe se fait « contre les peuples¹² ». Il faut donc « jeter les bases d'une Europe respectueuse des souverainetés populaires, des identités nationales, des langues et des cultures¹³ », car dans ce monde « il ne s'agit plus simplement de vivre et faire vivre nos identités et nos cultures respectives, mais de les défendre pied à pied contre le travail d'érosion ininterrompu de l'idéologie mondialiste et multiculturaliste¹⁴ ». D'où la proposition d'une « Union paneuropéenne (des Etats souverains) incluant la Russie et la Suisse et respectant le statut de neutralité, le droit national, la fiscalité nationale ... », et de préciser : « La Turquie ne serait pas associée à ce projet¹⁵. »

Le Front national, sous la présidence de Marine Le Pen, reste dans la logique différentialiste élaborée à la fin des années 70. Elle représente une forme de nationalisme défensif, arc-bouté sur la préservation et la protection de l'identité nationale des influences extérieures, illustré par l'image du « bouclier patriotique¹⁶ » visant à nous abriter d'une « immigration massive qui ne permet plus l'assimilation, qui est donc une agression contre notre culture, nos valeurs et nos traditions¹⁷ » et à nous défendre contre « ceux qui veulent au contraire imposer leur culture sur le territoire français¹⁸ ». L'illustration de la permanence de cette logique ethno-différentialiste réside dans la maxime : « Les sociétés multiculturelles sont multi conflictuelles¹⁹ », que l'on retrouve lors de ses discours, avec toutefois un sens certain de l'euphémisation dans la formule « une société multiculturelle tourne *généralement* à la société multi conflictuelle²⁰ ». Ainsi, deux cultures, par nature, ne peuvent pas cohabiter au sein d'un même espace. Il est de leur intérêt mutuel de rester séparées.

Dans ce repli réside une perspective en soi assez herderienne, bien qu'Herder soit davantage tourné vers la menace que constitue à ses yeux les valeurs universalistes proclamées par la Révolution pour les cultures nationales possédant leurs propres valeurs. Il revient à chaque nation de préserver sa *Volksgeist*, c'est-à-dire le système

12. Programme présidentiel 2012 du Front national, p.47.

13. *Ibid.* p. 48.

14. Discours lors des UDT de Marseille, 6 septembre 2015.

15. Programme présidentiel 2012 du Front national, p.51.

16. Bordeaux, 22 janvier 2012.

17. *Ibid.*

18. Marseille, 4 mars 2012.

19. Toutes les France, France Ô, 15 mars 2015.

20. Paris, 15 décembre 2015. C'est nous qui soulignons.

culturel de perception et d'interprétation du monde qui lui est propre. Toutefois, la pensée d'Herder est dénuée du sentiment de supériorité qui animera plus tard les nationalismes. Elle est en cela semblable à la pensée du jeune Barrès qui, tout en étant très fier de son appartenance nationale, trouvait assez grotesques les démonstrations de chauvinisme dont faisait preuve Déroulède²¹. Il était, à l'époque, hostile à l'idée que l'on puisse comparer les cultures nationales sur une échelle de valeurs en raison justement de leurs spécificités. Chacune d'elles étant unique, il est absurde de chercher à mesurer deux objets par nature incomparables.

C'est seulement après l'échec du boulangisme, que le nationalisme de Barrès prendra un tour plus xénophobe, et qu'il cherchera à travers la figure de l'ennemi allemand un facteur d'unité nationale. C'est à ce moment que la question des provinces perdues intervient réellement dans son discours. Mais, même après ses élans de germanophobie, il restera un grand admirateur de Goethe, l'un des rares hommes, selon lui, dont le génie s'élève au-dessus des nations. Ce recours instrumental à l'ennemi extérieur comme facteur de cohésion laisse une nouvelle fois planer le doute sur la pensée profonde de Maurice Barrès.

Malgré des propos cherchant à démontrer que le rejet des autres cultures n'est motivé par aucune animosité à leur encontre, tels que : « Serions-nous contraints d'abandonner notre patrimoine intellectuel et culturel, de le laisser se dissoudre, s'affaiblir, s'effacer au bénéfice *de cultures sûrement respectables* mais qui ne sont pas les nôtres²² ? » destinées à désamorcer toute accusation de racisme, ce qui était en soi le but de la Nouvelle Droite théorisant l'ethno-différentialisme, Marine Le Pen adopte la même attitude que Barrès et se sert de l'immigration comme péril extérieur dans le but de fédérer les Français car l'« islam radical est la conséquence directe de l'immigration²³ ». Elle va jusqu'à la mise en cause du Qatar pour avoir, en plus de la menace diffuse de l'islamisme, un ennemi clairement identifié sur lequel jeter l'opprobre :

Interrogeons-nous ! Le Qatar investit dans nos entreprises les plus stratégiques, pourquoi ?

Le Qatar répartit, dans nos banlieues, 50 millions d'euros pour créer des entreprises sur des critères ethnico-religieux, pourquoi ?

21. Ils ne se connaissaient pas encore intimement.

22. Toulouse, 5 février 2012. C'est nous qui soulignons.

23. Nantes, 25 mars 2012.

Le Qatar prend le contrôle du foot français. Croyez-vous que ce soit par amour du ballon rond ? Ces wahhabites savent bien que c'est le sport préféré des jeunes de banlieue. Le foot n'est qu'un support à d'autres fins !

[...] Et pourquoi Madame Lagarde s'est-elle précipitée pour mettre en place dans notre pays une finance islamique ?²⁴

Dénoncer un État, fût-il arabe, et non une religion, lui permet de se mettre à l'abri de toute accusation de racisme. Notons qu'aucune affirmation n'est formulée. On reste au stade de la suspicion : « interrogeons-nous » ; « pourquoi » ; « demandons-nous » ; « croyez-vous ». Elle n'avance aucune preuve, seulement un faisceau d'indices sur les intentions²⁵ supposées du Qatar. Le mythe complotiste s'arrange fort bien de doutes qui à eux seuls suffisent à constituer une force probante. Enfin, notons que tout cela se fait avec la complicité des élites, symbolisées ici par « Madame Lagarde ».

Alors que la traditionnelle théorie du complot met aux prises les mêmes acteurs (juifs, francs-maçons, etc.) dans des configurations semblables²⁶, le danger civilisationnel que fait courir l'immigration relève moins de la systématisation. Il se construit principalement autour de l'actualité médiatique, ce qui lui confère une dimension plus conjoncturelle, voire plus opportuniste. C'est ce que montre la dénonciation du Qatar, dont les investissements en France ont été fortement médiatisés, et il est possible de s'en apercevoir également dans le programme du Front national pour 2012 où l'on trouve un agrégat de cas médiatiques ayant pour fonction d'illustrer l'islamisation de la France :

Ce communautarisme favorise l'extension des modes de vie étrangers à la civilisation française et la vigueur de mouvements politiques visant à instaurer la suprématie d'une religion ou d'une loi religieuse. Parmi les communautarismes aujourd'hui les plus puissants, encouragés par les élites, le fondamentalisme islamique impose sa loi, avec comme objectif d'appliquer la charia en France. Sous la pression islamiste, des commerces finissent par ne plus proposer à leurs clients que de la nourriture halal (Quick). Le porc n'est plus servi dans les cantines scolaires. Chaque sexe a son horaire dans les piscines. Dans les hôpitaux, le personnel masculin peut difficilement soigner des patientes. Les fidèles envahissent l'espace public pour prier. Il doit être répété que le christianisme a été pendant un millénaire et demi la

24. *Ibid.*

25. L'intentionnalité est essentielle. Sans intention de nuire il n'y a plus de complot. C'est en cela que le complotiste peut être assimilé à une sorte de paranoïaque qui entrevoit des intentions cachées chez chaque individu dont le but exprès est de porter atteinte à sa personne ou au groupe auquel il appartient, ce qui dans le cas qui nous intéresse revient au même.

26. Le juif et le franc-maçon agissent toujours de manière dissimulée de façon à se répandre dans l'appareil d'État en procédant par cooptation, afin de pouvoir influencer les décisions à leur profit, ou simplement pour détruire la nation. Bref, quelle que soit l'époque, ils ont toujours les mêmes motifs. Que cela soit chez Barrès ou Maurras, la figure du juif et du franc-maçon demeure identique.

religion de la majorité des Français, sinon de leur quasi-totalité, et qu'il est donc normal que les paysages de France et la culture nationale en soient profondément marqués. Les traditions françaises ne peuvent être ainsi bafouées²⁷.

Ce paragraphe se situe dans l'onglet « Laïcité » du programme du Front national, et donne raison à Baubérot lorsqu'il affirme que la nouvelle laïcité identitaire se construit surtout à partir d'une série d'affaires médiatisées²⁸. La défense du christianisme se fait au nom de la continuité historique, à travers les traditions. Nous sommes culturellement déterminés par notre passé, nous devons rester dans le sillon creusé par nos ancêtres.

Par ailleurs, elle ajoute souvent « massive » comme adjectif après « immigration », de façon à entretenir l'idée d'une « submersion démographique²⁹ » entraînant la « dilution de nos valeurs de civilisation³⁰ », mais aussi à maintenir le sous-entendu que ce n'est pas l'immigration en soi qui est un problème, simplement l'excès. C'est l'ampleur de l'immigration qui est accusée de rendre impossible l'assimilation, non la culture des immigrés. Manœuvre qui lui permet de montrer qu'elle n'adhère pas à une forme de déterminisme national absolu. On peut devenir français. Toutefois, l'assimilation doit demeurer un processus actif car, en l'absence du droit du sol, l'immigré devra lui-même faire la démarche de naturalisation.

On remarque, toutefois, que si l'immigration musulmane³¹ possède un aspect conjoncturel, la trahison d'une partie des élites, qui aiderait l'ennemi intérieur dans son entreprise de destruction de la France, inhérente à la théorie du complot, demeure. Marine Le Pen prétend s'élever contre : « La “ politique de peuplement ” chère à Manuel Valls qui consiste à disséminer les clandestins et les roms jusque dans les plus petits villages de France³² ».

27. Programme présidentiel 2010 du Front national, p. 106.

28. Baubérot (Jean), « Laïcité et République, une tension féconde », in Belot (Robert), *Tous républicains !*, Armand Colin « Recherches », 2011, p. 165-174

29. On demeure dans un des poncifs du nationalisme d'extrême-droite. Jean-Marie Le Pen parlait déjà du risque, au plan international, pour la culture occidentale, du déclin démographique de l'Europe par rapport à l'accroissement de la population des pays du Tiers Monde. Marine Le Pen reste dans cette vision. Il existe un risque pour la culture française de devenir minoritaire en France car le taux de natalité est bien plus élevé chez les immigrés récents venant d'Afrique du Nord, que chez les Français ou les immigrés déjà installés venant de pays proches culturellement, souvent catholiques.

30. Discours du congrès de Tours, 16 janvier 2011

31. Barrès accusait déjà les opportunistes de favoriser volontairement l'immigration de travailleurs italiens.

32. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

Maurras n'est pas déterministe au sens de Barrès. Pour être déterministe, il faut penser la continuité historique. Le passé nous conditionne pour l'avenir, or Maurras possède une approche anhistorique. Il se contente alors d'une affirmation péremptoire sur ce que fut l'identité française, de ce qu'elle fut et de ce qu'elle sera à jamais. Ironiquement, cette vision des choses laisse encore moins de marge de manœuvre aux individus. Si pour Barrès les individus sont déterminés par leur passé dans la façon de se représenter le monde et d'envisager les choses, ce que l'on pourrait nommer des dispositions « psychoculturelles » propres à chaque peuple, ces traits nationaux ne figent pas les décisions qu'il est possible de prendre dans le futur. Elles ne font que restreindre le champ des possibles. Maurras, au contraire, immobilise l'identité française, la cantonne pour toujours à l'héritage greco-romain-catholique. Elle a cessé d'évoluer il y a bien longtemps, et l'unique façon de lui être fidèle est de revenir à la société qui l'a forgée. Il n'y a aucune projection de la nation possible dans le futur, le retour à l'ancien monde est la seule voie envisageable pour un nationaliste, toute prise de décision est proscrite.

Contrairement à Maurras, il existe chez Barrès, pour les individus, et donc la nation qui en émane, une marge d'autonomie. Le Barrès conservateur a sans doute préservé de sa jeunesse ses inclinaisons nietzschéennes qui l'avaient amené à fustiger le conformisme et à exalter l'action, synonyme plus tard de vitalité. Éloge de l'action, tournée vers le futur, que l'on retrouve également chez Marine Le Pen et qui l'amène à dire que, outre l'incarnation de l'« esprit de résistance », Jeanne d'Arc symbolise « le triomphe de la volonté³³ ».

Puisqu'il est possible d'agir sur le cours des événements, c'est donc que la décadence n'est pas une fatalité. Pour y remédier il suffit de gagner en vitalité, et donc de suivre son intuition, à travers laquelle s'expriment toute la sagesse et la puissance de l'inconscient national.

33. Discours du 1^{er} mai 2015.

Section 2 : Le refus du rationalisme

Encore une fois, nous retrouvons une opposition quasi-épistémologique entre les courants nationalistes barrésien et maurrassien. Maurras entend démontrer en raison, grâce à une approche positiviste, le bien-fondé de la société d'ordre, alors qu'à l'opposé Barrès, fait l'éloge de l'instinct car s'expriment à travers lui la nature nationale, le comportement spécifique à chaque peuple, ce qui fait qu'il est lui, et qui résulte du déterminisme historique. Mais bien que leurs motifs divergent en fonction de leurs doctrine, ils se retrouvent tous deux pour dénoncer le rationalisme, et les intellectuels auxquels il est assimilé, en tant que piliers du régime bourgeois de leur temps, comme du nôtre aux yeux de Marine Le Pen.

L'inconscient barrésien

La quête de spiritualité de Maurice Barrès le conduit à faire fusionner les Moi individuels au Moi collectif. C'est par cette interpénétration des Moi qu'il confère à la Nation une dimension d'infini permettant sa sacralisation, et ainsi le ré-enchantement du monde. Par la fonte du Moi individuel dans le Moi national, l'individu accède à l'intégralité de l'âme propre à sa nation. Cette réminiscence de l'intégralité de la conscience nationale, formée de l'ensemble des consciences de tous nos compatriotes trépassés, persiste chez l'individu présent et s'exprime à l'état inconscient.

L'inconscient tel qu'il est entendu chez Barrès, désigne plus que les dispositions « psychoculturelles » de Herder qui nous fournissent nos cadres d'interprétation du monde dont la langue est le reflet. Peut-être Herder ne connaissait-il pas le concept d'inconscient dont la diffusion se fait principalement au XIXe siècle. Quoiqu'il en soit, l'inconscient barrésien traduit la présence du passé national immédiatement perceptible chez l'individu : j'ai le sentiment de faire partie d'une totalité qui existait avant moi, qui existe maintenant, et qui existera longtemps après ma mort.

L'inconscient est la conséquence de la construction historique spécifique à chaque peuple, ou à chaque race, les deux mots étant alors interchangeables. Chaque peuple, ou race, ayant suivi une trajectoire historique lui étant propre, a développé un génie qui n'appartient qu'à lui, formant sa singularité, et qui lui a permis de survivre aux aléas du

temps quand d'autres ont sombré dans l'oubli. C'est en cela que réside l'injonction de Barrès à suivre notre instinct dans les activités politiques, car sommeille en lui la volonté de notre race à s'auto-préserver ainsi que l'expérience toute entière de nos aïeux leur ayant permis de demeurer en s'adaptant pour mieux surmonter les vicissitudes de l'Histoire. C'est en s'abandonnant à notre inconscient que l'on peut espérer contrer les forces de la décadence, et non par la raison tirée de la réflexion individuelle. La croyance dans les vertus de la raison porte sa part de responsabilité dans la décadence actuelle. Elle porte également une forme d'*Hubris* à penser que l'on peut échapper aux lois de l'évolution historique. Il est vain et présomptueux d'espérer de la part d'un individu qu'il puisse faire mieux que l'ensemble de la conscience nationale qui nous gouverne : « L'intelligence, quelle petite chose à la surface de nous-mêmes³⁴ ». Ainsi :

La raison humaine est enchaînée de telle sorte que nous repassons tous dans les pas de nos prédécesseurs. Il n'y a pas d'idées personnelles : les idées, mêmes les plus rares, les jugements même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée sont des façons de sentir générales et se retrouvent chez tous les êtres de même organisme assiégés par les mêmes images³⁵.

L'empirisme maurrassien

Nous l'avons déjà évoqué, Maurras reste dans une perspective réactionnaire. La nouveauté de son courant consiste à faire passer le politique d'abord. Il n'en reste pas moins que la vision de société qu'il promeut reste une société d'ordre calquée sur celle de l'Ancien Régime, à ceci près qu'il ne la fonde pas sur un ordre divin devant demeurer inaltéré, mais sur les lois régissant l'organisation des sociétés et que l'on ne saurait enfreindre. Ces lois sont dégagées par l'expérience, à partir de l'observation. Tout savoir véritable ne peut être obtenu qu'à partir d'une démarche empiriste. La philosophie des Lumières, rationaliste, en procédant de manière inappropriée, essayant de dégager des lois par la raison pour ensuite les appliquer à la société, aboutit à des résultats inévitablement erronés. Toute société qui serait fondée sur des principes tirés de cette philosophie courrait nécessairement à sa perte. Cela vaut également pour l'inconscient,

34. Barrès (Maurice), *Les Déracinés*, Fasquelle ; 1897, p.318.

35. Barrès (Maurice), *Scènes et Doctrines du nationalisme*, t. I, p.18.

car la démarche empirique anhistorique de Maurras ne peut prendre en considération une théorie qui se fonde sur un principe d'action qui se construirait à travers les siècles, et dont les manifestations concrètes ne peuvent être observées.

L'anti-intellectualisme comme dénonciation de l'ordre bourgeois

Dans un cas comme dans l'autre, bien qu'opposées, les deux positions se retrouvent sur leur commune hostilité à la figure de l'intellectuel, représentant de cette pensée rationaliste et donc véhiculant une pensée erronée car ne reposant ni sur l'instinct, ni sur l'empirisme, et donc coupable de la situation de décadence.

Les intellectuels sont accusés de défendre la philosophie politique sur laquelle la Troisième République est fondée, et par là de légitimer le régime en place. Pour Maurras cela ne fait aucun doute puisqu'ils défendent la philosophie des Lumières, celle-là même qui conduisit à la Révolution et l'avènement de l'ordre bourgeois. Cette philosophie politique est donc la source des maux de la France.

La dénonciation de Barrès n'est pas aussi univoque. Jeune, il dénonce le milieu universitaire de son temps, perçu comme pilier du régime de la Troisième République qui est avant tout le régime de la bourgeoisie. Bien plus, c'est véritablement le conformisme de ces « aristocrates de la pensée³⁶ » contre lequel il s'élève et qui enlise le pays dans l'immobilisme, la sclérose intellectuelle aussi bien que politique, responsable du dépérissement de la nation. Il se prononçait déjà pour le réveil et l'action.

Devenu conservateur, il alliera cet éloge de l'action à la vitalité parce qu'une nation animée est une nation vivante. C'est pour cela, que malgré son désaccord avec la philosophie révolutionnaire, il admirera toujours les périodes de la Révolution et de l'Empire car elles témoignent d'une époque où la France était en effervescence, illustrant le potentiel et le génie français. Toutefois cela ne l'empêchera pas de mener la charge contre la philosophie kantienne accusée de vouloir créer un homme nouveau, abstrait, car déraciné en postulant qu'il existe une raison universellement accessible. L'Homme tirant toute sa substance, son inconscient, de son enracinement, l'arracher à ses racines entraîne alors la stérilisation de sa pensée. C'est la question du déraciné qui explique que

36. *Ibid.* p. 49.

le terme d'« intellectuel » se trouve facilement associé à « juif », « apatride », et « cosmopolite ».

Dans cette veine, l'antisémitisme mis à part, Marine Le Pen reprend la dénonciation de cet Homme abstrait, déraciné, mais sous l'angle de l'« idéologie ultra libérale et mondialiste³⁷ », accusée d'intenter aux identités afin de faire de l'individu un simple consommateur, sans attaches, un « nomade » puisque cette idéologie, par ce « cheval de Troie de la mondialisation ultralibérale³⁸ » force les états à abandonner leurs frontières en raison du « dogme de la concurrence libre et non faussée³⁹ » :

Arrogants, ils ont pensé que l'on pouvait faire fi de la lente et laborieuse construction de notre Nation, de son unité, de sa liberté, qu'ils pouvaient s'échapper du réel pour créer un monde exclusivement virtuel où leur œuvre serait l'avènement d'un homme nouveau, coupé de ses racines, nomade, jetable, esclave de l'ordre marchand⁴⁰.

On retombe dans la rhétorique à front renversé où elle oppose à la réalité et à la liberté des peuples, le totalitarisme de l'UMPS défendu par les « intellectuels organiques du système⁴¹ ». Elle parvient ainsi à associer, sous des accents quasi-gramsciens, élites politiques et intellectuels, coupables de connivence dans la légitimation de la destruction de la nation. On sent poindre à nouveau la dénonciation du complot, l'ennemi extérieur étant souvent associé à un ennemi intérieur. Le ressentiment envers l'ennemi intérieur est généralement plus fort que celui porté à l'ennemi extérieur, car ce dernier assume et revendique ses véritables intentions, alors que l'ennemi intérieur dissimule ses véritables pensées. Il agit à visage caché, apparaissant beaucoup plus fourbe, attendant d'accéder aux plus hautes sphères de l'Etat avant d'agir. Par ailleurs, on peut difficilement lui reprocher d'agir selon ses intérêts, alors que l'ennemi intérieur est généralement un traître⁴². Dans cette configuration, les traitres sont la « classe politique » et les intellectuels.

37. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 47. Apparaît aussi dans de nombreux discours.

38. *Ibid*, p. 5.

39. *Ibid*, p. 21.

40. Paris, 19 novembre 2011.

41. Nantes, 25 mars 2012.

42. Généralement, mais pas toujours puisque les juifs sont considérés comme ne faisant pas partie de la communauté nationale. Pour Maurras, la raison en est qu'un français est nécessairement catholique, même s'il ne croit pas, car l'identité française c'est l'héritage gréco-romain. Pour Barrès, ils constituent une

Contrairement à Barrès pour qui la philosophie abstraite rend simplement apathiques les élites, pour Marine Le Pen elles œuvrent volontairement à la destruction de la nation. La preuve en est fournie par l'entreprise d'effacement de l'enseignement de l'Histoire : « Quand l'éducation nationale retire Clovis, Louis XIV et Napoléon des programmes scolaires, le projet est clair⁴³ ». Mais paradoxalement, puisque ces « destructeurs de mémoire⁴⁴ » agissent sous l'emprise d'une idéologie qui bride leur inconscient national et les pousse à agir de telle façon, ils ne peuvent pas être tenus pour pleinement responsables de leurs actes. Or l'existence du complot réside dans cette volonté de nuire. Il demeure qu'ils sont étiquetés comme traîtres à la nation. Cette trahison des élites réside dans leur facilité à accepter une idéologie antinationale qui s'explique par leur méconnaissance de l'histoire française :

Oui, mes chers amis, il vaut mieux en rire qu'en pleurer... Car leur méconnaissance des principes de la République française, de nos valeurs, de notre identité, est pitoyable. Se souviennent-ils seulement, ou sûrement en ont-ils honte, que la France plonge aussi ses racines dans le christianisme ? C'est pourtant notre histoire, notre identité, que ça leur plaise ou pas ! Alors, oui, la France fière de ses valeurs, l'identité nationale, la laïcité, pour sortir la France des oubliés de l'anonymat subi et du magma mondialiste dans lequel on veut la plonger !

C'est le versant culturel en quelque sorte de ce projet, qui consiste à transformer chaque territoire, chaque nation, chaque peuple, en un magma mondialisé, vide de toute identité, et où règne en maître la seule et unique loi qui vaille, celle du commerce⁴⁵.

Ainsi, c'est peut-être parce que les dirigeants sont déjà déracinés à la base, qu'ils ne peuvent pas prendre conscience de leur déterminisme, ni même exercer leur inconscient. Peut-être ne sont-ils déjà plus français ? Alors ils ne seraient pas des traîtres, car il faut être français pour trahir la France. Dans tous les cas ils demeurent l'ennemi intérieur qui, au nom d'une idéologie abstraite, sape les fondements même de la France :

Il faudra juger pour abandon de République, ceux qui laissent l'anarchie s'installer par ignorance de l'histoire et de ses drames, par ignorance des mécanismes de l'autorité et de ses devoirs, par ignorance aussi des cultures nationales, des civilisations, de leurs principes, de leurs valeurs et de leurs traditions,

« race » différente, c'est-à-dire qu'ils ne partagent pas la même histoire que les Français et qu'en conséquence ils ne partagent pas le même inconscient à travers lequel s'exprime l'âme d'un peuple.

43. Discours du 1er mai 2015.

44. *Ibid.*

45. Rouen, 15 janvier 2012.

tant il est vrai que, comme l'a dit Hannah Arendt d'une phrase très profonde sur laquelle il y aurait beaucoup à méditer : *seule la tradition fait autorité*⁴⁶.

Marine Le Pen fait même de cette trahison des intellectuels un invariant historique, rappelant que durant la Guerre de Cent Ans, la Sorbonne soutenait déjà l'idée de la « double couronne », livrant ainsi la belle France au roi d'Angleterre⁴⁷. Finalement : « L'histoire de notre pays est une lutte incessante entre les forces du déclin et celles du redressement⁴⁸ ».

C'est dans cette dénonciation des élites déracinées que réside l'exaltation du bon sens populaire. En effet, contrairement aux élites, l'homme du peuple, l'humble, a su conserver intact, dans toute sa pureté et son authenticité, l'inconscient national. Et puisqu'il exprime l'inconscient national, il ne peut se tromper : « Je crois à l'intuition et à l'intelligence du peuple [...] cette intuition, ce bon sens, je les crois infiniment supérieurs à ceux de nos élites auto-proclamées⁴⁹. » Cette vision des choses est diamétralement opposée à Maurras qui défend une société d'ordre, et donc une vision élitiste de la nation. Il glorifie la monarchie absolue car le roi est alors détaché de la dictature de l'opinion inhérent au système démocratique.

Le problème, pour les nationalistes français, est que le pays n'est plus lui-même. Il suffirait que la France redevienne ce qu'elle a été pour retrouver sa grandeur. Le remède à la décadence, c'est la fidélité à ce que l'on est. C'est la raison de la critique des élites méconnaissant l'histoire de France, méconnaissance qui est le résultat de l'universalisme et du rationalisme des lumières. A ceci près que pour Maurras ces derniers sont uniquement la cause, tandis que pour Barrès ils en sont aussi la conséquence car ils contribuent à nous priver de l'inconscient (la cause), et donc ils paralysent notre capacité à agir (la conséquence).

Perdus dans les méandres de la métaphysique, les intellectuels méconnaissent la réalité, qui est que le monde est dirigé par des lois antérieures s'exprimant à travers notre inconscient. Ils se fourvoient donc en cherchant indéfiniment dans la Raison le

46. Marseille, 4 mars 2012. Citer Hannah Arendt n'a rien d'anodin. Cette dernière lui sert de caution. Citer une philosophe reconnue, juive qui plus est, ayant travaillé sur le totalitarisme a pour objectif de contrarier toute tentative visant à amalgamer Front national et fascisme.

47. Discours du 1er mai 2015.

48. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

49. *Ibid.*

principe de leur action alors qu'il suffit de suivre notre instinct qui nous pousse à agir et qui est au fait des réalités concrètes, lui : « Le retour au réel, c'est donc refuser l'idéologie [...] Chez eux c'est l'idéologie, toujours l'idéologie, jamais l'action⁵⁰ ». Les dirigeants sont dans les « effets d'annonce permanents⁵¹ », toujours dans le paraître, jamais dans l'être, c'est-à-dire le libre exercice de leur inconscient. Alors « ayons ce courage [...] de nous confronter au réel, de faire tomber les illusions⁵² » car l'« idéologie ultra libérale et mondialiste » est la cause de la décadence, mais aussi la raison de « l'aveulissement de nos classes dirigeantes⁵³ ». Contrairement à eux, il ne faut pas avoir peur et oser être ceux que nous sommes car « le désordre moral qui frappe nos sociétés et contre lequel nous devons lutter aussi, c'est celui de la négation de nous-mêmes⁵⁴ » :

Pour détruire ou, comme ils disent, pour « dépasser » la France, rien n'est plus efficace que d'assécher la vie de ses territoires, et couper nos fils nourriciers pour qu'arrive à la France ce qui arrive toujours à un arbre qui perd ses racines.

Un arbre dont on coupe une à une ses racines tombe : c'est ce qu'il pourrait arriver à la France si elle oublie de se nourrir d'elle-même !⁵⁵.

Cette recherche d'un retour à la vitalité par un retour aux sources, métaphorisé classiquement par l'arbre, explique l'obstination des nationalistes pour l'accroissement démographique. Elle se retrouve aussi bien chez Maurras que chez Barrès, Déroulède, ou Marine Le Pen. Une nation qui ne procrée pas est une nation malade. Le taux de fécondité en France à la fin du XIXe siècle n'était plus que de 2,2 enfants par femme en 1896, la France ayant très tôt entamé sa transition démographique et les familles françaises ayant adopté une forme de néo-malthusianisme⁵⁶ en prévoyant sur le long terme les dépenses engendrées par la naissance d'un enfant.

Ce retour à une forte démographie et cet éloge de l'action est bien sûr présent chez Déroulède. La ligue des patriotes est d'ailleurs affiliée à des sociétés de gymnastique.

50. Metz, 12 décembre 2011.

51. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 19. Cette dénonciation des effets d'annonce se retrouve également à longueur de discours, manière de souligner que les politiques sont inactifs, sauf lorsqu'il s'agit de détruire les fondements de la nation.

52. Nantes, 25 mars 2012.

53. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

54. Toulouse, 5 février 2012.

55. Châteauroux, 26 février 2012.

56. Drouard (Alain), « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme (1896-1914) », *Population*, 1992/2 (Volume 47), p. 435-459.

Même s'il ne parle pas de vitalité, son nationalisme est lui aussi attaché à une certaine éthique du corps, tout autant qu'une éthique morale tournée vers l'action. Cependant, contrairement aux autres, il refuse de s'investir durablement dans la politique intérieure. Son objectif affiché, qui doit conduire toutes les forces du pays, c'est la revanche. C'est pour cela qu'il est horrifié de la hausse de la population allemande comparée à celle de la France. C'est aussi pour cela qu'il refuse de s'investir en politique intérieure car « Il n'y a pas de plus grand dissolvant que la politique⁵⁷ ». Entièrement tourné vers la souveraineté extérieure de la nation, il est sans aucun doute le plus éminent représentant de la conception nationaliste des relations internationales.

Section 3 : Un monde pensé en termes de Machtpolitik

Le système international naissant au XIXe siècle n'est autre que le prolongement du système westphalien, à ceci près qu'à chaque État correspond dorénavant une nation, qu'il est censé représenter sur la scène internationale.

Le principe nationalitaire donne donc naissance à un système international composé d'États-nations, se mariant assez bien avec le principe culturaliste qui veut que chaque peuple ait son État, son incarnation en tant que concrétisation institutionnelle. La communauté internationale est ainsi une communauté d'égaux, où chaque nation s'engage à reconnaître l'existence des autres.

Un anti-universalisme

La conception du monde des nationalistes provient directement de leur antihumanisme. L'antihumanisme de Maurras tire ses origines de la pensée réactionnaire qui, bien que chrétienne, affirme le primat de la collectivité sur l'individu, point de vue partagé par Barrès avec la transposition du Moi individuel sur le Moi collectif.

Déroulède, bien que disciple de Michelet, renonce à ce qu'il nomme le « *messianisme républicain* », c'est-à-dire le bellicisme du nationalisme républicain du XIXe

57. Déroulède (Paul), Deuxième discours du Trocadéro, *Le Drapeau*, 4^e année, n°46, 14 novembre 1885.

siècle qui confondait l'intérêt de la France avec l'intérêt de l'humanité. Après la défaite de 1870, la France se doit d'abord à elle-même et en conséquence doit renoncer à exporter les valeurs révolutionnaires. Cela inclut le rejet du colonialisme car il constitue une dépense d'énergie et de ressources qui ne sont pas affectées à la reconquête de l'Alsace-Lorraine, point de mire de toute politique nationale⁵⁸. Ce rejet du colonialisme est partagé par Maurras et Barrès, même si ce dernier reviendra sur sa position en raison du prestige conféré à la France par la possession de colonies.

Marine Le Pen, dans un contexte international fort différent, dénonce quant à elle les opérations militaires multinationales⁵⁹ auxquelles la France a participé, contre ses intérêts, par idéologie « droit de l'homme », et en raison de son alignement sur les Etats-Unis⁶⁰ : « La France est devenue le vassal d'autres puissances. Soumise à Washington autant qu'à Berlin, elle court à sa perte, suivant des politiques qui ne correspondent à plus aucun de ses intérêts stratégiques⁶¹ » En conséquence, la France doit retrouver sa souveraineté en quittant le commandement intégré de l'OTAN⁶² et bien évidemment rehausser le budget et les effectifs de l'armée⁶³ que les élites au pouvoir ont réduits, abandonnant l'indépendance de la France aux intérêts États-Uniens.

Cet antihumanisme, qui place l'intérêt national au-dessus de toute considération morale et individuelle exprime le nationalisme comme idéologie, c'est-à-dire comme principe d'action en relations internationales : « Ce n'est pas égoïste de penser à son propre peuple quand on est un dirigeant politique. C'est au contraire la première, et même l'impérieuse mission à laquelle on doit se livrer⁶⁴ ». Il explique pourquoi Déroulède, bien qu'il pensait Dreyfus innocent, prit le parti de l'armée car, instrument de la revanche, elle ne pouvait se permettre d'être abaissée dans l'estime des Français. Finalement, la vérité sur la culpabilité de l'individu Dreyfus importait peu pour lui devant l'intérêt de la nation, d'autant qu'il était assez prompt à voir dans cette histoire un complot de l'Étranger visant justement à bafouer l'honneur de l'armée française.

58. Il est inscrit dans les articles 2 et 30 de la Ligue des patriotes qu'elle se donne pour objectif la révision du traité de Francfort et la restitution des provinces perdues.

59. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 3.

60. *Ibid*, p. 3 et 50.

61. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

62. *Ibid*, p. 51. Elle rompt là avec la position de son père qui se montrait favorable à l'OTAN, le marxisme de l'URSS étant bien plus menaçant que l'économie de marché américaine.

63. *Ibid*, p. 3.

64. Colloque sur la défense, 3 décembre 2011.

Un système hobbesien

Le nationalisme comme idéologie suppose l'intérêt de notre nation comme corollaire de toute action politique. Mais pour les nationalistes, il est évident que chaque pays agit de même. En conséquence, chaque nation agit dans son intérêt, et non par altruisme. Il en résulte un nationalisme défensif, tourné vers la protection égoïste de la nation, de ses intérêts, et de sa culture. Nous avons vu que pour Barrès cette défense de la nation est même déterminée inconsciemment.

Parfaitement conscients de ce qu'il y a de belliqueux dans l'entreprise revancharde d'un Déroulède et d'un Barrès, nous employons néanmoins le terme « défensif » car dans leur esprit il n'est nullement question d'une guerre de conquête, puisqu'on ne saurait conquérir ce qui nous appartient de droit. Le nationalisme dont ils se réclament, et dont Barrès sera le théoricien, s'approprie largement ce qui est considéré comme étant la conception « allemande » de la nation afin de légitimer l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à la France. Mais c'est justement cette nouvelle acception de la nation qui rend ce nationalisme « défensif » : puisque les frontières entre les peuples sont étanches, il est hors de question de lancer des expéditions hors des frontières dans le but d'annexer des territoires qui ne sont pas peuplés de français. Il s'agit de défendre les frontières de la nation, de la préserver. Ce nationalisme « défensif » illustre la conception que se fait ce nouveau nationalisme des relations internationales : une vision hobbesienne, où chaque entité politique, chaque État-nation, tente d'imposer sa volonté aux autres, soucieux exclusivement de son intérêt propre. Cette vision en termes de *Machtpolitik* exclut toute coopération désintéressée entre nations et tranche ainsi nettement avec la vision libérale issue des lumières, qui sera incarnée plus tard par la diplomatie wilsonienne. On est bien loin de Kant, de sa théorie de la paix démocratique, et de ses projets de diète européenne.

Dans ces circonstances, l'armée est la garante de l'indépendance et de la dignité de la nation. Elle est également le symbole de sa force, de sa capacité à imposer sa volonté. De là provient également le prestige de l'armée dans les milieux nationalistes. Elle représente l'ordre, la discipline, l'héroïsme, la chevalerie⁶⁵, l'abnégation, le

65. L'ironie de cet imaginaire médiéval qui conduit à exalter la figure chevaleresque réside dans le fait que les nationalistes ont une conception machiavélique, et donc amoral, des relations internationales. Alors que le chevalier est censé agir toujours selon des principes, de façon juste et morale, même si cela doit lui

désintéressement envers la nation. Bref le nationalisme d'action, celui qui agit afin de préserver la souveraineté de la patrie vis-à-vis de l'extérieur.

Une opposition au régime parlementaire

Dans une conception réaliste des relations internationales (au sens de la théorie réaliste), l'état est une entité anthropomorphique qui représente un peuple. En conséquence, sur la scène extérieure il n'a qu'une volonté. On ne peut diviser la volonté nationale. La nation, sur la scène internationale, est une et indivisible.

Pour autant, les individus composant cette nation n'ont pas obligatoirement la même définition de l'intérêt national. Or, pour les nationalistes ce dernier est censé s'imposer à tous de façon parfaitement consensuelle. Si ce n'est pas le cas, c'est que des éléments viennent miner l'Unité de la nation, corollaire de toute politique vraiment nationale. D'un point de vue institutionnel, au XIXe siècle, c'est le régime parlementaire qui se fait le porte-voix de cette dissonance.

Le parlementarisme divise la nation entre des partis porteurs d'intérêts particuliers qui s'affrontent entre eux au détriment de l'intérêt national. Le député, étant en permanence candidat, « pense à ses intérêts, jamais à ceux de la patrie⁶⁶ ». Il va sans dire que l'intérêt de la nation consiste en l'abolition de ce régime. C'est au nom de cette volonté de rassemblement que Déroulède refuse que la Ligue des patriotes prenne parti en politique intérieure. Il ne prend pas position sur la laïcité. Il se dira cependant satisfait du moment que « l'amour de la patrie » remplace la religion révélée⁶⁷. C'est aussi pour cette raison qu'il soutiendra Boulanger, considéré comme étant au-dessus des partis.

Maurras ne voit pas tant dans le parlementarisme une fragmentation du corps politique, que la tyrannie de l'opinion, de la masse. Tant que la France conserve le suffrage universel, sa politique étrangère reste indexée sur ce que pense l'opinion, et par conséquent elle est inefficace. La seule façon de mener une politique étrangère résolue, c'est d'en revenir à la société d'ordre, où chacun est à sa place et s'y complait, en se

nuire, le nationaliste accepte de rompre ses serments dans l'intérêt de la nation. Bien évidemment il doit tenir compte du coût politique, aussi bien interne qu'externe, qu'engendre la rupture de son engagement. Mais s'il estime que les bénéfices que la nation en retire surpassent les coûts, alors il a le devoir d'agir ainsi même si ce n'est pas moral.

66. Barrès (Maurice), *L'Appel au soldat*, p. 129.

67. Déroulède (Paul), *De l'éducation militaire*, p.7-8.

détournant de la gestion des affaires internationales qui échoit au roi. Bref, pour lui aussi l'Unité de la nation est le corollaire d'une vraie politique étrangère, mais contrairement à Déroulède ou Barrès il s'agit d'une unité organique à l'image de la société d'ordre. Car, si Barrès peut parfois prendre les accents d'une conception organiciste, son nationalisme plébéien reste opposé à la société d'ordre. A ses yeux la société est peuplée de cellules, d'individus. Afin d'accomplir notre conatus, il faut être plein de vitalité car la force d'un corps se mesure à la santé de ses cellules.

Dans tous les cas, l'Unité de tous les français demeure la condition *sine qua non* du réveil, du sursaut, du renouveau national, qui sont avant tout une œuvre de redressement interne.

Troisième partie
L'infrastructure politique des
nationalismes

Le nationalisme, en tant qu'idéologie, est un principe d'action. Cette partie visera à rendre compte de la traduction des représentations et des idées des différents nationalismes dans un projet concret ayant pour objectif de transformer le réel. L'Unité est en même temps un idéal teinté de nostalgie, puisque les nationalistes la voient comme une réalité perdue de notre passé, et la condition primordiale du retour à la grandeur. En conséquence, le programme politique envisagé par les nationalistes se focalise pour l'essentiel sur les conditions du regain de cette Unité. Ces conditions sont de deux ordres : celles tournées vers la mise en œuvre d'une organisation de la société conforme à leur imaginaire, et celles tournées vers l'évincement des coupables, qu'ils soient des personnes, des groupes sociaux, ou des idées jugées néfastes.

Nous verrons à travers les programmes économiques préconisés que les coupables sont, au XIXe siècle comme au XXe siècle, les éléments considérés comme allogènes à la nation, ainsi que les élites en place. Si les premiers changent en fonction des époques, la dénonciation des élites demeure un invariant. Elles sont accusées de soutenir une pensée libérale, responsable de la désagrégation intérieure de la nation, et de ce fait sont coupables de trahison envers le groupe. Cette dénonciation du libéralisme intervient tant sur le plan moral, que sur le plan empirique.

Enfin, le régime en lui-même est toujours dénoncé comme étant le régime de la bourgeoisie, celui qui permet l'accaparement du pouvoir politique, au nom d'intérêts économiques plus ou moins dissimulés. Les nationalistes sollicitent donc avec constance une modification des institutions en place afin de restaurer l'Unité de la nation.

Chapitre 9 : Deux visions de l'Unité

De leurs deux héritages intellectuels respectifs vont naître deux conceptions différentes de l'Unité, reposant toujours sur le refus ou l'acceptation de l'héritage révolutionnaire, parfois à leur corps défendant comme c'est le cas chez Barrès. Bien que différentes, ces deux conceptions vont faire l'objet d'une métaphore organique.

Nous nous intéresserons particulièrement à l'organicisme égalitaire de Barrès car sur celui-ci vient se greffer le nouveau complotisme de Marine Le Pen, déjà esquissé précédemment. Elle rompt radicalement avec la théorie du complot judéo-maçonnique des nationalistes du XIXe siècle. Bien qu'elle mette toujours aux prises l'ennemi intérieur et l'ennemi extérieur, les acteurs ne sont plus tout à fait les mêmes, comme les relations qu'ils entretiennent.

Section 1 : L'organicisme selon Maurras

L'unité selon Maurras, nous l'avons évoquée précédemment, correspond à une vision organique de la société. A chaque corps est attribué un rôle, une fonction dans la société. Les corps sont interdépendants et collectivement ils constituent l'armature de la société censée encadrer les individus et réguler la société dans son ensemble. L'intégration de l'individu au sein de la société se fait par l'appartenance à un corps particulier, pourvoyeur de lien social, qui lui confère un statut, et de ce fait donne un semblant de sens à son existence. Ainsi, le régime corporatiste est source d'ordre et de stabilité, chacun étant respectueux du rôle qu'il a à jouer et ne cherchant, ni même espérant, échapper à la place qui lui incombe. Il remplit son rôle. On ne peut retrouver l'harmonie, supposée régner sous l'Ancien Régime, que par le strict respect de la hiérarchie sociale. C'est seulement ainsi que l'on préserve l'ordre et que l'on assure l'Unité de la nation. Nous verrons dans le chapitre 10 que cette organisation corporatiste est dominée par une aristocratie dont la fonction est de conseiller le prince, monarque absolu, mais aussi de jouer le rôle d'avant-garde intellectuelle chargée de préserver la culture classique et la moralité de la société.

Il n'est plus nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'une vision profondément réactionnaire et qui s'oppose à l'organicisme d'un Barrès qui fait l'impasse sur le rôle des corps intermédiaires comme régulateurs sociaux. Pour ce dernier, les individus se fondent instantanément dans la masse que forme la Nation. Une telle chose est inconcevable pour Maurras, car elle lui rappelle trop la loi Le Chapelier, profondément ancrée dans les consciences contre-révolutionnaires, qui ouvrit la voie à la société moderne, à la société du marché et donc au libre exercice des égoïsmes individuels, facteur de délitement du tissu social. En un mot, à l'individualisme. Une telle engeance est la cause même du déclin de la France.

Le discours critiquant la destruction des structures traditionnelles concourant au sentiment d'anomie des sociétés modernes n'a pas disparu de nos jours. Cent ans après il perdure, le point d'origine s'est seulement déplacé de la Révolution à Mai 68 à qui l'on fait les mêmes griefs. Le Front national, sous la présidence de Marine Le Pen, en fait le commencement de l'ère de l'individu roi, illustrée dans l'éducation nationale par « l'aventure pédagogue¹ » désignée comme étant une « lubie² » à l'origine du délitement de l'école de la République. En empêchant la transmission des savoirs fondamentaux et en contribuant à faire dépérir cette valeur cardinale qu'est la discipline, les « méthodes pédagogistes³ » nous préparent une société sans autorité. Toutefois, la manœuvre consiste davantage à s'approprier la défense de l'école, cheval de bataille de la République depuis ses débuts.

Par ailleurs, comme son père qui dénonçait l'endoctrinement des élèves par une éducation nationale gangrénée par des gauchistes soixante-huitards, Marine Le Pen prétend rétablir la neutralité politique au sein de l'école⁴.

A l'instar de son père, elle défend aussi la famille, vantant une politique familiale « volontariste, nataliste et ambitieuse⁵ » car « la famille est l'élément central et fondamental de la société. Elle doit donc être protégée, valorisée et préservée. Sa dissolution, sa mise au banc des préoccupations des pouvoirs publics sont les signes

1. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 28.

2. *Ibid.* p. 27.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.* p. 36.

avant-coureurs d'une société décadente et égoïste⁶ ». La hausse des suicides chez les enfants serait le symptôme de l'anomie rencontrée par les jeunes en raison de « la destruction de la structure familiale, ayant perdu ses repères, sa valeur d'exemple, d'absence de limites clairement définies (autorité, respect, mérite)⁷ ».

Cependant, malgré la présentation de la famille comme l'« institution irremplaçable », représentant « le caractère central de la société » et devant se « fonder exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme et accueillir des enfants né d'un père et d'une mère⁸ », le Front national de Marine Le Pen ne défend pas une vision de la famille aussi traditionnaliste de la famille que son père, ou que d'autres branches de l'extrême droite. Soucieuse d'arborer une image moderne, loin de l'aspect rétrograde que peut aujourd'hui avoir une société patriarcale, elle propose que le revenu parental, censé autrefois inciter les mères à rester au foyer, soit proposé aux deux sexes. Elle n'est pas non plus pour la suppression, ni pour la restriction, du droit à l'avortement.

Sa position sur la famille, comme moyen de préserver l'individu de l'atomisation sociale, est certes conservatrice, pour autant elle ne défend pas une vision traditionaliste de cette dernière. Excepté sa présentation de la famille comme cellule de base de la société, le Front national n'adhère pas à la vision corporatiste de la société défendue par Maurras. Il se rapproche davantage de celle défendue par Barrès.

Section 2 : L'organicisme d'inspiration jacobine de Barrès

L'organicisme égalitaire

A l'organicisme élitiste de Maurras s'oppose l'organicisme égalitaire de Barrès. Contrairement à son cadet, Barrès considère que l'âme d'une nation, sa culture, réside dans l'inconscient de chaque individu, d'où l'éloge du bon sens populaire. L'appartenance à la nation provient de l'histoire propre à notre peuple dont l'inconscient de chaque compatriote est également imprégné. En conséquence, sa société n'a pas besoin d'élites

6. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 35.

7. *Ibid.* p. 37.

8. *Ibid.*

intellectuelles, chargées de remplir le rôle de cerveau pour l'ensemble de la société, mais doit à l'inverse reposer sur « l'instinct sûr de nos masses⁹ ». Il faut savoir goûter « profondément le plaisir instinctif d'être dans le troupeau¹⁰ ».

La société de masse prend le contre-pied de la société corporatiste. Le déterminisme historique rend inutile la présence de corps intermédiaires afin de maintenir la cohésion nationale, celle-ci est innée, elle procède de l'inconscient partagé. Au contraire, comme pour les révolutionnaires, la présence d'une identité de corps est perçue comme néfaste pour l'unité de la nation, le seul sentiment d'appartenance que l'on se doit de revendiquer est le sentiment national. Les individus ne sauraient éprouver d'appartenance particulière en plus de l'appartenance à la nation. Il s'agit de l'antithèse de la société maurrassienne. La nation de Barrès est conçue comme un monde pair, où tous les individus, n'ayant pour eux que leur commune appartenance nationale, issue d'un commun déterminisme, sont tous égaux entre eux.

On se trouve dans une situation polarisée, à l'image de celle qui est née avec la loi Le Chapelier, où les individus sont seuls face à l'Etat, entité anthropomorphe incarnant la nation avec laquelle les individus font corps. On perçoit une certaine similitude avec la *République une et indivisible* des révolutionnaires. De là procède l'organicisme de Barrès, un organicisme fondé sur une multitude de cellules, les individus, n'ayant d'existence qu'à l'intérieur du corps où elles ont été conçues, et concourant à la préservation de celui-ci. Les cellules ne peuvent se penser sans le corps, et si le corps est constitué d'un nombre variable de cellules, il en est nécessairement formé.

La célébration du « grand tout national » chez Barrès, comme chez les révolutionnaires, conduit à exclure toute identification de l'intérêt national avec un intérêt particulier quel qu'il soit. L'intérêt national se situe au-delà de la simple agrégation d'intérêts particuliers, quand bien même seraient-ils les intérêts de l'ensemble des citoyens. La différence majeure avec la pensée révolutionnaire c'est qu'il n'est pas question de « volonté générale », qui est une volition collective, mais au contraire d'inconscient. Nous sommes programmés vouloir pour la nation. Il est toujours question d'abnégation, mais d'une abnégation subie, et non souhaitée, qui n'est pas le produit de

9. M. Barrès, *Scènes et Doctrines du nationalisme*, t. I, p.280. Barrès, une fois sa mue conservatrice achevée, reviendra en partie sur cette société des masses.

10. M. Barrès, *Mes cahiers*, Paris, Plon, 1929-1938, t. III, p.139.

la manifestation d'une volonté individuelle ou perçue comme un devoir moral. Pour autant, le résultat demeure : la nation est censée agir comme un seul être.

Ainsi, par la célébration du « grand tout national », la conception organiciste de Barrès correspond à l'une des trois dimensions de ce que Rosanvallon nomme la *Culture politique de la Généralité*¹¹ afin de désigner la nouvelle perception de l'être ensemble qui est né sous la Révolution. Une des autres dimensions est le « culte de la loi » et est elle aussi dévoyée par la théorie de l'inconscient barrésien : la volonté générale n'est que la manifestation de l'inconscient national, et donc la loi produit de l'expression de la volonté générale, est le fruit de l'inconscient national. D'où l'importance du respect de la loi, car la loi exprime le déterminisme historique de chaque peuple, c'est-à-dire son identité. Enfreindre la loi, c'est aller à l'encontre de l'identité du peuple.

Comme sous la Révolution, cet imaginaire national exclut le régionalisme. Nous avons vu que l'intérêt porté par Barrès aux régions n'a jamais fait l'objet de propositions politiques. Marine Le Pen, quant à elle, s'est faite le chantre de l'étatisme, contre le mondialisme ultralibéral, mais également contre les « féodalités locales¹² » ou les « féodalités politiques » et les « potentats locaux¹³ », accusés de constituer un État dans l'État, et donc d'être porteurs d'intérêts particuliers arbitraires, généralement ceux d'une caste de privilégiés, au détriment de l'Etat, de la souveraineté de la Nation. Ces intérêts particuliers, par le vocabulaire employé pour les dénoncer, sont présentés comme relevant d'un autre âge. L'État fort brandi par Marine Le Pen serait conforme à la loi de l'évolution historique : « L'émergence de la nation française au cours des siècles se caractérise par le rôle déterminant joué par l'État, un État fort qui a su unifier la nation, contenir les féodalités et les communautarismes, anéantir la tribalisation¹⁴. »

Le terme de « tribalisation », renvoyant à une forme d'organisation, et à des sociétés jugées primitives par rapport aux sociétés ayant atteint le stade de l'État-nation, illustre ce discours sur la modernité. Marine Le Pen incarnerait donc la modernité, à l'opposé des élites libérales et mondialistes qui veulent aller à contre-courant de l'Histoire en détruisant l'État, et ainsi renvoyer la société en arrière. Cette tentative serait

11. Ref. Chapitre 2.

12. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 5 et 7 (Onglet « Etat Fort »).

13. Conseil National du Front national, 14 février 2011.

14. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 5.

vouée à l'échec car contre les lois de l'évolution historique¹⁵, d'où les accents messianiques que peut prendre Marine Le Pen. On assiste à un renversement de rhétorique. Finalement, elle seule serait tournée vers l'avenir, alors que depuis le tournant néo-libéral, ce sont habituellement les libéraux qui usent de l'argument de la modernité¹⁶.

L'unité de la nation ne saurait donc être réalisée tant qu'il demeure des groupes internes à la nation faisant valoir des intérêts divergents à celui de la communauté nationale. C'est tout naturellement que le « communautarisme », en tant qu'expression d'un particularisme, se trouve dénoncé au même titre que les « féodalités ». Toutefois, l'égalitarisme selon Barrès, et selon Marine Le Pen, puisqu'il provient d'un déterminisme identique pour tous, confine à l'uniformité culturelle. Or :

Le communautarisme favorise l'extension des modes de vie étrangers à la civilisation française et la vigueur de mouvements politiques visant à instaurer la suprématie d'une religion ou d'une loi religieuse. Parmi les communautarismes aujourd'hui les plus puissants, encouragés par les élites, le fondamentalisme islamique impose sa loi, avec pour objectif d'appliquer la charia en France¹⁷.

De tous les particularismes, le « communautarisme » est alors sans aucun doute le plus menaçant. Contrairement aux « féodalités » politiques ou locales, qui ne sont que le résidu des différentes étapes de la construction nationale, le communautarisme est le fait d'éléments allogènes cherchant à saper l'essence même de la nation.

15. Le fait de brandir les lois de l'évolution historique comme relevant d'une vérité certaine et immuable, qui existe chez Barrès et chez Marine Le Pen, s'apparente à la rhétorique de la naturalité telle qu'elle existe chez Maurras. Ces lois de l'évolution sont les lois naturelles auxquelles sont soumises toutes les sociétés. Aller à leur rencontre c'est aller contre la nature.

16. D'un strict point de vue étymologique, « moderne » vient du latin « modernus » qui signifie « à la mode », c'est-à-dire selon les façons, les mœurs du moment. La rhétorique de la modernité est donc un complément naturel à celle qui consiste à affirmer être dans le réel. Par réel il faut entendre être au fait de ce qui se joue présentement. Or, puisque le moderne est celui qui est à la mode, il est dans la réalité. Barrès, et donc Marine Le Pen, est moderne car il accepte la nation comme la réalité du moment, ce à quoi l'Histoire a abouti dans l'instant le plus immédiat. A l'opposé, les traditionalistes, derrière lesquels nous pouvons ranger Maurras, refuse cet instant immédiat. Ils considèrent que la réalité présente est à bannir au profit des anciennes façons de faire. On retrouve encore une fois l'ambiguïté du nationalisme maurrassien.

17. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 106 (Onglet Laïcité).

Les ennemis intérieurs

Le lien entre immigration, communautarisme, danger civilisationnel et désunion est clairement établi par le Front national :

Les ghettos, les conflits inter-ethniques, les revendications communautaires, et les provocations politico-religieuses sont les conséquences directes d'une immigration massive qui met à mal notre identité nationale et amène avec elle une islamisation de plus en plus visible, avec son cortège de revendications. Le communautarisme est un poison pour la cohésion nationale¹⁸.

Ainsi, le communautarisme est essentiellement le fait d'une religion qui s'implante en France par le biais de l'immigration car : « l'islam radical est la conséquence directe de l'immigration¹⁹ » et cherche à « faire plier la République et nos lois²⁰ » et, bien évidemment la loi sur la laïcité au premier chef. Il est éloquent que la proposition consistant à inscrire dans la Constitution que la « République ne reconnaît aucune communauté²¹ » soit située dans l'onglet « Laïcité » du programme du Front national. Tout comme l'idée de créer un « ministère de l'intérieur, de l'immigration et de la Laïcité²² » qui établit clairement une relation entre insécurité, immigrés, islam et communautarisme.

Mais cet « abandon progressif de notre laïcité devant les revendications communautaristes de groupes fondamentalistes qui cherchent avec succès à faire plier nos lois et nos valeurs pour y substituer les leurs, affaiblissant ainsi notre unité et notre identité²³ » n'est pas tant le fait des immigrés, qui ne font finalement que suivre le déterminisme inhérent à leur culture, que celui des élites. Ces derniers sont les vrais responsables. Ce sont eux qui mettent en place « une politique communautariste qui ignore la collectivité au profit des groupes identifiés²⁴ », tout cela au nom d'une « idéologie différentialiste et multiculturelle, qui n'est qu'une forme de racisme inversé²⁵ ».

18. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 12.

19. Nantes, 25 mars 2012.

20. Discours contre le droit de vote des étrangers, 8 décembre 2011.

21. Programme présidentiel du Front national, p. 106.

22. *Ibid.*

23. Toulouse, 5 février 2012.

24. Conseil national du Front national, 15 février 2011.

25. Programme présidentiel du Front national, p. 105.

Ces discriminations positives, rompent l'égalité entre les Français et les Français d'origine immigrée²⁶. On assiste une nouvelle fois au reversement du discours consistant à affubler l'adversaire politique des tares dont le parti a du mal à se défaire. De même que ce sont en réalité le Parti socialiste et Les Républicains qui sont totalitaires, ce sont également eux qui en réalité sont racistes. Le Front national est, lui, calomnié injustement. Dans sa volonté de refondation républicaine, il demande donc « le retour de l'égalité contre la discrimination positive²⁷ » car : « nous ne supportons pas lorsque certains sur notre territoire sont plus égaux que d'autres²⁸ ».

Nous voulons l'unité non seulement entre les territoires mais aussi entre les citoyens français et c'est pourquoi nous exécutons le communautarisme et ses régimes dérogatoires pudiquement appelés discriminations positives qui rompent dans le même temps l'unité et l'égalité entre les citoyens et font naître la désunion²⁹.

Ce sont bien les dirigeants français qui rompent d'eux-mêmes l'Unité de la nation, non seulement en faisant valoir des intérêts divergents de ceux du peuple, propres à leur classe, mais également en octroyant des régimes d'exception à certaines catégories de populations. Ces pratiques dévoilent la « préférence immigrée³⁰ » de nos politiques qui ne s'arrêtent pas seulement à préférer certaines minorités au détriment de la majorité, mais qui favorisent les étrangers sur les Français étant donné que « certains, entrés

26. Notons que cette rupture d'égalité que constitue la discrimination positive est dénoncée dans l'onglet « Laïcité » du programme. La discrimination positive s'établirait donc davantage sur des critères religieux qu'ethniques. Après tout, dans une logique culturaliste, c'est davantage la religion, manifestation d'une culture différente, que l'ethnie, marqueur d'appartenance à une origine géographique à laquelle est attachée une culture, qui menace l'homogénéité de la nation. Marine Le Pen s'attache d'ailleurs à souligner que l'ethnie n'entre absolument pas en ligne de compte dans ses jugements. Cela se traduit par une affirmation renouvelée presque constamment lors de ses discours lorsqu'elle a une pensée pour nos « compatriotes » des « magnifiques territoires d'Outre-mer » (1^{er} mai 2011, 2013 et 2015 ; Congrès de Tours 2011 ; Colloque sur la Défense 2011 ; Saint-Denis, 9 janvier 2012 ; Paris, 19 novembre 2011 ; Bordeaux, 22 janvier 2012 ; Rouen, 15 janvier 2012 ; Metz, 12 décembre 2011 ; Toulouse, 5 février 2012 ; UDT 2013) de façon à montrer que la présence de populations « noires », ou plutôt « non-blanches », dans la communauté nationale ne lui pose aucun problème.

Le décalage entre « ethnies » et « cultures » est une difficulté que l'on trouve présente chez Barrès. Comme beaucoup de conservateurs il se range du côté de la conception allemande de la nation et envie l'Allemagne prétendument homogène ethniquement, tandis que la France est perçue comme un syncrétisme entre plusieurs « ethnies » d'origine celte, latine, et germanique. C'est en cela que son déterminisme, ainsi que celui de Marine Le Pen, est plus culturel que biologique. On pourrait le traduire par la maxime suivante : « plusieurs ethnies, une seule culture ». Toutefois, la culture étant conférée par les parents, via l'enracinement, ne s'improvise pas Français qui veut.

27. *Ibid.*

28. Discours du 1^{er} mai 2013.

29. Discours du 1^{er} mai 2013.

30. Programme présidentiel du Front national, p. 105.

illégalement, illégitimement sur notre territoire, ont plus de droits que les Français eux-mêmes³¹ ». Et cela est vrai pour toute « cette classe politique qui est passée de la xénophilie, qui est l'amour immodéré de l'étranger, à une sorte de domophobie, que l'on pourrait décrire comme la haine de sa propre maison³² » puisque « la gauche a imposé à la droite sa préférence immigrée³³ ». En conséquence « il vaut mieux être clandestin que français en France³⁴ » puisque « les Français sont victimes de discriminations organisées légalement par l'Etat³⁵ ».

Par « cette politique de spoliation [...] cette injustice qui devient insupportable, indécente et qui consiste à accorder plus à celui qui arrive, y compris clandestinement, qu'aux autres³⁶ », les élites se montrent antinationales car le nationalisme consiste justement à préférer les siens sur les étrangers. C'est pourquoi « toutes les aides sociales doivent être réservées aux français³⁷ ». C'est que Marine Le Pen nomme la « priorité nationale³⁸ », version actualisée de la « préférence nationale », qui est elle-même un concept inventé par le Club de l'Horloge afin d'euphémiser, déjà à l'époque, le discours frontiste.

Le Front national, sous la présidence de Marine Le Pen, ne se départit pas de la thématique du Français discriminé déjà présente chez son père, identifié en son temps par Taguieff comme un des « retournements de schèmes d'attaques idéologiques, tel que le slogan : “ Non au racisme antifrçais ! ”³⁹», auquel correspond également l'accusation de totalitarisme à l'égard des représentants du système. Le « racisme anti-français⁴⁰ » reste un thème présent chez Marine Le Pen, mais il est autant l'œuvre des populations immigrées que des élites au pouvoir qui n'hésitent pas à « s'attaquer aux plus faibles et aux plus fragiles de nos compatriotes, à ceux dont on est sûr qu'ils accepteront leur sort

31. Discours du 1er mai 2013.

32. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

33. Nantes, 25 mars 2012.

34. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

35. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

36. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

37. *Ibid.*

38. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 12, 13, 25, 42, 45, 67, 75. Le mot « priorité » seul revient 45 fois sur les 106 pages que compte le programme. C'est sans doute le mot le plus présent à égalité avec « réforme », et devant « souveraineté » (25 fois), « communauté(s) » / « communautarisme » (25 fois), « concurrence » (23 fois), et « mondialisation » / « mondialiste » (22 fois).

39. Taguieff (Pierre-André), « La rhétorique du national-populisme : Les règles élémentaires de la propagande xénophobe », *Mots*, 1984/1 (n°9), p. 113-139.

40. Nantes, 25 mars 2012.

sans broncher parce qu'ils n'appartiennent pas à ces minorités visibles, communautarisées et organisées, à qui tout est dû et auxquelles on donne tout⁴¹ » uniquement parce que l' « on n'a peur que d'une chose : que ces banlieues s'embrasent à nouveau. Alors on achète la paix sociale à coup de milliards d'euros⁴² ». Les élites agiraient donc en même temps par idéologie et par veulerie⁴³ ; « “ Les Français d'abord ”, “ La France aux Français ” : autant de manières toutes faites de réadapter la xénophobie nationaliste aux valeurs différentialistes en cours⁴⁴ ».

De même que « la soumission de nos lois à des autorités européennes non démocratiques⁴⁵ » entame la souveraineté de la nation dont la loi est censée être l'émanation, « la gangrène du communautarisme⁴⁶ » ronge notre souveraineté par le bas car lui aussi combat nos lois afin de leur en substituer d'autres qui ne sont que celles désirées par une minorité. C'est ce qui permet à Marine Le Pen d'affirmer que :

C'est encore et toujours cette exigence de liberté qui nous pousse à combattre le communautarisme [...] Le communautarisme c'est la négation de la laïcité, de la République, de l'individu libre et la négation du citoyen membre d'une nation politique et charnelle [...] La seule communauté qui vaille c'est la communauté nationale⁴⁷.

Elle oppose d'ailleurs le même argumentaire historiciste à ces deux dangers qui menacent la nation à la fois par le haut et par le bas. Nous avons vu que, fidèle aux lois de l'évolution de l'Histoire qui ont mené l'Humanité jusqu'à la forme nationale, elle présentait l'Europe supranationale comme un contresens historique. Il en va de même pour le communautarisme qui est exposé comme un archaïsme : « La division naît aussi, comme je l'ai rappelé, du communautarisme, conséquence naturelle de l'égoïsme triomphant et d'une forme de tribalisation archaïque⁴⁸ ».

41. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

42. Nantes, 25 mars 2012.

43. On assiste là à toute l'ambiguïté du terme « idéologie » dans le discours frontiste. L'« idéologie » est tantôt entendue comme un ensemble de principes tournés vers l'action, comme dans le cas du « mondialisme ultralibéral » qui pousse à la destruction des nations, tantôt au sens marxiste du terme, comme dans le cas de la philosophie abstraite opposée au réel. Dans ce cas, elle sert de voile afin de masquer la réalité.

44. Taguieff, *op.cit.*

45. Programme présidentiel du Front national, p. 105.

46. Discours du 1^{er} mai 2015.

47. Discours du 1^{er} mai 2015.

48. *Ibid.*

Le fait que la dénonciation de la « tribalisation et de féodalités contre lesquelles la France s'est battue durant des siècles se reconstituent rapidement affaiblissant l'unité et l'autorité de la Nation⁴⁹ » se situe dans l'onglet Laïcité du programme du Front national n'est pas anodin. Des lois naturelles de l'évolution historique découle l'idée que l'État nation, succédant à la communauté religieuse ou la tribu, leur est supérieur comme forme de société car il serait plus évolué. Le communautarisme, se fondant sur l'appartenance religieuse, correspondrait à une forme d'organisation *ante*-nationale, la nation étant la forme d'organisation moderne. De même que l'État a, en Europe, succédé à la *Chrétienté*, il devrait logiquement succéder à l'*Ouma* qui correspond au même type de société que cette dernière. Ceux qui ne se figurent pas cette évolution sont en retard. C'est ce que laisse entendre Marine Le Pen lorsqu'elle associe les exécutions par décapitation au sabre dans les pays de la péninsule arabique avec une religion non nommée, dans l'objectif de lier dans l'imaginaire une pratique qui apparaît, en France, comme relevant d'un autre temps et ainsi renvoyer cette religion au temps de cette pratique :

Imaginons, ce qu'il est facile d'imaginer puisque cela devient presque une réalité, un monde où l'on volerait dans les rues [...] où les pompiers seraient frappés, les policiers écrasés, tués à coups de sabre, où la loi religieuse des uns imposée aux autres, la différence des uns imposée aux autres⁵⁰.

A travers cette représentation de l'Autre en retard sur nous, le sentiment de supériorité et la charge de mépris transforment le simple ethnocentrisme en racisme culturel. La présence d'éléments par essence inadaptés à notre mode de vie ne peut que nuire à la cohésion de l'ensemble.

Section 3 : L'opposition commune au marxisme

Nous l'avons vu avec les deux différentes positions sur l'Unité, le nationalisme quel qu'il soit met toujours en avant la primauté de la totalité sur le tout. Il s'oppose donc de

49. Programme présidentiel du Front national, p. 106.

50. *Ibid.* p. 14. Nous soulignons.

façon absolue à l'individualisme. Pour autant, il se situe à l'opposé du marxisme d'un point de vue théorique.

Pour le nationaliste, politique et économie sont différenciées. Le politique passe toujours avant l'économie puisque le seul parti qui vaille est le parti de la nation, et la nation est une communauté politique. C'est d'ailleurs ce qui la distingue des types d'organisations l'ayant précédée. La seule distinction valable est entre étrangers et nationaux, non entre prolétaires de tous les pays et bourgeoisie. Le marxisme prend cette vérité à rebours. C'est l'économie, ou plutôt la structure des rapports de production, qui tient l'ordre politique. A cette opposition irréductible s'ajoute deux oppositions propres à chaque courant nationaliste.

Pour Maurras, dont la pensée nous apparaît maintenant clairement, tout ce qui diffère de la société d'ordre qu'il préconise va à l'encontre de l'ordre naturel du monde. De plus, le marxisme a comme tort majeur d'avoir pu voir le jour grâce à la philosophie des Lumières dont il tire un certain héritage. Le postulat de l'égalité universelle entre tous les hommes suffit à Maurras pour rejeter le marxisme.

Pour les nationalistes se situant dans le courant barrésien, malgré la vision marxiste d'une société réunifiée, et malgré l'égalitarisme fondamental de sa doctrine, dans une perspective plus jacobine la classe apparaît comme une corporation. Déroulède disait du socialisme qu'il est l'expression d'un particularisme⁵¹. Les revendications de classe sont donc considérées comme un facteur de dissension propre à affaiblir la nation.

De ces oppositions différentes au marxisme découleront les deux programmes « sociaux » des nationalistes traduisant leurs deux conceptions de l'Unité. Celui de Maurras s'appuyant sur le syndicalisme, comme corps intermédiaire. Et à l'opposé celui de Barrès, Déroulède, et Marine Le Pen qui mettent l'accent sur la passion française pour l'égalité.

51. Déroulède (Paul), *Le Livre de la Ligue des Patriotes*, Paris, Bureaux de la Ligue des patriotes, 1887, p.5.

Chapitre 10 : L'économie selon les nationalistes

L'essence même du nationalisme réside dans la cohésion du groupe-nation et donc la recherche d'un consensus, et cela passe par la question sociale. Quel qu'il soit, le nationalisme prône la solidarité des différentes parties du corps social. Du point de vue économique cela se traduit par l'exhortation à l'union du capital et du travail. Pour Barrès, comme pour Maurras, il s'agit avant tout de réussir à intégrer le prolétariat à la nation. Pour ce faire, ils vont établir deux doctrines sociales conformes aux représentations qu'ils se font de l'Unité.

Plus qu'une véritable unanimité de la nation, Maurras cherche à recouvrer l'harmonie des différentes parties du corps social. Cette harmonie, perdue depuis la Révolution et la loi Le Chapelier, ne peut être retrouvée que par le retour aux corporations, dont l'expérience démontre qu'elles sont le meilleur rempart contre l'atomisation sociale. C'est donc tout naturellement qu'il se tourne vers le syndicalisme révolutionnaire alors en lutte contre la République, perçue comme étant indissociable de la domination de la bourgeoisie et du capital.

En revanche, pour Barrès ou pour Déroulède, le corporatisme est à proscrire. Il est susceptible de porter des intérêts particuliers contraires à la cohésion du groupe nation. Il ne faut pas pour autant se refuser à investir les questions sociales, car au contraire, le nationalisme impose d'envisager absolument tous les aspects de la société, mais sous l'angle de la nation. La solidarité ne peut venir que de l'Etat, qui incarne la nation. Cette solidarité doit se faire au détriment des étrangers car la seule différence qui structure l'espace social est entre nationaux et étrangers.

Tout comme le programme de Maurras exprime la conception qu'il se fait du monde, c'est à dire un monde naturellement inégalitaire, le programme de Barrès et de Marine Le Pen fournit un système d'explication du monde largement fondé sur le complot. Afin de fédérer la nation, le programme barrésien ou frontiste met en cause de manière systématique les étrangers et les élites nationales, accusés de trahison au profit du capitalisme transnational. Nous avons esquissé précédemment la dénonciation presque « gramscienne » que Marine Le Pen fait de la Mondialisation. La représentation du monde qu'elle véhicule semble, tout du moins en apparence, être pensée en termes d'*hégémonie*.

Ces deux programmes sont fondamentalement antilibéraux et traduisent une dénonciation du matérialisme et du caractère moralement obscène de l'argent et du somptuaire. C'est davantage le cas pour le programme barrésien et mariniste qui, suivant la représentation qu'il se fait de l'Unité, joue sur la fibre égalitariste. Egalité que les étrangers, comme les élites, sont accusés de rompre.

Section 1 : Le syndicalisme comme programme économique maurrassien

Dans l'esprit de Maurras, Révolution et libéralisme sont indissociables. C'est la Révolution qui, par la destruction des corps intermédiaires, affranchit les individus de tout encadrement et crée une société atomisée où chacun est la proie de chacun. En laissant libre cours à la réalisation des égoïsmes individuels, le libéralisme corrompt les mœurs et conduit à la désintégration du corps social. De plus, en France, la démocratie étant associée au régime républicain, il n'en faut pas plus à Maurras pour assimiler démocratie (en réalité démocratie représentative) et libéralisme. La République, et le mode de gouvernement démocratique auquel elle est accolée, sont donc intrinsèquement le régime politique du libéralisme et de la bourgeoisie. Ainsi, la démocratie détruit la nation puisqu'elle conduit « au combat des riches contre les pauvres »¹, c'est-à-dire à l'affrontement social. D'autant qu'elle est fondée sur un mensonge, celui de la liberté individuelle car dans le système libéral « Le capitaliste qui a l'argent a la force, et pour l'ouvrier qui est obligé de vendre ses services pour avoir du pain, c'est la liberté qui opprime et c'est la règle qui affranchit² ».

A partir de cette dénonciation de la République comme étant le mode de gouvernement de la bourgeoisie capitaliste, Maurras va chercher à s'allier le soutien du syndicalisme français avec lequel il partage une aversion pour l'individualisme. Le syndicalisme a pour qualité essentielle, en plus de son opposition au libéralisme économique, de constituer un corps intermédiaire et par conséquent de pouvoir s'accorder avec la société d'ordre qu'il rêve de rebâtir. Il substitue à l'opposition des

1. Maurras (Charles), *Mes idées politiques*, Paris, Fayard, 1968, p.55.

2. « L'avenir du syndicalisme », *L'Action française*, 15 septembre 1908, p.468.

individus inhérente à la société républicaine, une solidarité entre les ouvriers qui s'assemblent sous son office, et ainsi apporte une réponse à l'atomisation sociale. Cette solidarité est l'expression d'un lien concret entre les individus fondé sur une réalité économique tangible, et non celle d'un lien abstrait entre citoyens.

Maurras n'envisage pas le syndicalisme comme un groupement à caractère politique, mais simplement comme un groupement d'intérêts économiques. En tant que tel il ne poursuivrait pas d'objectifs politiques. De ce fait, il permet d'intégrer le prolétariat à la société, voire de le supprimer puisqu'il se trouverait divisé en corps de métiers solidaires. Le syndicalisme conçu par Maurras, se rapproche des groupements professionnels existant sous l'Ancien Régime et qui constituaient les piliers de la monarchie. Son corporatisme constitue alors un élément de stratification sociale conforme à la conception organique et élitiste maurrassienne, assurant l'harmonie entre les différentes catégories sociales. Maurras lui-même dira qu'il recherche, non pas la « justice sociale » mais « l'équilibre social³ ». Considérer qu'il est possible de construire une société idéale, égalitaire, à l'opposé de la réalité, par nature inégalitaire, provient de l'arrogance révolutionnaire.

Il ressortira de cet intérêt porté au syndicalisme de la part de Maurras, un rapprochement de l'Action française avec le syndicalisme révolutionnaire décontenancé par la collaboration du socialisme français avec le gouvernement de la Troisième République, considérée comme libérale. Sa consternation se transformera, avec la participation de Millerand à un gouvernement bourgeois, en une volonté de renverser la République jugée par essence opposée aux intérêts ouvriers. Maurras y voit alors l'occasion de détourner le prolétariat des partis de gauche.

Le rapprochement de l'Action française avec ce syndicalisme se fera par l'intermédiaire d'un cercle de réflexion, le Cercle Proudhon auquel participe Georges Sorel, qui contribua à faire connaître Marx en France, mais qui a opéré entre-temps une mue antimatérialiste. Dénonçant la décadence morale de la société présente, il estime que cette décrépitude serait liée au règne de l'argent et à la corruption des mœurs de la bourgeoisie. L'imaginaire Sorel est d'ailleurs tout à fait atypique. Pour un syndicaliste censé défendre les intérêts des ouvriers, il se montre assez hostile aux loisirs, au désir d'une vie facile et plaisante. Il est profondément marqué par l'idée de décadence et une

3. Lettre de Maurras à Barrès du 3 février 1899, *La République ou le Roi*, p.207.

aspiration à la grandeur, à des temps héroïques et laborieux. C'est de là que provient son éloge du mouvement et le syndicalisme d'action directe.

Le nom retenu pour le cercle n'est en aucun cas un hasard. Il permet d'en appeler à un socialisme français qui défend une vision de société contraire à celle de Marx, une société de petits propriétaires qui sied infiniment plus aux contre-révolutionnaires. On reste dans l'idée conservatrice que la propriété procure enracinement et responsabilités. D'autant plus que le système politique fédératif et autogestionnaire que professe Proudhon se trouve en affinité avec la volonté de décentralisation des monarchistes, ainsi qu'avec leur antiétatisme. La société de corps vue par Maurras est avant tout une société administrée d'elle-même par l'intermédiaire des corps, l'État se désengageant de la société pour se tourner vers les questions régaliennes, se cantonnant à un rôle d'arbitre :

Il faut tendre à éliminer de la vie sociale l'élément d'Etat. Il faut constituer, organiser la France, plutôt que de la laisser se constituer et s'organiser en une multitude de petits groupements, naturels et autonomes : véritables républiques locales et professionnelles, morales ou religieuses, d'ailleurs compénétrées les unes par les autres⁴.

L'étatisme est d'ailleurs l'un des éléments qui l'oppose au marxisme car « quand l'Etat devient tout, il n'est plus rien⁵ ».

Malgré leur rejet mutuel du libéralisme, et un antisémitisme partagé, cette collaboration sera un échec. La *question sociale* ne préoccupe en réalité que très peu Maurras, et les blâmes adressés systématiquement par Sorel à la bourgeoisie, dans laquelle Maurras voit un allié potentiel, y sont pour beaucoup. Leur collaboration ne parviendra pas à contrer l'influence grandissante de la CGT, et n'aura fait que fâcher les catholiques de l'Action française.

Le sort du prolétariat préoccupe davantage un Barrès ou un Déroulède. Toutefois, la volonté de recréer les corporations d'Ancien Régime à partir du syndicalisme est proprement inimaginable pour le nationalisme du courant barrésien pour lequel, en vertu de leur conception de l'Unité, il représente la matérialisation concrète d'un particularisme qu'il s'agit d'effacer.

4. Maurras (Charles), *De la politique naturelle au nationalisme intégral*, cité dans Chebel d'Appollonia (Ariane), *L'Extrême droite en France. De Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988.

5. Maurras (Charles), *Mes idées politiques*, Paris, Fayard, 1968, p.225.

Section 2 : Le socialisme nationaliste barrésien

L'antilibéralisme de Maurras est largement partagé par Barrès. Toutefois, sa conception égalitaire de la nation le pousse à rejeter tout corporatisme. La seule distinction valable est celle entre Français et étrangers. Et puisque que la nation se conçoit comme une communauté de destins, on ne peut désertir la cause de ses compatriotes. Le nationalisme est avant tout une façon de concevoir le monde, une éthique comportementale qui impose de tout juger par rapport à la France, et donc aux français. Déroulède s'en fait le premier chantre. Parce qu'il tient compte de ce devoir moral envers ses concitoyens il s'estime plus fidèle à la République que les républicains opportunistes qui n'ont fait que se constituer en nouvelle aristocratie⁶ :

Nés de la Révolution et de la République vous aurez méconnu et la République et la Révolution [...] Prenez-y garde ! Il en sera du Quatrième état comme il en fut du Tiers il y a cent ans. Il vous demande quelque chose, vous ne lui donnez rien, il vous arrachera tout⁷.

Une doctrine, cette doctrine, c'est ce qui manquait au boulangisme qui n'a jamais pu être autre chose qu'un parti antiministériel. C'est ce que Barrès va avoir à cœur de donner au nationalisme. On peut faire un parallèle avec l'entreprise de « dédramatisation » du Front national aujourd'hui qui tente de devenir autre chose qu'un simple parti protestataire. Bien qu'essayant de s'intégrer, en cherchant à devenir le parti de droite substitutif au RPR et à l'UDF, le Front national, sous la présidence de Jean-Marie Le Pen, reste toujours à l'écart du jeu des partis. Marine Le Pen essaie à son tour de l'intégrer. Le problème reste entier. Le Front national reste soumis à la tension contradictoire consistant à intégrer le jeu politique en place, tout en se posant en alternative unique.

Comme Barrès, qui lancera en 1898 le terme de « socialisme nationaliste »⁸ et prendra la tête du « Comité républicain socialiste-nationaliste de Meurthe-et-Moselle »,

6. Ces allégations seront reprises par Marine Le Pen. Elles permettent, à l'époque comme aujourd'hui, de confondre ses adversaires politiques en soulignant qu'ils ne sont pas réellement fidèles à ce qu'est vraiment la République, malgré ce qu'ils en disent. A cette différence que Déroulède n'avait pas à se départir d'une image dépréciative.

7. Déroulède (Paul), *Journal officiel, débats parlementaires, chambre des députés*, 11 juillet 1891, pp.1728-1729.

Marine Le Pen construit un système doctrinal qu'elle prétend dicté par le patriotisme. Puisque l'intérêt national ne saurait se prêter à de multiples interprétations, dès lors que l'on est patriote, on ne peut qu'y adhérer. A l'image de Barrès qui pensait avoir établi une doctrine totale, cohérente, capable de rivaliser avec le socialisme en tant qu'idéologie, Marine Le Pen prétend avoir établi le seul programme social juste, car nationaliste, contrairement aux partis de gauche qui sont tous universalistes, et par conséquent antinationaux. Il est vrai que la place accordée aux enjeux sociaux-économiques a cru considérablement, passant de 16% en 1990 à 37% en 2012⁹. Cependant, pour Barrès, la création d'un programme social est également une façon, comme le corporatisme chez Maurras, conformément à sa conception de l'Unité, d'intégrer le prolétariat à la nation, en plus d'être une stratégie électorale.

Ce programme social, que ce soit au XIXe ou au XXe siècle, qui met l'accent sur la fibre égalitariste, se fait au détriment des étrangers, mais aussi des élites bourgeoises, qui sont accusées, à grand renfort de complotisme, d'avoir mis en place ce système et de le faire perdurer.

La défense contre l'étranger

L'essentiel du programme économique de Déroulède ou de Barrès repose sur la défense de l'économie et des travailleurs français contre l'étranger, c'est-à-dire aussi bien contre les industries étrangères que contre les travailleurs étrangers chez eux ou résidant en France : « L'idée de patrie implique une inégalité mais au détriment des étrangers »¹⁰. C'est comme cela qu'ils vont légitimer leur programme, au nom d'une solidarité strictement nationale, mais qui en réalité passe principalement par une politique protectionniste plutôt que par une redistribution sociale.

Ce protectionnisme répond, au XIXe siècle, à la République opportuniste accusée de mener une politique de libre-échange avec pour conséquence la mise en concurrence de l'industrie nationale avec le travail étranger. On ne parle pas alors de *dumping social*,

8. Barrès (Maurice), « Que faut-il faire ? », *Le Courrier de l'Est*, 12 mai 1898.

9. Ivaldi (Gilles), Chapitre 7, « Néolibéralisme ou social-populisme ? », in Crépon (Sylvain), Dézé (Alexandre), Mayer (Nonna), *Les faux-semblants du Front national : sociologie d'un parti politique*, Presses de Sciences Po, 2015, p. 161-184.

10. M. Barrès, *Contre les étrangers. Etudes pour la protection des ouvriers français*, Paris, Grande imprimerie parisienne, 1893, p.13 et 28.

mais le parallèle peut être facilement effectué avec le discours frontiste lorsqu'il fustige le « dogme de la concurrence libre et non faussée¹¹ » menée par l'Union Européenne avec la complicité des élites nationales. C'est essentiellement du libre-échange que naissent les inégalités économiques en France. C'est ce qui justifie la « mise en place de protections raisonnables aux frontières face à la concurrence internationale déloyale¹² » afin de se soustraire à « l'exploitation de la France par les étrangers¹³ ».

Le programme protectionniste de Barrès et Déroulède vise aussi bien à satisfaire le prolétariat que le petit patronat. La différence était déjà faite à l'époque entre le grand patronat, lié à la finance internationale, et le petit patronat victime de la concurrence étrangère¹⁴. L'ouvrier et le petit patron se trouvent ainsi solidaires face à la concurrence étrangère et non dans un rapport d'opposition de classes. Ce divorce entre « grande finance¹⁵ », stérile qui ne fait fructifier aucun patrimoine, et « l'économie réelle¹⁶ » de la petite entreprise méritante et productive est toujours présente dans le programme du Front national : « Notre tissu de PME-PMI ne cesse de s'affaiblir, masqué par le succès des très grandes entreprises du CAC 40 qui, ivres d'expansion mondiale, n'emploient ni n'investissent plus sur notre territoire¹⁷. ». Dès lors, « on insistera sur la contribution des petites entreprises à la vitalité économique du pays et l'on valorisera l'esprit d'entreprise¹⁸ ». Notons qu'afin de désamorcer toute critique quant à l'impact néfaste que peut produire le protectionnisme, le Front national sous la direction mariniste prend systématiquement soin de préciser qu'il s'agit d'un « protectionnisme intelligent » s'inscrivant dans le cadre de « l'Etat stratège » qu'elle promeut. Autrement dit un État interventionniste mais sans être tentaculaire, qui sait se retirer quand cela est nécessaire. Il s'agit d'opérer un rapprochement avec un électorat ouvrier et employé, attaché à la présence de l'Etat, sans froisser l'électorat traditionnel du Front national hostile à l'immixtion de l'Etat en économie. Marine Le Pen attache d'ailleurs une importance certaine à souligner qu'elle simplifiera le système fiscal pour les entreprises et allègera les

11. Discours du 1er mai 2015.

12. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 6.

13. Déroulède (Paul), *Le Livre de de la Ligue des Patriotes*, Paris, Bureaux de la Ligue des patriotes, 1887, p.171-172.

14. Déroulède (Paul), *La Défense nationale. Conférence faite à Rouen le 22 juin 1883*, Pairs, Calmann-Lévy, 1883, p.5, 25, 30 et 12.

15. Discours du 1er mai 2015.

16. *Ibid.*

17. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 64.

18. *Ibid.* p. 62.

normes¹⁹. Et d'expliquer que : « il [l'impôt] doit rester aussi faible que possible pour que le consentement à l'impôt demeure et que la pression fiscale ne soit pas ressentie comme un véritable fardeau²⁰ ».

Le petit patronat est ainsi valorisé car il correspond aux petits commerçants, aux artisans, etc. Bref, à un idéal de petite propriété et d'enracinement propre à l'imaginaire nationaliste, loin de la société industrielle, du travail à la chaîne et des biens de consommation standardisés, de ce capitalisme froid, impersonnel et aliénant. On est là dans un nationalisme de « petits ». Marine Le Pen, à l'image de son père, le dit clairement : « Je serai aux côtés des petits face aux gros²¹ ».

Cet éloge d'un capitalisme de petits producteurs, face à la finance mondialiste, se retrouve dans des propositions telles que la « revalorisation des filières d'apprentissage²² » ou les aides à l'artisanat²³. Globalement, cet imaginaire est bien exprimé par le titre de l'onglet « Emploi, artisanat, et commerce » : « Commerce et Artisanat : une économie à visage humain²⁴ ». Comme elle le résume :

La valorisation de l'artisanat et du commerce ne vise pas que des objectifs économiques. C'est aussi un moyen de reconnaître l'importance sociale considérable de cette activité. D'abord parce qu'elle place l'homme, sa créativité, son amour du travail bien fait, le principe de la transmission du savoir-faire ou du patrimoine personnel au cœur de l'activité économique. Ensuite parce qu'elle contribue à la perpétuation de traditions qui sont intimement liées à l'histoire des villes et des campagnes françaises, véritables symboles de l'art de vivre français et du raffinement de notre civilisation. Enfin parce que l'artisanat et le commerce sont des vecteurs irremplaçables de lien social, notamment dans les zones rurales²⁵.

Ce programme économique exprime donc également, au-delà de l'impératif d'efficacité, une vision sociétale particulière profondément ancrée dans l'imaginaire conservateur.

La défense de la petite entreprise familiale, patrimoniale, méritante contre le capitalisme financier transnational, profite en même temps à l'employé et au patron. Mais cette dialectique entre national et étranger s'applique également lorsqu'il s'agit de

19. *Ibid.* p. 72.

20. *Ibid.* p. 70.

21. Toulouse, 5 février 2012.

22. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 61.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*

25. *Ibid.* p. 60.

défendre spécifiquement le salarié français lui aussi victime de cette concurrence déloyale de l'étranger, à la fois à l'extérieur mais aussi à l'intérieur du pays. A l'extérieur on préconise la mise en place des « protections intelligentes » dont nous venons de parler, dispositif sobrement nommé protectionnisme par les hommes du XIXe siècle. Et à l'intérieur, par la condamnation pénale de l'emploi de travailleurs clandestins²⁶ et la mise en place de la « priorité nationale » exprimée dans le cas présent comme l'incitation faite aux entreprises à « prioriser l'emploi, à compétences égales, des personnes ayant la nationalité française²⁷ ». Barrès, lui, préconise un impôt sur le travail des étrangers employés en France²⁸.

En somme, le programme social, qu'il soit barrésien ou mariniste, est davantage axé sur la protection vis-à-vis de l'étranger que sur le versement de prestations sociales. Il se compose également d'un allègement d'impôt, pour les particuliers et les entreprises, financé, il va sans dire, par le protectionnisme, comme c'est le cas pour l'allègement du coût du travail promis par Marine Le Pen :

Il faut dans le même temps augmenter le pouvoir d'achat sans pour autant grever la rentabilité des entreprises : nous proposons de financer une diminution des charges des cotisations sociales salariales par l'institution d'une Contribution Sociale aux Importations égale à 3 % du montant des biens importés²⁹.

Barrès proposait un mécanisme similaire en taxant l'importation de céréales étrangères.

Le résumé que fait Zeev Sternhell du programme barrésien pourrait tout autant être attribué à celui de Marine Le Pen :

S'il attaque le riche bourgeois, s'il livre à la vindicte populaire l'industriel et le gros commerçant, le programme social du comité révisionniste de Meurthe et Moselle se réduit à quelques mesures d'une portée relativement limitée. Le décalage entre la puissance de la campagne et la timidité des solutions préconisées, provient de l'hétérogénéité du mouvement. La nécessité de préserver l'équilibre entre les multiples tendances, la volonté déterminée de rassembler par les arguments les plus payants les mécontents les plus divers, sont à l'origine d'un programme extrêmement décevant³⁰.

26. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 67.

27. *Ibid.*

28. « Programme du comité révisionniste de Meurthe-et-Moselle », *Le Courrier de l'Est*, 15 septembre 1889.

29. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 73.

30. Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Pluriel, 2016, [1972], p. 190.

Au demeurant, le projet économique nationaliste accorde une grande importance au rôle de l'Etat, à l'opposé de la doctrine libérale du « laissez faire » de leur temps. Barrès parle de « socialisme d'Etat³¹ ». Il s'intéresse de près au système d'assurances sociales mis en place en Allemagne. A ses yeux, l'Etat a toute légitimité pour intervenir en matière économique puisqu'il émane de la nation. Cet interventionnisme est exprimé dans la proposition du programme social-nationaliste qui consiste à créer une caisse de retraite pour les travailleurs français, entièrement gérée par l'Etat.

Marine Le Pen aussi promet le retour de l'interventionnisme étatique, dans une perspective néanmoins plus colbertiste que keynésienne puisqu'elle insiste sur le protectionnisme et le soutien aux secteurs public et industriel, et non sur une politique de relance par la stimulation de la consommation³². Mais ce dirigisme ne peut voir le jour sans une restauration de l'Etat, et donc une renégociation des traités européens car ils « imposent depuis le Traité de Maastricht le dogme de la concurrence libre et non faussée, interdisent par idéologie les aides d'État à nos entreprises, ainsi que toute forme de protection aux frontières internes de l'UE, mais aussi externes. En bref, toute forme de patriotisme économique³³ ».

La mise en cause de l'élite économique et politique

L'exploitation de la France par l'étranger est avant tout organisée de l'intérieur par une élite bourgeoise déracinée. C'est en tout cas ce qui ressort du discours de Barrès et de Marine Le Pen, Déroulède restant assez imperméable au complotisme. La mise en accusation des élites n'aurait sans doute fait, à ses yeux, qu'ajouter à la désunion du pays.

31. Barrès (Maurice), « La formule anti-juif », *Le Figaro*, 22 février 1890.

32. Au contraire, elle prévoit même un plan de désendettement de la France, ce qui est antinomique avec une relance de type keynésien qui se fonde notamment sur la dépense publique et donc sur l'endettement de l'Etat. Ce plan fait d'ailleurs 15 pages, ce qui en fait la plus longue section de son programme, bien qu'elle soit composée aux deux tiers de graphiques destinés à prouver la compétence du Front national dans le domaine économique.

De plus, les mesures économiques de son programme s'inspirent majoritairement de la micro-économie, anticipant sur le comportement des acteurs, que de la macro-économie. Elle parle toutefois de « dévaluation compétitive » qui serait permise par la sortie de l'euro afin de favoriser les exportations.

Cette idée de dévaluation permise par le retour à une souveraineté monétaire se retrouve à l'extrême-gauche, mais elle surtout envisagée afin de réduire la dette.

33. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 5.

Reprenant le même prêche, Barrès et Marine Le Pen reprochent à l'égalité des droits et au suffrage universel de n'être que des paravents destinés à donner l'illusion du régime républicain. L'élite économique et politique n'aurait en fait de respect ni pour l'un, ni pour l'autre. Elle serait uniquement soucieuse de ses intérêts propres. Elle est tout à la fois poussée à cela par la philosophie abstraite, pour le premier, par « l'idéologie ultralibérale et mondialiste » pour la seconde. L'idée maitresse reste, dans les deux cas, que par le truchement de principes réputés faire le bien de tous, elle s'arroge de nouveaux de privilèges, rompant ainsi la nécessaire égalité entre les membres d'une même nation. La politique n'est pour elle qu'un moyen de préserver une position économique dominante. C'est à partir de cette rupture d'égalité que se déploie le plaidoyer de ce nationalisme qui prétend « éliminer les privilèges »³⁴ au profit des français laborieux qui n'ont pour eux que leur qualité de français, et « qui gagnent par l'effort de leurs bras et de leurs cerveaux l'argent qui va engraisser les voleurs »³⁵.

A ce titre, Barrès comme Marine Le Pen, ne manquent pas de vocabulaire pour dénoncer une nouvelle classe de privilégiés. Barrès, qui est dressé contre la République opportuniste, parle de « bourgeois incompetents »³⁶, d'« aristocratie parlementaire »³⁷, ou encore de « pique-assiettes parlementaires »³⁸, de « la bande qui gouverne le pays »³⁹, de « familles parlementaires »⁴⁰, auxquels s'oppose naturellement le « parti des honnêtes gens »⁴¹.

Sous la Cinquième République, Marine Le Pen, quant à elle, ne peut pas accuser le système parlementaire en lui-même. Par ailleurs, elle n'aspire pas à changer de régime. Au contraire, elle souhaite le dominer. Elle se contente alors de renvoyer dos à dos les partis qu'elle cherche à supplanter, tout en soulignant leur lien avec l'étranger : « hyper classe mondiale » ; « système UMPS » ; « hyperclasse corrompue » ; « caste politique » ;

34. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

35. Déroulède (Paul), *Le Livre de la Ligue des Patriotes*, Paris, Bureaux de la Ligue des patriotes, 1887, p. 171-172.

36. Barrès (Maurice), « Le merveilleux Tonkin », *Le Courrier de l'Est*, 1er février 1889.

37. Barrès (Maurice), « Un entretien avec le général Boulanger », *Le Courrier de l'Est*, 27 et 28 janvier 1889.

38. Barrès (Maurice), « Le ministère Troppmann », *Le Courrier de l'Est*, 30 janvier 1889.

39. Barrès, « Les limites de Wilson », *La Cocarde*, 21 septembre 1894.

40. Barrès (Maurice), « Combien sommes-nous », *Le Courrier de l'Est*, 22 janvier 1889.

41. Barrès (Maurice), « Les Bélisaires », *Le Courrier de l'Est*, 5 février 1889.

« clique UMP » ; « nantis du système » ; « la gauche du FMI et des beaux-quartiers⁴² » ; « eurodictature » ; « imposteurs⁴³ ».

Ces termes visent tous à désigner une forme d'endogamie sociale, ainsi qu'une homogénéité dans les valeurs partagées par « ces gens-là » qui estimeraient valoir mieux que le commun des Français. Toutefois, tandis que chez Barrès la corruption des dirigeants semble associée au système parlementaire, chez Marine Le Pen cette élite est essentiellement renvoyée à sa position socio-économique. Le message est clair : « Nos élites méprisent le peuple⁴⁴ », méprisez-les en retour.

Dans les deux cas, cette élite est présentée comme une forme de corporation qui aurait réussi à s'accaparer l'appareil d'État. Il est d'ailleurs assez étonnant de constater qu'à plus d'un siècle d'intervalle les mêmes termes reviennent. Barrès incrimine la « féodalité financière cosmopolite⁴⁵ » et Marine Le Pen les « arrogantes féodalités politiques ou financières⁴⁶ ». Le mot « cosmopolite » servant à désigner les juifs a disparu, mais le fond reste inchangé⁴⁷. D'autant que la finance, même si elle n'est pas juive, reste dans son esprit liée à l'étranger et à une idéologie mondialiste de déracinés. C'est donc bien un État dans l'État qui est critiqué. A l'instar du communautarisme, les individus qui appartiennent à ces corps s'octroient un régime dérogatoire aux lois de la République, et cherchent à préserver leurs intérêts propres, quand bien même ceux-ci sont contraires à l'intérêt national : « Les candidats des vieux partis [...] sont des hommes soumis à des groupes de pressions, à des groupes d'intérêts, qui ne sont pas là pour défendre le peuple français, mais leurs privilèges⁴⁸ ». Sous couvert de pluralisme politique, puisque la « collusion entre le PS et la grande finance internationale⁴⁹ » est notoire, ils ont transformé le système politique en :

Une chasse gardée où les rôles, les postes et les prébendes sont soigneusement répartis entre les différents partis du système. Si pour la forme on

42. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

43. Discours contre le droit de vote des étrangers, 8 décembre 2011.

44. Discours du 1er mai 2013.

45. Barrès (Maurice), « Contre la féodalité financière », *Le Courrier de l'Est*, 17 avril 1898.

46. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

47. Le lien entre le terme de « féodalité financière » et antisémitisme existait déjà dans l'œuvre d'Alphonse Toussenel, socialiste fouriériste, « Les Juifs, rois de l'époque : histoire de la féodalité financière », écrit en 1847.

48. Toulouse, 5 février 2012.

49. *Ibid.*

maintient l'apparence d'un scrutin parfaitement démocratique, on prend la peine dans les dédales de l'Assemblée nationale d'en cadenasser au maximum les règles de représentativité [...] le but de la manœuvre est limpide : faire barrage par tous les moyens au Front national⁵⁰.

C'est d'ailleurs sans doute pour conserver leurs privilèges acquis « qu'ils ont chamboulé toute l'organisation des régions, qu'ils ont mis le chaos avec leur réforme territoriale⁵¹ ».

Agissant « par idéologie comme par intérêt⁵² », ils ont ainsi créé une « société financière organisée pour l'exploitation de la France⁵³ » :

L'immigration est utilisée par les puissances d'argent et le grand patronat pour peser à la baisse sur les salaires et les droits sociaux des travailleurs français. Voulue et sans cesse réclamée par le MEDEF, la Commission européenne et les grands groupes du CAC 40, l'immigration n'est pas un projet humaniste, mais une arme au service du grand capital⁵⁴.

D'ailleurs, « On sait que le pouvoir Sarkozy est étroitement lié aux puissances d'argent et au grand patronat qui sont les demandeurs d'immigration, pour faire pression à la baisse sur les salaires⁵⁵. »

Marine Le Pen adopte là un langage ordinairement propriété de la gauche, attaquant sans relâche les « puissances d'argent », le « profit », le « grand capital », « des patrons irresponsables du CAC 40 avec des parachutes dorés indécents [...] mais qui restent indifférents aux centaines de salariés laissés sur le carreau, après les licenciements boursiers⁵⁶ », et le « *grand*⁵⁷ patronat », tout en l'intégrant à ses thèses complotistes. Le terme de « puissances d'argent » est particulièrement intéressant. Il est volontairement nébuleux, insaisissable, obscur quant à l'identité de l'ennemi et lui confère une dimension d'omnipotence, derrière lequel l'imaginaire complotiste peut se déployer. Il ne fait guère de doute que Barrès aurait vu en son temps, derrière ce terme, la main des juifs.

50. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

51. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

52. Discours du 1er mai 2015.

53. Barrès (Maurice), « Le merveilleux Tonkin », *Le Courrier de l'Est*, 1er février 1889.

54. Programme présidentiel du Front national, p. 11.

55. Vœux à la presse, 5 janvier 2012.

56. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

57. Nous soulignons.

Le « système », tel que dénoncé par Marine Le Pen, englobe à la fois l'Union européenne, le MEDEF, les grands partis politiques, le FMI, les banques, et même les « syndicats complices choisis par le système sur une liste bloquée⁵⁸ », en un mot : l'*Anti-France*, celle qui va « de Laurence Parisot à Jean Luc Mélenchon dans cette sainte alliance des intérêts et du profit⁵⁹ ». La preuve en est qu'elle n'hésite pas recourir à l'immigration de masse pour satisfaire ses intérêts, au détriment de la France : l'« islam radical est la conséquence directe de l'immigration de masse que droite et gauche nous imposent depuis des décennies maintenant, que souhaite le MEDEF pour peser sur les salaires des ouvriers français⁶⁰ ». Or, « l'immigration qui [...] pèse à la baisse sur nos salaires, déstabilise le marché de l'emploi, et nuit profondément à ce que je qualifiais à l'instant de fondamental : la cohésion de notre peuple⁶¹ ». Cette *Anti-France* fait donc venir des immigrés qui se regrouperont en communautés fermées sur elles-mêmes, sapant la France par le bas tandis qu'elle-même la détruit par le haut. Marine Le Pen parvient ainsi à lier l'ennemi intérieur et l'ennemi extérieur, qui ne sont autres que l'ensemble des détracteurs du parti, et à construire, à travers le complot, un système cohérent d'explication des maux que connaît la France. Cet imaginaire reste, cependant, suffisamment accessible pour qu'un non initié puisse s'y introduire.

Marine Le Pen va toutefois plus loin que Barrès, dénonçant une volonté totalitaire de la part de cette *Anti-France*, car les « intérêts idéologiques et oligarchies financières auraient pris le contrôle des médias classiques⁶² », tant il est vrai que « le clan Sarkozy tient une bonne partie de la presse⁶³ ». Cette *hégémonie* qu'aurait acquise l'idéologie ultralibérale, qui comme toute idéologie a ses dogmes, à l'image de la « sacro-sainte concurrence libre et non faussée⁶⁴ », expliquerait ce « nouveau maccarthysme⁶⁵ » s'exprimant à travers la « dictature de la bien-pensance ». Cette idéologie chercherait à faire advenir un « Homme nouveau⁶⁶ », qui n'est en réalité qu'un « pauvre type égoïste,

58. Discours du 1er mai 2013.

59. *Ibid.*

60. Nantes, 25 mars 2012.

61. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

62. Vœux à la presse, 5 janvier 2012.

63. *Ibid.*

64. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 5, 20, 65.

65. Discours du 1er mai 2015.

66. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

en errance permanente, qui n'est uni aux autres que par le partage de pulsions consuméristes⁶⁷ ».

Soulignons l'ironie qui existe à dénoncer la « tyrannie de la pensée unique⁶⁸ » quand on prétend soi-même qu'« il n'existe qu'une vérité⁶⁹ », et que « notre rôle, à nous patriotes et militants nationaux, est d'éveiller notre peuple à *la* vérité⁷⁰ ». On est en présence d'une dialectique tout à fait binaire qui ne tolère pas la contradiction, sous peine d'être renvoyé à l'*Anti-France* : « Avec Émile Zola crions que “ la vérité est en marche ! ”⁷¹ ».

La dénonciation de l'immoralité du libéralisme

Cette corruption, voire cette déviance des élites, est liée à la dénonciation d'un système économique matérialiste. L'argent corrompt les mœurs, d'où la dénonciation de ce « gouvernement d'argent⁷² » qui dénature et transforme les dirigeants en « communicants⁷³ » et en « faiseurs d'opinions » qui « bavardent stérilement⁷⁴ » et dissimulent leur veulerie derrière des « effets d'annonce⁷⁵ ». C'est par leur proximité avec la finance et les « puissances d'argent⁷⁶ » qu'ils ont cessé d'être des vrais français et ont commencé à vouloir *paraître* autres qu'ils ne sont. Boursoufflés d'importance et dévorés par l'amour propre, ils ont cherché à se distinguer de leurs compatriotes. Ils ont plongé la France dans « la nuit des affaires, la nuit du délitement de la morale publique⁷⁷ ».

En conséquence il faut nous « débarrasser de ces élites vautrées dans les compromissions en tous genres [...] Il faut de nouvelles règles pour faire régner la culture de probité, de la morale publique⁷⁸ » car « c'est en France la morale publique qui est la

67. *Ibid.*

68. Discours du 1er mai 2015.

69. Marseille, 4 mars 2012.

70. Paris, 10 décembre 2015. Nous soulignons.

71. Saint-Denis 9 janvier 2012. Il est assez cocasse d'entendre Marine Le Pen, honnissant les intellectuels abstraits, citer Zola qui est la figure même de l'intellectuel engagé. En tout état de cause, Zola ne se prononçait que sur le cas particulier de Dreyfus, et ne prétendait pas détenir la vérité universelle, ce qu'elle n'ignorait pas.

72. Barrès (Maurice), « Les Bélisaires », *Le Courrier de l'Est*, 31 janvier 1889.

73. Discours du 1er mai 2013.

74. Barrès (Maurice), « Les travailleurs décideront », *Le Courrier de l'Est*, 26 janvier 1889.

75. Discours du 1er mai 2013.

76. *Ibid.*

77. *Ibid.*

78. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

première victime de ce désordre au plus haut de l'Etat⁷⁹ ». Contre « le règne déchaîné de l'argent [...] nous édifierons l'Etat irréprochable⁸⁰ », parce que « nous ne voulons pas d'une société où [...] l'argent érigé en absolu est devenu une fin en soi [...] Nous devons avoir le courage de dénoncer la logique consumériste⁸¹ ». Face à « l'immoralité des dirigeants⁸² » et à « un monde où le bonheur des peuples se mesure aujourd'hui à la structure de leur consommation⁸³ », où l'on assiste à « la marchandisation de notre culture⁸⁴ », il nous faut « une morale d'Etat qui fera des gouvernants des exemples d'éthique et de probité⁸⁵ ». Car enfin, nous ne devons pas oublier que « la division naît de l'individualisme et du “tout pour soi”, de la satisfaction immédiate des désirs matériels par l'argent [...] il faut remettre le collectif au centre de nos valeurs⁸⁶ ».

79. Toulouse, 5 février 2012.

80. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

81. *Ibid.*

82. Conseil national du Front national, 14 février 2011.

83. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

84. Congrès de Tours, 16 janvier 2011.

85. *Ibid.*

86. Discours du 1^{er} mai 2013.

Chapitre 11 : Les deux régimes nationalistes

C'est sans doute dans les deux types de régimes préconisés par chacun des deux courants nationalistes que la rupture entre ceux-ci est la plus visible. S'ils désirent tous deux mettre en place un exécutif fort, afin de rétablir l'ordre à l'intérieur même de la nation, c'est pour que cette dernière puisse agir à l'unisson, de manière efficace, sur la scène internationale.

Cependant, ces deux exécutifs fondent leur légitimité sur des principes opposés, dans lesquels, une fois de plus, on retrouve l'empreinte de la Révolution. Alors que Maurras souhaite revenir à une monarchie absolue dans laquelle le souverain s'identifie au roi qui tire sa légitimité du divin, d'un fondement transcendant, le courant barrésien prêche pour un exécutif puisant sa légitimité dans le peuple. En conséquence, le souverain demeure le peuple, quand bien même il s'exprime par la voix d'un homme. Dans ce cas, la légitimité est interne à la nation. Dans ces circonstances nous renouons avec l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ».

Section 1 : Un exécutif renforcé

La réforme des institutions

La Nation n'existe pas indépendamment des autres nations qui peuplent le monde. Elle se construit en opposition à eux, nous l'avons vu. Elle évolue dans une communauté d'égaux, où chaque État représente une nation, un peuple, dans son ensemble. L'action de l'Etat est donc fatalement une. Il ne laisse transparaître aucune dissension interne. Il se doit donc d'éliminer tout désordre en son sein qui viendrait parasiter l'unité de son action. La nation qu'il représente ne peut qu'agir à l'unisson. Sans cette unité d'action, la nation demeure paralysée et à la merci de l'étranger. Elle est la condition *sine qua non* de

la souveraineté de la France vis-à-vis de l'extérieur, et passe avant tout par une réforme des institutions.

Pour Maurras « quand l'Etat devient tout, il n'est plus rien¹ ». Il estime que l'Etat doit se limiter à ses prérogatives régaliennes. L'ordre de la nation n'en est point affecté car les corporations assurent l'équilibre social par une autogestion de la société civile. L'État n'intervient qu'en arbitre, lorsque l'équilibre risque d'être menacé.

A la tête de l'Etat se situe le roi. Puisqu'il cumule à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, il ne risque pas de se trouver en désaccord avec lui-même. Le monarque absolu peut ainsi se concentrer sur la poursuite des intérêts nationaux sans être dévoré par l'opinion publique. Pour autant, et malgré ce qu'affirmait Louis XIV, à savoir : « L'Etat, c'est moi », la souveraineté ne lui appartient pas, elle appartient à l'Etat-nation. Il en est le dépositaire à titre héréditaire. L'hérédité de la fonction permet d'assurer la continuité de l'action dans la durée, conférant au système monarchique une supériorité indéniable sur le gouvernement républicain, nécessairement démocratique aux yeux de Maurras, qui est sans arrêt à la merci d'un retournement de majorité. Par ailleurs, étant donné que les élus ont des comptes à rendre à leurs électeurs, contrairement au roi, ils sont tentés de sacrifier l'intérêt de l'Etat à leurs intérêts électoraux.

Barrès s'oppose également, non au régime républicain en lui-même, mais à la Troisième République qui souffre selon lui d'une instabilité chronique. La preuve réside dans le climat de crise permanent que connaît le régime. Cette instabilité chronique est, pour Déroulède, la conséquence des lois constitutionnelles de 1875. Pour ce dernier elles ont, en plus, le défaut d'être le fruit d'un compromis avec les orléanistes, et par conséquent elles ont des origines fort peu républicaines. Pour tous deux, ce n'est donc pas la République, mais le parlementarisme qui est en cause. Ce parlementarisme où le député, éternel candidat, « pense à ses intérêts, jamais à ceux de la patrie »². Il est incapable de fournir à la France l'unité et l'autorité nécessaire à sa régénération. Déroulède expose son projet de révision constitutionnelle à l'Assemblée le 23 décembre 1892 :

1. Maurras (Charles), *Mes idées politiques*, Paris, Fayard, 1968, p. 225.

2. Barrès (Maurice), *L'Appel au soldat*, Paris, Fasquel, 1900, p. 129.

Le chef de l'Etat sera élu par la nation toute entière pour une période de quatre ou cinq ans ; c'est seulement ainsi qu'une politique nationale sera substituée à une politique parlementaire, c'est ainsi seulement que pourra vivre et marcher sous son impulsion le progrès que cherche en vain à faire la démocratie et qui est et restera constamment enrayé par l'Oligarchie de chambres omnipotentes.

Toutefois, l'élection du président au suffrage universel ne saurait suffire à garantir l'autorité du chef de l'exécutif et la souveraineté populaire. La République plébiscitaire qu'il appelle de ses vœux doit être fondée sur une stricte séparation des pouvoirs de façon à ce que le pouvoir de l'exécutif soit protégé des perpétuelles ingérences de la part du législatif.

La République souhaitée par Déroulède ressemble à celle de la Cinquième République. Ce sont ses institutions qui sont censées assurer ordre et stabilité à la France et lui permettre de retrouver sa grandeur perdue. Étonnamment, Marine Le Pen fait le constat d'« Un gouvernement [...] incapable de faire respecter l'autorité de l'État, et d'assurer aux Français leurs droits les plus élémentaires, à commencer par la sécurité³ » ce qui la conduit, afin de lutter contre l'électoratisme venant du président et non des députés cette fois, à proposer l'instauration d'un mandat unique de 7 ans⁴.

Le mythe du sauveur

La différence entre les deux courants révèle le type d'homme attendu pour sauver la France. Ainsi, il semble que Maurras n'attende pas un tempérament particulier de la part du roi. Il s'attache davantage à une fonction qu'à un meneur charismatique. A l'inverse, Barrès et Déroulède voient dans la personne de Boulanger, et du président de la République, cet homme providentiel qui viendrait rétablir la vraie République et remettre la France dans le droit chemin. Barrès dira que « les principes ne valent qu'animés par l'homme qui les adopte⁵ ». Cet individu, contrairement au monarque, ne serait pas au-dessus des français, il viendrait directement du peuple. C'est justement par sa similitude avec l'ensemble de ses compatriotes qu'il peut ambitionner de redresser la France. C'est parce qu'il est fidèle à l'âme française telle qu'elle s'est construite à travers les âges.

3. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

4. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 103.

5. Barrès (Maurice), L'Appel au soldat, Paris, Fasquel, 1900, p. 181.

Cependant, ni Barrès, ni Déroulède malgré ses qualités de tribun, n'ont envisagé d'être cet homme salvateur.

Marine Le Pen, en revanche, n'est pas dans l'attente de cet homme providentiel, ou cette femme en l'occurrence, elle prétend l'être, incarnant « ce combat lumineux contre les ténèbres du désespoir français⁶ ». Toutefois, la posture que doivent adopter les candidats, inhérente à l'élection présidentielle sous la Cinquième République, empêche de distinguer ce qui relève du culte du chef dans le nationalisme de Marine Le Pen, et le jeu de posture. Même si l'on peut tout de même s'étonner que quelqu'un qui prétende rendre la parole au peuple sollicite l'arrivée d'un meneur : « Il faut maintenant un vrai chef⁷ ». La personnalisation du nationalisme de Marine Le Pen peut néanmoins s'apprécier au vu du discours tenu sur l'autorité.

L'ordre et la liberté selon Marine Le Pen

Le rétablissement de l'ordre à l'intérieur de la nation garantit son unité d'action vers l'extérieur, mais il semble que pour Marine Le Pen l'ordre soit également une condition essentielle de la liberté, mais de la liberté des citoyens à l'intérieur même de la nation, car c'est au manque d'autorité de l'Etat qu'est imputable l'émergence des communautarismes qui cherchent à substituer leurs lois religieuses à nos lois républicaines. Et à la première d'entre elle, celle de 1905.

Clamant sans cesse notre « besoin d'autorité⁸ », elle fustige l'« oppression du désordre⁹ » en maniant une dialectique assez orwellienne assurant que « sans ordre une société ne peut pas être libre [...] Il n'est pas de société libre qui ne soit ordonnée [...] La Liberté du peuple français ne cessera de reculer tant que le désordre continuera de progresser¹⁰ ». Elle cite Péguy comme caution intellectuelle : « Charles Péguy avait donc cent fois raison lorsqu'il énonçait que « l'ordre et l'ordre seul fait en définitive la liberté, le désordre fait la servitude »¹¹ », et même Maurice Druon :

6. Discours du 1er mai 2013.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Discours du 1er mai 2015.

10. Toulouse, 5 février 2012.

11. Discours du 1^{er} mai 2011.

Percevez la sagesse quasi divinatoire de ce qui suit : « Les tragédies de l'Histoire révèlent les grands hommes : mais ce sont les médiocres qui provoquent les tragédies [...] La médiocrité de quelques dirigeants, leur infatuation vaniteuse, leur légèreté aux affaires, leur inaptitude à bien s'entourer, leur nonchalance, leur présomption, leur incapacité à concevoir de grands desseins ou seulement à poursuivre ceux conçus avant eux. *Rien ne s'accomplit de grand, dans l'ordre politique, et rien ne dure sans la présence d'hommes dont le génie, le caractère, la volonté inspirent, rassemblent et dirigent les énergies d'un peuple.* Tout se défait dès lors que des personnages insuffisants se succèdent au sommet de l'Etat¹² ».

Il est révélateur que Marine Le Pen parle de liberté du peuple et non de souveraineté, ce terme étant réservé à l'antagonisme entre la nation et l'Union européenne, s'agissant donc de souveraineté extérieure. C'est au Front national qu'échoit la charge de guider le peuple : « Le Front national devient la boussole des Français¹³ ». En définitive, c'est par l'ordre que le peuple retrouvera sa liberté, mais il ne peut la retrouver que par le secours d'un homme, ou d'une femme, exceptionnelle : « Qui ? [...] Moi bien sûr !¹⁴ »

Section 2 : Les fondements de la légitimité du pouvoir

Pour Maurras, le fondement du pouvoir reste un fondement transcendant. A ses yeux, seuls la religion et le divin ont suffisamment d'autorité pour légitimer le pouvoir temporel. Le monarque doit être roi de droit divin et le catholicisme religion d'Etat. Si lui-même n'était pas catholique, le catholicisme est la religion de la France, et en conséquence c'est à elle que revient l'institution du souverain. Le pouvoir n'aurait pas la même légitimité, la même sacralité, s'il émanait de la main de l'homme, créature ô combien imparfaite. On reste dans une vision contre-révolutionnaire fondamentalement pessimiste sur la nature humaine, et où la religion est envisagée d'une manière instrumentale.

A l'extrême opposé, se situent Déroulède, Barrès et Marine Le Pen. Les deux premiers s'opposent, non au régime républicain, mais au parlementarisme, qui n'est

12. Discours du 1er mai 2013. Nous soulignons.

13. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

14. Toulouse, 5 février 2012.

finalement qu'une simagrée de démocratie. Bien qu'historiquement le régime parlementaire soit lié à la République, Déroulède dira que la République ne se définit pas par le parlementarisme mais simplement par la « suppression de l'hérédité des fonctions ». On peut être antiparlementaire et rester républicain : « Vouloir arracher la République au joug des parlementaires ce n'est pas vouloir la renverser », mais au contraire vouloir instaurer une « démocratie véritable¹⁵ ». Il s'agit alors de refonder la République par un retour aux sources, c'est-à-dire à l'expression du peuple duquel dérive toute légitimité et qui a été accaparé par cette « nouvelle aristocratie »¹⁶ que constitue le personnel parlementaire, d'où pour Barrès le grand mérite de Boulanger qui a « cette parfaite honorabilité de n'être pas un politicien¹⁷ ».

Ce retour aux sources passe par une consultation directe du peuple. Le suffrage universel est paré de toutes les vertus. C'est lui qui rendra la parole aux Français. C'est par le plébiscite que la République deviendra réellement démocratique parce qu'alors le président sera directement responsable devant les citoyens¹⁸. Il n'est alors guère étonnant qu'en plus de l'élection du président au suffrage universel Déroulède souhaite instaurer le référendum d'initiative populaire, et même arbitrer, par le biais de celui-ci, les éventuels conflits entre le président et le parlement. Marine Le Pen précise à ce propos : « Nous réclamons depuis toujours, dans le dessein d'une démocratie renouvelée, une République référendaire¹⁹ ».

Cet appel à un référendum n'est pas neuf, au sein du Front national. Marine Le Pen se situe dans la continuité avec le parti de son père, en inscrivant dans son programme que « La procédure de révision de la Constitution serait modifiée : seul le référendum pourrait, à l'avenir, permettre de réformer la Constitution, le Parlement réuni en Congrès ne pouvant plus exercer ce droit. Seul le peuple pourra ainsi défaire ce que le peuple a fait²⁰ » ; elle souhaite inscrire le référendum d'initiative populaire dans la constitution²¹ ;

15. Discours de Paul Déroulède au manège Saint-Paul prononcé le 23 mai 1910, *Le Drapeau*, 24 novembre 1901.

16. Barrès (Maurice), « La jeunesse boulangiste », *Le Figaro*, 11 mai 1888, cité dans Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*

17. Barrès (Maurice), « M. le général Boulanger et la nouvelle génération »

18. Déroulède (Paul), *Le Drapeau*, 24 novembre 1901.

19 Discours du 1er mai 2015.

20. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 103. Partie intitulée « refondation républicaine ».

21. *Ibid.*

laisser les Français décider du rétablissement de la peine de mort par référendum²² ; et encore « inscrire dans la Constitution cette règle limpide : référendum obligatoire sur l'ensemble des Traités européens²³ ». Le contournement par le Parlement du rejet du projet de constitution européenne en 2005 est en effet souvent avancé par le Front national comme illustration de la trahison des représentants. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : « Le peuple est [...] trahi dans sa décision quand celle-ci déplaît aux oligarques comme en 2005²⁴ » ; « La trahison succède toujours aux promesses²⁵ ».

Le référendum est le remède miracle qui permet l'expression du peuple. Il nous rend « ce pouvoir politique qui nous a échappé à nous, peuple, pour être confié à notre insu à des structures technocratiques²⁶ ». Les technocrates siègent aussi bien à Bruxelles qu'en France. Bien que Marine Le Pen ne dénonce que très peu l'*Enarchie*, la hantise d'un pouvoir de technocrates agissant dans l'ombre n'est pas absente de l'imaginaire complotiste d'extrême-droite. Né dans les années 30, ainsi que sous le régime de Vichy, ce gouvernement de technocrates est appelé une *synarchie*.

Le référendum est conçu par le Front national comme « un réel exercice de la démocratie directe²⁷ ». Barrès et Déroulède font chorus. Le second a même le sentiment de renouer avec la Constitution de l'an I²⁸, et jamais appliquée. Le référendum figure au programme du comité révisionniste de Meurthe et Moselle²⁹ ». Marine Le Pen en fait « la meilleure forme de gouvernement surtout parce qu'elle est celle qui permet d'*associer* les citoyens [...] à la décision³⁰ ». Or, pour être directe, la démocratie ne doit pas se contenter d'« associer » les citoyens à la décision : elle est fondée sur le refus de toute délégation dans l'exercice du pouvoir. N'oublions pas que le président est un représentant, donc une personne à qui l'on délègue le pouvoir, et qui n'agit pas selon un mandat impératif.

22. *Ibid.* p. 17.

23. Marseille, 4 mars 2012.

24. Toulouse, 5 février 2012.

25. Vœux à la presse, 5 janvier 2012.

26. Université d'été de Marseille, 6 septembre 2015.

27. Programme présidentiel 2012 du Front national, p. 103.

28. Promulguée le 24 juin 1793, elle prévoyait en effet des procédures de démocratie directe et proclamait des droits sociaux tels que le droit au travail, à l'instruction ou à l'association. En revanche, elle perpétuait le régime d'Assemblée.

29. « Programme du comité révisionniste de Meurthe-et-Moselle », *Le Courrier de l'Est*, 15 septembre 1889.

30. Congrès de Tours, 16 janvier 2011. Nous soulignons.

A travers cette conception du référendum transparait peut-être la conception frontiste de la pratique du pouvoir, bien que Marine Le Pen prenne garde de parler de République « référendaire » et non « plébiscitaire » comme le faisait Déroulède. Il fut d'ailleurs accusé de bonapartisme. Ce à quoi il rétorquait que le régime qu'il soutenait n'était ni dynastique, ni héréditaire. Il le prétendait même plus fidèle à la Révolution car plus démocratique que le régime représentatif d'alors qui voyait une oligarchie parlementaire corrompue confisquer le pouvoir aux français.

Le mythe du sauveur ou le culte du chef présent dans l'imaginaire frontiste, ainsi que dans le discours mariniste, semble entrer en contradiction avec la pratique de la démocratie directe. Il correspond plutôt à cette pratique du pouvoir que Rosanvallon nomme la *Démocratie immédiate* dont il dit qu'elle « renvoie à la dimension figurative de la représentation, alors que la démocratie directe s'attache à la dimension procédurale. Elle peut du même coup faire paradoxalement bon ménage avec une conception fortement archaïque de l'expression populaire dans laquelle la voix de la collectivité s'apparente plus à un consentement qu'à un choix délibéré³¹ ».

La volonté du peuple s'exprime directement à travers Marine Le Pen puisqu'elle détient la vérité, à laquelle il s'est rallié. Elle est alors l'émanation, la transfiguration à chaque instant de cette volonté. Il n'a donc pas à être continuellement actif politiquement, contrairement à une situation de démocratie directe. Il s'en remet au César, sauveur de la République, détenteur de la parole populaire. Mais bien que le César soit là pour incarner cette parole, il s'agit bien d'une délégation. Le référendum, ou le plébiscite, n'existe que pour réaffirmer le consentement de la population à l'incarnation. Le référendum est en réalité une procédure permettant de contourner les assemblées élues en revendiquant une autorité émanant expressément du peuple.

Cette *démocratie immédiate* renoue avec la pratique révolutionnaire et jacobine du pouvoir, dans lequel l'Assemblée, puis le comité de Salut Public à qui l'Assemblée a transféré ses pouvoirs, n'est que la transfiguration du peuple (ou, dans le cas du comité de Salut Public, la fraction moralement élevée de la nation à laquelle l'ensemble doit aspirer).

31. Rosanvallon (Pierre), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, « Points Histoire », 2006 [2004], p. 66.

La *démocratie immédiate* est intimement liée au mythe de l'Unité, dans lequel le peuple est souverain, en tout lieu et à tout instant. Contrairement à la démocratie directe, le souverain, c'est-à-dire le corps politique, se retrouve tout entier dans une même personne qui détient à la fois la volonté populaire et la mise en œuvre de cette volonté. Tout comme le jacobinisme, elle conduit à une confusion des pouvoirs où la personne chargée d'édicter les lois se trouve être la même que celle chargée de les appliquer.

Cette confusion des pouvoirs est la condition d'immédiateté du régime, puisque les lois sont alors appliquées aussitôt qu'elles sont promulguées. Cela renvoie à l'idée d'un législateur démiurge. La loi n'est pas uniquement un instrument permettant de gérer la vie en collectivité, elle institue le social.

Conclusion

Taguieff parlait, à propos du nouveau nationalisme de la fin du XIXe siècle, de « nouveau nationalisme paradoxal, conservateur-traditionnaliste et révolutionnaire-populiste¹ ». Il nous semble que le paradoxe n'existe pas. Selon nous il existe deux courants nationalistes bien distincts, celui incarné par Maurras, d'inspiration contre-révolutionnaire et donc nécessairement élitiste, et celui dont Barrès fut la figure de proue, plébéen et social.

Marine Le Pen s'inscrit dans la seconde mouvance. Son discours n'est pas nouveau, mais renoue au contraire avec le nationalisme issu du boulangisme. Le nationalisme de son père est en réalité plus atypique car il rassemble des courants d'extrême droite foncièrement antagonistes. Marine Le Pen met fin aux contradictions du Front national, du moins en apparence, en adoptant une doctrine plus cohérente et plus ciblée, qui ne tente pas de faire la synthèse entre les divers courants historiques du parti, mais s'évertue à rassembler un électorat plus large et plus homogène et moins engagé politiquement.

Il nous apparaît également que l'émergence, ou la résurgence, de ce nationalisme est bien plus conjoncturelle que le traditionalisme porté par Maurras. Il doit son succès aux accents égalitaristes et antilibéraux qu'il adopte en pleine crise économique et financière, période d'accroissement des inégalités. Toutefois, il ne faut pas négliger l'importance du discours sur l'immigration et l'insécurité, qui sont liées, et qui prennent toujours une grande place dans le programme du Front national, et que Marine Le Pen réussit à associer à la dénonciation de l'Europe, du libéralisme, et à la trahison des élites. Elle produit ainsi un système d'explication du monde simple et cohérent, facilement accessible.

A l'opposé, le nationalisme maurrassien promeut une vision de société intemporelle, sans rapport avec la conjoncture. C'est là, sans doute, que réside la faiblesse de sa doctrine. Une fois les dernières répliques du séisme révolutionnaire estompées, elle apparaît dépassée, comme relevant d'un autre temps, hors des réalités

¹ Taguieff (Pierre-André), « L'invention racialisée du Juif. », *Raisons politiques*, 2002/1 (n° 5), p. 29-51.

dans lesquelles il se targuait pourtant de s'inscrire. De plus, son nationalisme refuse toujours d'entrer dans la modernité. A l'inverse de Barrès, il ne remplace pas le sacré religieux par le sacré national. Sa société reste instituée par un fondement transcendant.

Il est d'ailleurs aisé de comprendre ce qui a conduit Zeev Sternhell à voir dans la pensée de Barrès les origines du fascisme. Le nationalisme de Barrès porte un aspect extrêmement conformiste qui le pousse à refuser tout conflit interne à la nation. Son imaginaire de l'Unité, bien que proche de celui des jacobins, en diffère sur un point essentiel. Si, dans les deux cas la nation demeure *une et indivisible*, et en conséquence agit de façon unanime, les révolutionnaires n'excluent pas le désaccord au sein des organes de délibération. Ils rejettent simplement le fait de vouloir pour soi, et non pour le corps politique. L'inconscient barrésien, de son côté, amène les individus à vouloir exactement la même chose pour la nation, et ce en chaque instant. La volonté collective ne s'élabore pas, elle est innée. C'est ici qu'intervient l'importance de la *démocratie immédiate* car, si elle possède les apparences de la *démocratie directe*, elle supprime en réalité le conflit inhérent à la délibération démocratique. Cependant, l'aspect totalisant de la pensée de Barrès ne suffit pas à faire de lui un préfasciste.

L'aspect conjoncturel d'un tel nationalisme, incarné aujourd'hui par Marine Le Pen, pose également la question de sa pérennité. Au-delà de l'aspect contestataire, le nationalisme barrésien, s'il cherche une nouvelle transcendance, est au final dépourvu d'idéal. Bien qu'il n'exclue pas, ou même prédise dans le cas de Marine Le Pen, des jours meilleurs, il reste irrémédiablement tourné vers le passé. Il ne confère à la société aucun but à atteindre. Barrès lui-même écrira dans ses cahiers : « Je sens que depuis des mois je glisse du nationalisme au catholicisme. C'est que le nationalisme manque d'infini² ».

² Cité in Winock (Michel), *Histoire de l'Extrême droite en France*, Ed. du Seuil, « Point Histoire », 1994 [1993], p. 117.

Bibliographie

Ouvrages consultés

Alduy (Cécile) et Wahnich (Stéphane), *Marine Le Pen prise aux mots : Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Seuil, 2015.

Anderson (Benedict), *L'imaginaire national : réflexions sur l'essor et l'origine du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 [1983].

Andrieu (Jules), *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871*, Payot, 1971.

Aron (Raymond), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, « Tel », 2003 [1967].

Baubérot (Jean), *Histoire de la laïcité en France*, PUF, « Que sais-je ? », 2010.

Benjamin (Walter), *Sur le concept d'histoire*, Gallimard, « Folio essais », 2000 [1940].

Cefaï (Daniel) (dir.), *Les cultures politiques*, Paris, PUF, 2001.

Chebel d'Appollonia (Ariane), *L'Extrême droite en France. De Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988.

Crépon (Sylvain), Dézé (Alexandre), Mayer (Nonna), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Presses de Sciences Po, 2015.

Dard (Olivier), *La synarchie ou le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, coll. « Terre d'histoire », 1998.

Dézé (Alexandre), *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012.

Durkheim (Emile), *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, PUF, Quadrige, 2013 [1912].

Gauchet (Marcel), *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985.

Gellner (Ernest), *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989.

Girardet (Raoul), *Le Nationalisme français 1871–1914*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1983 [1966].

Girardet (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2002 [1986].

Haegel (Florence) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2007.

- Hirschman (Albert), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.
- Hobsbawm (Eric), *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992.
- Jaume (Lucien), *Echec au libéralisme, Les jacobins et l'Etat*, Paris, Ed. Kimé, 1990.
- Mayeur (Jean-Marie), *Les débuts de la Troisième République (1871-1898). Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1973.
- Mayeur (Jean-Marie), *La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1994 [1984].
- Ozouf (Mona), *L'Homme régénéré : essai sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.
- Rémond (René), *Les droites en France*, Paris, Aubier, « Collection historique », 1982.
- Renan (Ernest), « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », Mille et Une Nuits, 1886.
- Renan (Ernest), *La réforme intellectuelle et morale de la France*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1967 [1871].
- Rosanvallon (Pierre), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, « Points Histoire », 2006 [2004].
- Rousseau (Jean-Jacques), *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2011.
- Rousseau (Jean-Jacques), *L'Emile ou l'éducation*, Paris, Flammarion, 1966.
- Schmitt (Carl), *La dictature*, Paris, Seuil, 2000 [1921].
- Schnapper (Dominique), *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2003 [1994].
- Sternhell (Zeev), *La droite révolutionnaire 1885-1914*, Gallimard, « Folio Histoire », 1998 [1972].
- Sternhell (Zeev), *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Pluriel, 2016 [1972].
- Sternhell (Zeev), *Ni de droite ni de gauche. L'idéologie fasciste en France*, Gallimard, « Folio Histoire », 2012 [1986].
- Taguieff (Pierre-André), *La couleur et le sang : doctrines racistes à la française*, Paris, Mille et une Nuits, « Essai », 2002 [1998].
- Taguieff (Pierre-André), *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard, « Tel », 1990 [1987].
- Voegelin (Eric), *Les religions politiques*, Paris, Editions du Cerf, 1994.
- Weber (Eugen), *L'Action française*, Paris, Hachette, Pluriel, 1985 [1964].

Winock (Michel), *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques, 1871-1968*, Seuil, « Points Histoire », 1999 [1986].

Winock (Michel), *La France politique XIXe-XXe siècle*, Seuil, « Points Histoire », 2003 [1999].

Winock (Michel), *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2004 [1990].

Articles

Al-Matary (Sarah), « À la frontière des « races » : la géographie morale de Maurice Barrès », *Romantisme*, 2005/4 (n° 130), p. 95-109.

Alduy (Cécile), « Nouveau discours, nouveaux succès », *Pouvoirs* 2/2016 (N° 157), p. 17-29.

Baubérot (Jean), « Laïcité et République, une tension féconde », in Belot (Robert), *Tous républicains !*, Armand Colin « Recherches », 2011, p. 165-174.

Baubérot (Jean), « Sécularisation, laïcité, laïcisation », *Empan* 2/2013 (n° 90), p. 31-38

Bevort (Antoine), « Démocratie, populisme et élitisme... », *Revue du MAUSS*, 2014/1 (n° 43), p. 150-153.

Bompaigne-Evesque (Claire), « Barrès et Claudel : une incompréhension réciproque », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2004/1 (Vol. 104), p. 93-112

Bompaigne-Evesque (Claire), « Le celtisme de Renan à Barrès », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1994/1 (n° 94), p. 136-147.

Brunschwig (Henri), « Propos sur les nationalismes allemands », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1950/1, p. 9-14.

Cabanel (Patrick), « La gauche et l'idée nationale », in Jean-Jacques Becker et al., *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 506-521.

Dard (Olivier), « Le moment Barrès : nationalisme et critique de la corruption », *Cahiers Jaurès*, 2013/3 (N° 209), p. 93-111.

Desmons (Eric), « La république belliqueuse. La guerre et la constitution politique de la IIIe République », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2002/1 (N° 15), p. 113-133.

Drouard (Alain), « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme (1896-1914) », *Population*, 1992/2 (N° 47), p. 435-459.

Garrigues (Jean), « Le boulangisme est-il antiparlementaire ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013/3 (n° HS 9), p. 49-58.

Gianinazzi (Willy), « Georges Sorel et « le mystère » de la sélection morale. Des « autorités sociales » aux minorités agissantes », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2 (n°22), p. 77-93.

Girardet (Raoul), « L'héritage de l' « Action française », *Revue française de science politique*, 1957/4, p. 765-792.

Girardet (Raoul), « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », *Revue française de science politique*, 1958/3, p. 505-528.

Joly (Laurent), « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/3 (n° 54), p. 63-90.

Joly (Laurent), « Les débuts de l'Action française (1899-1914) ou l'élaboration d'un nationalisme antisémite », *Revue historique*, 2006/3 (n° 639), p. 695-718.

Julliard (Jacques), « Sur un fascisme imaginaire : à propos d'un livre de Zeev Sternhell », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1984/4, p. 849-861.

Madelin (Henri), « Rumeurs et complots », *Études*, 2002/11 (n° 397), p. 477-488.

Mastropaolo (Alfio), « Populisme du peuple ou populisme des élites ? », *Critique internationale*, 2001/4 (n° 13), p. 61-67.

Matonti (Frédérique), « Paradoxes du stigmat : les représentations médiatiques de Marine Le Pen », *Genre, sexualité & société* [En ligne], Hors-série n° 2, 2013.

Quillet (Renaud), « L'internationalisme républicain (1852-1870) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2008/3 (n° HS 4), p. 131-144.

Reynié (Dominique), « Le tournant ethno-socialiste du Front national », *Études*, 2011/11 (n° 415), p. 463-472.

Rignol (Loïc), « Le saint-simonisme et la théorie du croisement : science des races et politique religieuse au XIXe siècle », in Musso (Pierre), *L'actualité du saint-simonisme*, « La Politique éclatée », PUF, 2004, p. 277-292.

Sainty (Jessica), « Front national : a-t-on fait le tour de la question ? », *Quaderni*, 2015/3 (n° 88), p. 129-135.

Stanguennec (André), « À l'origine de l'idée allemande de nation. La philosophie romantique et la philosophie hégélienne de l'État », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2/2001 (N° 14), p. 337-350.

Stora-Lamarre (Annie), « La guerre au nom du droit », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], N° 30, 2005, mis en ligne le 01 avril 2008.

Taguieff (Pierre-André), « Chapitre 7. Antisémitisme politique et national-populisme en France dans les années 1980 », in Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 1990, p. 125-150.

Taguieff (Pierre-André), « Figures de la pensée raciale », *Cités*, 2008/4 (n° 36), p. 173-197.

Taguieff (Pierre-André), « L'identité nationaliste », *Lignes*, 1988/3 (n° 4), p. 14-60.

Taguieff (Pierre-André), « L'invention racialiste du Juif. », *Raisons politiques*, 2002/1 (n° 5), p. 29-51.

Taguieff (Pierre-André), « La doctrine du national en France », *Etudes*, 1986/1 (Tome 384), p. 27-46.

Taguieff (Pierre-André), « La rhétorique du national-populisme : Les règles élémentaires de la propagande xénophobe », *Mots*, 1984/1 (n°9), p. 113-139.

Taguieff (Pierre-André), « Le populisme et la science politique du mirage conceptuel aux vrais problèmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1997/4 (n°56), p. 4-33.

Taguieff (Pierre-André), « Mobilisation national-populiste en France : vote xénophobe et nouvel antisémitisme politique », *Lignes*, 1990/1 (n° 9), p. 89-136.

Taguieff (Pierre-André), « Nationalisme et réactions fondamentalistes en France. Mythologies identitaires et ressentiment antimoderne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1990/1 (n°25), p. 49-74.

Taguieff (Pierre-André), « Origines et métamorphoses de la nouvelle droite », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1993/4 (n°40), p. 3-22.

Winock (Michel), « Le mythe fondateur : l'affaire Dreyfus », in Bernstein (Serge) et al., *Le modèle républicain*, PUF, 1992, p. 131-145.

Discours de Marine Le Pen

Congrès de Tours, 16 janvier 2011

Conseil National du FN Le discours de clôture, 12 février 2011

Paris, 19 novembre 2011

Colloque sur la Défense, 3 décembre 2011

Contre le droit de vote des étrangers, 8 décembre 2011

Meeting à Metz, 12 décembre 2011

Vœux à la presse, 5 janvier 2012

Discours à l'occasion de la galette présidentielle organisée à Saint-Denis, 9 janvier 2012

Grand meeting à Rouen, 15 janvier 2012

Grand meeting à Bordeaux, 22 janvier 2012

Toulouse, 5 février 2012

Châteauroux, 26 février 2012

Marseille, 4 mars 2012

Nantes, 25 mars 2012

Merdrignac, 20 avril 2012

Reims, 17 février 2014

Paris, 10 décembre 2015

Université d'Été du Front national 2012, 2013, 2014, 2015

Discours du 1^{er} Mai 2011, 2012, 2013, 2014, 2015

Programme

Programme présidentiel 2012 du Front national

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
PREMIERE PARTIE AUX SOURCES DU NATIONALISME	13
CHAPITRE 1 : L'ENTREE DANS LA MODERNITE	17
<i>Section 1 : Un changement de perception du temps.....</i>	<i>17</i>
<i>Section 2 : La rupture (Modernité/autonomie et décadence/ hétéronomie)</i>	<i>20</i>
<i>Section 3 : Le poids de l'Histoire.....</i>	<i>23</i>
CHAPITRE 2 : L'ANTAGONISME ENTRE AUTONOMIE ET HETERONOMIE	27
<i>Section 1 : La naissance de la Nation</i>	<i>27</i>
Une Révolution marquée du sceau de l'Unité	27
Une Révolution plurielle : entre libéralisme et jacobinisme.....	29
<i>Section 2 : Le refus de l'Hubris révolutionnaire</i>	<i>32</i>
Une opposition inévitable entre deux systèmes de croyances se réfutant mutuellement	32
Une volonté d'explication.....	33
L'exception herderienne	34
CHAPITRE 3 : LE DEVELOPPEMENT DE LA PENSEE CONSERVATRICE	37
<i>Section 1 : Une vision sociétale opposée à l'abstrait.....</i>	<i>38</i>
<i>Section 2 : Une tentative de relégitimation de la transcendance par un discours scientifique</i>	<i>40</i>
CHAPITRE 4 : L'EVOLUTION DE LA PENSEE REVOLUTIONNAIRE	45
<i>Section 1 : L'imaginaire national républicain</i>	<i>45</i>
<i>Section 2 : La République opportuniste</i>	<i>48</i>
CHAPITRE 5 : LA CRISE DE FIN DE SIECLE	51
<i>Section 1 : La Grande Dépression, 1873-1896.....</i>	<i>51</i>
<i>Section 2 : La crise politique</i>	<i>52</i>
Des scandales de corruption à la « Valse ministérielle »	52
Une contestation venue de la gauche illibérale.....	53
Une critique du libéralisme et du matérialisme venue de la droite	55
DEUXIEME PARTIE LA MATRICE DES NATIONALISMES	57
CHAPITRE 6 : LE NATIONALISME COMME IDEOLOGIE	61
CHAPITRE 7 : LES IMAGINAIRES NATIONALISTES	65
<i>Section 1 : Un rapport différent au temps et à l'Histoire</i>	<i>65</i>
<i>Section 2 : Des romans nationaux divergents : entre acceptation et refus de la continuité révolutionnaire.....</i>	<i>68</i>
<i>Section 3 : Un patrimoine commun : le catholicisme</i>	<i>71</i>
CHAPITRE 8 : LE REFUS DES LUMIERES	75
<i>Section 1 : Les deux formes d'anti-contractualisme</i>	<i>75</i>
Le déterminisme culturel barrésien.....	75
L'antihumanisme contre-révolutionnaire maurassien	82
<i>Section 2 : Le refus du rationalisme</i>	<i>83</i>
L'inconscient barrésien	83
L'empirisme maurassien.....	84
L'anti-intellectualisme comme dénonciation de l'ordre bourgeois.....	85
<i>Section 3 : Un monde pensé en termes de Machtpolitik</i>	<i>90</i>
Un anti-universalisme	90

Un système hobbesien.....	92
Une opposition au régime parlementaire.....	93
TROISIEME PARTIE L'INFRASTRUCTURE POLITIQUE DES NATIONALISMES.....	95
CHAPITRE 9 : DEUX VISIONS DE L'UNITE.....	99
<i>Section 1 : L'organicisme selon Maurras.....</i>	<i>99</i>
<i>Section 2 : L'organicisme d'inspiration jacobine de Barrès</i>	<i>101</i>
L'organicisme égalitaire.....	101
Les ennemis intérieurs.....	105
<i>Section 3 : L'opposition commune au marxisme</i>	<i>109</i>
CHAPITRE 10 : L'ECONOMIE SELON LES NATIONALISTES	111
<i>Section 1 : Le syndicalisme comme programme économique maurrassien</i>	<i>112</i>
<i>Section 2 : Le socialisme nationaliste barrésien</i>	<i>115</i>
La défense contre l'étranger.....	116
La mise en cause de l'élite économique et politique.....	120
La dénonciation de l'immoralité du libéralisme	125
CHAPITRE 11 : LES DEUX REGIMES NATIONALISTES	127
<i>Section 1 : Un exécutif renforcé</i>	<i>127</i>
La réforme des institutions	127
Le mythe du sauveur	129
L'ordre et la liberté selon Marine Le Pen.....	130
<i>Section 2 : Les fondements de la légitimité du pouvoir</i>	<i>131</i>
CONCLUSION.....	137
BIBLIOGRAPHIE	139